

La fragmentation du travail, machine à précarité

► Depuis vingt ans, l'emploi se morcelle en France. Le salariat stagne, les stages s'allongent, les jobs à la tâche et les micro-entrepreneurs essaient

► Sur les 109 000 emplois créés en 2024, 97 000 ne sont pas salariés. De 2008 à 2022, le nombre de non-salariés a bondi de 1,5 million de personnes (+ 72 %)

► Durée du contrat, forme de travail ou protection sociale : plus d'un travailleur sur quatre subit un type de précarité, aucun secteur n'est épargné

► Cette « mosaïfication » de l'emploi, qui entrave l'émancipation des jeunes adultes, est lourde de conséquences économiques, sociales et politiques

► La situation affaiblit le sens du collectif, décourage la syndicalisation et alimente une frustration, qui se traduit dans les votes

PAGES 12-13

GAZA

L'OUVERTURE
DE RAFAH,
UN ESPoir
POUR LES
PALESTINIENS

► Le poste-frontière a rouvert de manière très limitée, sous un strict contrôle israélien, après vingt et un mois de fermeture
► Pour les Palestiniens qui ont fui vers l'Egypte après le 7 octobre 2023, c'est l'espoir d'un retour malgré les destructions

PAGES 2-3

M ÉDITORIAL

LE PLAN DE TRUMP
PIÉTINE

PAGE 24



Récit

Les cinq mois qui ont vu Lecornu s'imposer à Matignon

Le chef du gouvernement devait assister, lundi, à l'Assemblée nationale, à l'examen de deux ultimes motions de censure, dont le rejet, probable, entraînerait l'adoption définitive du projet de loi de finances

PAGES 6-7

Espérance de vie Les inégalités s'accentuent en Europe

Une étude menée dans 13 pays montre que le fossé se creuse, à partir de 2005, entre les régions favorisées, où l'espérance de vie continue de progresser, et d'autres, où la dynamique s'essouffle

PAGE 15

Venezuela
Un mois après l'enlèvement de Maduro, une transition illisible

PAGE 4

Moyen-Orient
Trois anciens enfants-soldats de l'EI demandent à rentrer en France

PAGE 10

Groenland
Najannguaq Hegelund, figure de la cause inuite contre Washington

PAGE 17

Grammy Awards Les artistes relèvent la tête contre Trump et l'ICE

Primé à Los Angeles, le chanteur portoricain Bad Bunny s'en est pris à la police de l'immigration

PAGE 19

Reportage
En Sologne, gros gibier, grandes fortunes et extrême droite

Les riches patrons français se pressent dans la région. Le maire de Salbris, proche d'Eric Ciotti, veut transformer son village en « capitale de la chasse »

PAGE 11

NOUVEAU HORS-SÉRIE



GOODBYE AMERICA

En un an à la Maison-Blanche, Donald Trump a sapé les fondements de la démocratie américaine. Une dérive autoritaire accompagnée d'une révolution culturelle qui bouleverse les Etats-Unis.

Courrier international

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

OUVERTURE DE RAFAH

« Il faut que je retourne à Gaza »

Réfugiés en Egypte, sans perspective d'avenir, des milliers de Gazaouis espèrent rentrer dans l'enclave en dépit des destructions qui laissent nombre d'entre eux sans domicile

TÉMOIGNAGES

LE CAIRE - correspondance

Mona Rostam a beau habiter en Egypte, tout son être tend vers Gaza. « Je travaille sans cesse, parce que, au Caire, il y a de l'électricité et Internet. » En contact permanent avec des Gazaouis elle a l'« impression de vivre à Gaza ». « Cela ne peut pas durer. Il faut que je retourne là-bas. »

Dès l'annonce de la réouverture du poste-frontière de Rafah sous contrôle israélien et égyptien, amorcée dimanche 1^{er} février, cette cadre du Centre Démocratie et droits des travailleurs (DWRC), une organisation palestinienne, s'est inscrite sur une liste mise en ligne, pour retourner dans l'enclave. Un projet partagé par nombre de ses compatriotes en Egypte, quelque 80 000 personnes ayant trouvé refuge après les attaques d'Israël par le Hamas, le 7 octobre 2023, et le début de la guerre menée en représailles par Israël.

La femme de 46 ans sait déjà qu'elle n'a plus de logement. Avant le 7 octobre 2023, Mona Rostam vivait à Al-Zahra, l'une des zones les plus calmes et les plus huppées de Gaza, l'un des rares endroits où il y avait des espaces verts. Ce quartier privilégié a cessé d'exister le 20 octobre 2023, détruit par des bombardements menés par l'aviation israélienne.

LIMBES ADMINISTRATIFS

Prévenue par l'armée, toute la population avait fui la veille. Mona, sa mère, son frère et la famille de ce dernier se sont d'abord dirigés vers Rafah, ville à la frontière avec l'Egypte, et ont passé un peu plus de deux mois sous une tente. Sa sœur les a ensuite hébergés dans sa maison, à Nousseirat, un bourg du centre de l'enclave.

Au printemps 2024, les rumeurs d'une attaque de l'armée israélienne dans le sud de la bande de Gaza se sont précisées. La petite porte de sortie par Rafah allait peut-être se refermer. Mona Rostam préférait rester pour travailler au sein du DWRC, dans un territoire qui en avait besoin. Mais sa mère voulait partir et insistait pour qu'elle l'accompagne.

La famille Rostam a quitté Gaza le 24 avril 2024 : Mona, sa mère et Mohammed, son frère, avec sa femme et ses cinq enfants. Tous ont dû payer le prix fort pour sortir de l'enclave : jusqu'à 5 000 dollars (4 200 euros) par personne, à la douteuse compagnie Hala d'Ibrahim Al-Argani,

homme d'affaires lié au régime égyptien dans le Sinaï. Deux semaines plus tard, le 7 mai 2024, l'armée israélienne s'empare du poste-frontière de Rafah et le ferme. La famille Rostam est depuis coincée en Egypte. « Je pensais partir pour deux mois. Ça fait bientôt deux ans », dit en soupirant Mona, la tête couverte d'un léger foulard bordeaux dont elle triture les extrémités.

Les Rostam vivent dans la banlieue résidentielle de Madinaty, à 40 kilomètres du centre du Caire. Les loyers y sont modérés. Ils paient 200 euros pour un appartement de trois pièces, à l'écart du tourbillon de la ville. Mais ils ne peuvent y commencer une nouvelle vie. Ils sont maintenus par les autorités égyptiennes, comme l'ensemble des quelque 80 000 Gazaouis ayant fui en Egypte, dans des limbes administratifs. Les Rostam n'ont reçu, à leur entrée en Egypte, qu'un visa de tourisme valable quarante-cinq jours. Ni statut de réfugié, ni résidence, ni visa de travail. Les Palestiniens ne peuvent pas aller dans les hôpitaux publics ; leurs enfants ne peuvent être inscrits à l'école. Ceux de Mohammed Rostam suivent des cours en ligne dispensés par des écoles palestiniennes. « Je suis en sécurité, ici. Mais je ne me sens pas en paix. Je n'ai pas de titre de séjour. Je ne peux pas m'installer. Je ne sais pas à quoi m'attendre. Aucune organisation ne nous vient en aide », dit Mme Rostam.

Nombre de ses compatriotes sont aussi installés à Madinaty. Aucun signe n'en témoigne. Les autorités ne tolèrent ni drapeau palestinien ni manifestation de soutien. La question palestinienne est un vecteur de mobilisation puissant et transpartisan dans un pays soucieux d'éviter tout ce qui s'apparentait à une forme de contestation.

A Gaza, Mona Rostam prévoit de retourner vivre chez sa sœur. Mais son frère veut rester en Egypte. « J'ai des enfants. Et il n'y a pas d'avenir à Gaza. Il n'y a pas d'éducation, de sécurité, ni même de stabilité. Même si la guerre s'arrête vraiment, ça prendra dix ans avant que Gaza ne redeienne comme avant. Tout ce que nous avons accompli ces dernières années a été détruit en un instant », déplore-t-il.

Partir plus loin, de préférence dans un pays européen, pour en finir avec l'exil une bonne fois pour toutes, c'est le rêve de cet homme de 43 ans qui a grandi au Liban, puis s'est installé, adolescent, à Gaza, avant de vivre à présent, comme en suspens, en Egypte.

Hamza Harb Chalan, lui, ne tient plus. Rempli d'une colère contenue, ce journaliste de 29 ans est comme un poisson hors de son bacal. « Je sais que c'est paradoxal. Ceux qui sont



Le Gazaoui Hamza Harb Chalan, et sa mère, Amina Abdallah, chez eux, au Caire, le 31 janvier. HEBA KHAMIS POUR « LE MONDE »

« JE NE PEUX PAS TRAVAILLER ICI, EN ÉGYPTE. J'ARRIVE À COURT D'ARGENT, ALORS QU'À GAZA JE PEUX BIEN GAGNER MA VIE »

HAMZA HARB CHALAN
journaliste

à Gaza veulent partir. Ceux qui sont à l'extérieur veulent revenir. Mais, pour moi, c'est aussi une question de subsistance. Je ne peux pas travailler ici. J'arrive à court d'argent. Alors qu'à Gaza je peux bien gagner ma vie », assure-t-il. Originaire du camp de réfugiés de Jabaliya, il a lui aussi perdu sa maison... un mois avant la dernière annonce de cessez-le-feu entre Israël et le Hamas, le 10 octobre 2025.

Quand la guerre a commencé, Hamza Chalan a travaillé, grâce à son excellent niveau d'anglais, pour de nombreux médias étrangers, dont la radio-télévision danoise. Son travail est reconnu. Mais son père, né en 1948, l'année de la Nakba (l'exode de plus

de 700 000 Palestiniens lors des guerres ayant mené à la création de l'Etat d'Israël), avait besoin de soins. Le jeune homme a quitté Gaza avec ses parents le 2 mai 2024. La famille a vécu dans cinq lieux différents, avant de poser ses valises dans un modeste appartement de Madinaty.

« ON SOUFFRE TOUS ENSEMBLE »

Son père est mort il y a un mois. Depuis, plus rien ne le retient, d'autant plus que sa mère est prête à le suivre : « Gaza, c'est chez moi. Entre Gazaouis, on souffre tous ; mais on souffre tous ensemble. » Sa seule angoisse : ne pas pouvoir rentrer. « Rien n'est clair. Israël aura le dernier mot sur ceux qui peuvent ou non franchir la frontière. C'est un cauchemar. Je ne peux pas travailler en Egypte. Je ne parviens pas à aller ailleurs. Alors, si on m'interdit de rentrer dans mon propre pays... »

Il devra, de toute façon, patienter. Les Palestiniens entrés en Egypte pour recevoir des soins sont prioritaires. Ils seraient 45 000, avec leurs familles, hébergés gratuitement par les autorités égyptiennes. Mais aucune information ne circule sur les noms de ceux autorisés à rentrer. Le flou règne. Et les règles changent en permanence.

Membre d'une petite organisation humanitaire palestinienne dont il préfère taire le nom, Yassin Abou Rawda se ronge les sangs depuis qu'il a appris, le 30 janvier, qu'Israël interdirait le retour des Gazaouis partis avant le 7 octobre 2023. Ce père de famille de 38 ans avait quitté Gaza à la fin de septembre pour se rendre à un colloque en Turquie.

Il a réussi à faire sortir sa famille et ses cinq enfants en janvier 2024. Un sixième est né depuis, en Egypte. Mais il n'a pas pu l'enregistrer sur la liste de retour à Gaza, car il n'a pas le numéro d'identification requis par l'Etat hébreu. Il s'alarme : « Nos droits nous sont retirés les uns après les autres. Au moins, en 1948, les Palestiniens étaient déportés en groupe. A présent, on est divisés jusqu'au cœur de nos familles... » ■

LUC BRONNER
(JÉRUSALEM, CORRESPONDANT)

Ouverture limitée du poste-frontière de Rafah sous un strict contrôle israélien

APRÈS VINGT ET UN MOIS de fermeture presque totale, le point de passage frontalier de Rafah, entre la bande de Gaza et l'Egypte, a recommandé à fonctionner, lundi 2 février, après une journée de tests effectués la veille. Une annonce très attendue par les Palestiniens, très importante aussi dans la mise en œuvre du « plan de paix » porté par le président américain, Donald Trump. Mais, dans les faits, à ce stade, l'ouverture reste d'abord symbolique : quelques dizaines d'habitants de Gaza seulement devraient ainsi, dans un premier temps, être autorisés à entrer et à sortir quotidiennement de l'enclave.

L'Etat hébreu, qui contrôle une large bande le long de la frontière avec l'Egypte, où se trouve le terminal frontalier conquis par ses troupes en mai 2024, a prévu un dispositif sécuritaire drastique. « La sortie et l'entrée dans la bande de Gaza via le point de passage de Rafah seront autorisées en coordination avec l'Egypte, après vérification des antécédents sécuritaires

des personnes par Israël et sous la supervision de la mission de l'Union européenne, selon un mécanisme similaire à celui mis en place en janvier 2025 », précise une source militaire, en référence au bref cessez-le-feu entre janvier et mars 2025.

Une cinquantaine d'entrants

« Le retour des résidents d'Egypte vers la bande de Gaza sera autorisé, en coordination avec l'Egypte, pour les résidents qui ont quitté Gaza pendant la guerre uniquement, et seulement après avoir obtenu l'autorisation des services de sécurité israéliens », complète la source. « En plus de l'identification et du contrôle initiaux effectués au point de passage de Rafah par la mission de l'Union européenne, un processus supplémentaire de contrôle et d'identification sera mené dans un couloir désigné, géré par les autorités militaires dans une zone sous le contrôle de l'armée israélienne. »

Le point de passage est donc loin de revenir à son fonctionnement d'avant-

guerre, lorsque plusieurs milliers d'habitants pouvaient traverser chaque mois la frontière entre Gaza et l'Egypte. A peine une cinquantaine de personnes, plus des membres de leurs familles, devraient ainsi pouvoir entrer quotidiennement, selon les chiffres donnés par le gouvernement israélien. Le nombre de personnes autorisées à sortir demeure, lui, flou. « Il n'y a pas de libre accès – le point de passage ne sera pas ouvert aux marchandises. Les gens pourront y circuler librement, mais ils seront contrôlés, minutieusement contrôlés », a déclaré le premier ministre de l'Etat hébreu, Benjamin Nétanyahou, le 27 janvier.

Le gouvernement israélien a tenté à plusieurs reprises de n'autoriser que les sorties de Gaza – une revendication de l'extrême droite, partie prenante de la coalition, qui réclame d'expulser un maximum de Palestiniens du territoire. Sous la pression de l'Egypte et d'autres pays arabes, le président américain a imposé d'autoriser les retours d'habitants qui avaient pu fuir les

combats – autour de 100 000 personnes sur 2,2 millions d'habitants. « Personne ne sera contraint de quitter Gaza, et ceux qui souhaitent partir seront libres de le faire et libres de revenir », précise le plan publié en octobre 2025 par la Maison Blanche.

Les Palestiniens souhaitant rentrer à Gaza seront autorisés à emporter un nombre limité de bagages, selon l'ambassade palestinienne au Caire. Selon le plan américain, le terminal est censé s'ouvrir aux échanges privés de marchandises, hors hu manitaires, ce qu'Israël n'envisage pas à ce stade, arguant des risques de contrebande d'armes. Selon le ministère de la santé de Gaza, environ 20 000 Palestiniens malades attendent de quitter l'enclave pour recevoir des soins à l'étranger, dont 440 cas jugés critiques. S'ajoutent près de 4 000 patients atteints de cancer et 4 500 enfants inscrits sur les listes d'urgence, selon la même source. ■

LUC BRONNER
(JÉRUSALEM, CORRESPONDANT)

SAMUEL FOREY

Dans l'enclave, des morts quasi quotidiennes en dépit du cessez-le-feu

Plus de 500 Palestiniens ont été tués depuis le 10 octobre 2025, date de l'annonce de l'arrêt supposé des combats

JÉRUSALEM - correspondant

Ni guerre intense ni véritable cessez-le-feu. L'ancien émissaire pour le Moyen-Orient du président américain Joe Biden, Amos Hochstein, parlait mi-janvier de «*conflit gelé*» pour décrire la situation de Gaza depuis l'entrée en vigueur du plan de Donald Trump pour la paix, le 10 octobre 2025.

En près de quatre mois, plus de 520 Palestiniens ont été tués et 1 400 autres blessés, dans des frappes ou des tirs israéliens, soit un peu plus de 4,5 morts par jour sur cette période. Trois soldats israéliens ont été tués. Pendant les deux années de guerre entre le 7 octobre 2023, date des attaques du Hamas, et le 10 octobre 2025, la moyenne quotidienne dépassait 92 morts, selon les bilans donnés par le ministère de la santé à Gaza.

La situation a changé avec le cessez-le-feu, mais celle-ci demeure précaire dans un territoire presque anéanti. Les violations de l'accord imposé par Donald Trump sont nombreuses, chaque belligérant accusant l'autre d'en être responsable, même si la nature de celles-ci, au vu du nombre de victimes de part et d'autre, est sans comparaison. Une grande partie des incidents et des morts sont liés à la «ligne jaune», cette démarcation artificielle, arbitraire et censée être provisoire, tracée par Israël au milieu de l'enclave : elle sépare la zone sous contrôle du Hamas de celle occupée par l'armée israélienne, soit un peu plus de 50 % du territoire.

Incursions militaires
Presque tous les jours, l'armée explique avoir fait feu sur des individus suspectés de s'être approchés ou de vouloir franchir la «ligne jaune» – l'Etat hébreu les accuse d'être des terroristes –, les Palestiniens mettent en avant de nombreux cas de femmes, d'enfants ou d'adolescents tués par balle. De son côté, le Hamas fait état de plusieurs dizaines d'incursions militaires terrestres, de bombardements, de fusillades et de démolitions de bâtiments dans la zone supposée être sous son contrôle. Plus ponctuellement, l'armée affirme avoir riposté à des actions du Hamas à l'intérieur de la zone qu'elle occupe, aujourd'hui presque intégralement détruite. C'était le cas vendredi 30 janvier. Selon le récit de l'armée, huit personnes ont été repérées sortant d'un tunnel dans la partie est de Rafah, dont l'un, un commandant local de l'organisation islamiste palestinienne, a été arrêté. En réponse, l'Etat hébreu affirme avoir bombardé quatre commandants et des combattants du Hamas et du Jihad islamique.

«En outre, l'armée israélienne a frappé un entrepôt d'armes, un site de fabrication d'armes et deux sites

de lancement appartenant au Hamas dans le centre de l'enclave», signale encore l'armée. Le bilan est lourd. Les frappes israéliennes ont tué 32 personnes, «pour la plupart des enfants et des femmes», selon la défense civile de Gaza.

Le président du nouveau comité technocratique palestinien, Ali Chaâbi, désigné mi-janvier pour prendre le contrôle progressif du territoire, s'est exprimé, dimanche 1er février, de façon très prudente, sans nommer ni le Hamas ni Israël, pour s'inquiéter des violences. «Ce que nous observons dans la bande de Gaza concernant les pertes humaines au cours des derniers jours est douloureux et bouleversant», a-t-il souligné dans un message publié sur Facebook. «Nous appelons à un respect immédiat du cessez-le-feu. Notre peuple à Gaza a payé un prix extrêmement lourd et mérite une vie digne, dans le calme et la sécurité», a-t-il ajouté précisant que la commission allait bientôt commencer son travail sur le terrain.

«Aggraver les tensions»
Plusieurs pays musulmans se sont associés, dimanche, dans une déclaration commune dénonçant les «viols répétés du cessez-le-feu par Israël». «Ces actions risquent d'aggraver les tensions et de compromettre les efforts visant à rétablir la stabilité, à un moment où les parties régionales et internationales travaillent collectivement pour faire avancer la deuxième phase du plan de paix du président Donald Trump», s'inquiètent l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, la Jordanie, le Qatar, l'Egypte, l'Indonésie et le Pakistan.

Le gouvernement israélien défend sa volonté de pouvoir intervenir dans la bande de Gaza en fonction des menaces militaires supposées, sur le modèle des frappes régulières conduites contre le Hezbollah, dans le sud du Liban, malgré un cessez-le-feu conclu en novembre 2024. «Israël maintiendra son contrôle sécuritaire sur l'ensemble du territoire, du Jourdain à la mer, et cela vaut également pour la bande de Gaza», a assuré le premier ministre, Benjamin Nétanyahou, lors d'une conférence de presse le 27 janvier, utilisant une formule qui marque sa volonté de continuer d'assurer une souveraineté sécuritaire au-delà du territoire israélien.

Malgré ces incidents sérieux, le plan voulu par le président américain continue de tenir. La remise du dernier corps d'otage retenu à Gaza, Ran Gvili, a permis aux différentes parties d'assumer le passage à la deuxième phase des opérations. Dans ce cadre, le gouvernement israélien a entamé, dimanche 1er février, les opérations d'ouverture du point de passage frontalier entre Gaza et l'Egypte.

L'enjeu des prochaines négociations est celui du désarmement du Hamas et de la démilitarisation de l'enclave. Là aussi, l'Etat hébreu affiche sa détermination à user de la force si l'organisation palestinienne, au pouvoir à Gaza depuis 2006, refuse de céder ses armes. «Il n'y a que deux options : cela se fera soit de manière facile, soit de manière difficile. Mais dans tous les cas, cela se fera», a rappelé le chef du gouvernement israélien, le 27 janvier, pour mieux montrer que le recours à un conflit de haute intensité demeurait une hypothèse ouverte. ■

LUC BRONNER



Emmanuel Macron et Friedrich Merz, lors du sommet de la coalition des volontaires, à l'Elysée, le 6 janvier. KAMIL ZIHNIOGLU POUR «LE MONDE»

Le renseignement européen contraint de s'adapter à l'ère Trump

Echaudés par la gouvernance erratique du président américain, les pays européens, dépendants des Etats-Unis, renforcent leur coopération

Jusqu'à la «guerre de douze jours», en juin 2025, entre le duo israélo-américain et l'Iran, le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, le 20 janvier 2025, n'avait pas eu d'impact majeur sur la coopération entre Washington et Paris sur le terrain du renseignement. La première indication que le monde du secret allait aussi devoir s'adapter à la nouvelle donne transatlantique est intervenue au cours de l'été. La direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), les services secrets français, comprend alors que le dialogue avec les agences américaines sur le dossier iranien sera désormais limité. «Leurs interlocuteurs leur ont dit, relate un diplomate français en lien avec la DGSE, qu'ils ne pouvaient plus échanger sur les installations nucléaires iraniennes puisque le président Trump avait dit qu'elles étaient toutes détruites.» Une affirmation pourtant contestée par les Israéliens eux-mêmes.

La gouvernance erratique du président américain, les purges dans ses services secrets et des nominations très politiques de personnalités sans expérience à la tête des agences et à des niveaux subalternes affectent la coopération avec les services occidentaux. Une évolution rare car, en général, le renseignement, qui se veut le dernier bastion de la realpolitik, résiste aux turbulences politiques. Résultat, la France et ses proches partenaires européens ont multiplié, depuis l'été, les initiatives pour diminuer la dépendance au renseignement américain et renforcer leur souveraineté.

Le couple franco-allemand a discrètement scellé ce rapprochement lors de la rencontre, le 28 août 2025, au fort de Brégançon, du président Emmanuel Macron avec le chancelier allemand, Friedrich Merz. Le lendemain, à Toulon, un conseil franco-allemand de défense et de sécurité était chargé de mettre en musique les avancées en matière d'échanges de renseignement et de mutualisation des moyens, notamment ceux relatifs à la surveillance

électronique et aux opérations communes. Enfin, Paris décidait d'accompagner la révolution allemande en matière de renseignement, un domaine qui, dans ce pays, pour des raisons historiques, a toujours été privé d'outils de surveillance efficaces et restait largement tributaire de son mentor américain.

L'intense coopération technique américano-allemande est née après les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Washington étend alors sa toile de surveillance mondiale. Pour ce faire, l'Agence nationale de sécurité (NSA) américaine signe des partenariats avec ses plus proches alliés, dont l'Allemagne. En avril 2004, dans un vaste bâtiment sans fenêtres au sein de la caserne Mangfall à Bad Aibling, en Bavière, est ouvert un nouveau centre d'écoutes, en grande partie consacré à l'interception des flux Internet. L'essentiel du matériel et des logiciels a été apporté par les Etats-Unis, aux frais du contribuable allemand. «La logique américaine est constante depuis la fin des années 1990, avec ou sans Trump, elle tend à diviser les Européens, notamment grâce à ses moyens techniques et financiers», explique, au *Monde*, Alain Chouet, directeur du renseignement de sécurité à la DGSE de 2000 à 2002.

«Menaces hybrides»
En Allemagne, l'heure est au réarmement, y compris dans le renseignement. A l'automne 2025 et encore en janvier, Philipp Wolff, le coordinateur allemand au renseignement, ancien chef des services secrets extérieurs (BND), est venu en France à plusieurs reprises rencontrer des responsables français, dont Pascal Mailhos, son homologue, pour comprendre l'organisation française en matière de renseignement.

Cet engagement européen est concret. Berlin, Paris, mais aussi Londres ainsi que leurs quinze partenaires réunis au sein de la coalition des volontaires, créée en mai 2025 pour soutenir l'Ukraine face à l'agression russe et protéger Kiev des revirements politiques

Dans le renseignement occidental, l'attachement à la «souveraineté nationale» n'a pas disparu

des Etats-Unis, ont déjà fait bouger les lignes de leur coopération en matière renseignement.

Le 24 octobre 2025, Emmanuel Macron confirmait que les membres de la coalition avaient mis en place des structures destinées à «partager le renseignement et suivre très concrètement l'action menée».

En marge d'une nouvelle rencontre des membres de la coalition, le 6 janvier, à Paris, un responsable du renseignement français confiait au *Monde* que les principaux services européens, au-delà de leur relation bilatérale avec l'Ukraine, échangeaient du renseignement opérationnel «pour anticiper les actions militaires russes, répondre aux menaces hybrides et renforcer la défense aérienne».

Si ce rapprochement en matière de renseignement ne vaut pas intégration, les équilibres paraissent devoir changer durablement sur le terrain du renseignement, «et ce, même après un cessez-le-feu en Ukraine», prédit-on au Quai d'Orsay. Meilleure preuve, pour cette même source au ministère des affaires étrangères,

«les craintes des Britanniques sont aujourd'hui réelles de voir leur appareil de renseignement, très américano-dépendant, subir de plein fouet les conséquences des foucades américaines».

Les contacts des chefs espions anglais et de leurs principaux partenaires européens, notamment néerlandais, français ou belges, déjà étroits, se sont encore renforcés en 2025. Mais, désormais, Londres s'aventure même sur des liens institutionnels avec l'Union européenne (UE). Le 19 mai 2025, le Royaume-Uni signait avec celle-ci un partenariat en matière de sécurité et

de défense dont l'une des clauses confidentielles porte spécifiquement sur le renseignement.

Le Canada, autre proche allié des Etats-Unis, a fait de même le 23 juin 2025. Si la coopération opérationnelle en matière de renseignement fonctionne rarement sous forme multilatérale, cette décision canadienne, ainsi que celle prise par Londres, n'a, pourtant, rien d'anodin pour ces deux membres du club anglo-saxon très fermé des «Five Eyes», qui comprend aussi les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande et organise le partage d'informations entre ces pays depuis la seconde guerre mondiale. C'est un symbole des inquiétudes face à un renseignement américain devenu de plus en plus imprévisible.

Dernier signe récent des bouleversements en cours dans le monde du renseignement occidental, la Suède, historiquement en pointe en matière de renseignement technique, à l'instar de l'Allemagne, a lancé une profonde réforme de ses services, sur fond de menace russe et d'insécurité du lien avec les Etats-Unis.

La France a joué un rôle de conseiller auprès de Stockholm et de Carl Bildt, ancien premier ministre (1991-1994) et ministre des affaires étrangères (2006-2014), à la tête de ce chantier. M. Bildt est venu à plusieurs reprises à Paris rencontrer des responsables du renseignement français.

Les plaques tectoniques du renseignement occidental bougent, mais dans ce domaine l'attachement à la «souveraineté nationale» n'a pas disparu pour autant, en particulier en France. «Le rapprochement entre services européens est réel, admet M. Chouet, mais il reste à géométrie variable selon les domaines et les aires géographiques. Sur la zone Moyen-Orient, par exemple, le BND allemand monte en puissance aussi spectaculairement que discrètement en faisant cavalier seul, là où les Britanniques ont perdu le leadership et restent tributaires des Américains. Quant aux Français, ils privilient une position exclusive avec le pouvoir islamiste.» ■

JACQUES FOLLOROU

LE GOUVERNEMENT ISRAÉLIEN DÉFEND SA VOLONTÉ DE POUVOIR INTERVENIR DANS LA BANDE DE GAZA EN FONCTION DES MENACES MILITAIRES SUPPOSÉES

Le Mexique sous pression pour ne plus livrer de pétrole à Cuba

La présidente mexicaine, Claudia Sheinbaum, a mis en garde contre une « crise humanitaire de grande ampleur » qui frapperait l'île

MEXICO - correspondante

Depuis l'enlèvement du président vénézuélien, Nicolas Maduro, La Havane a perdu son principal allié pétrolier

Depuis l'enlèvement du président vénézuélien, Nicolas Maduro, le 3 janvier, par les troupes américaines, La Havane a perdu son principal allié, qui lui fournissait environ 46 500 barils de pétrole par jour, indispensables au fonctionnement de ses centrales électriques. Dans ce contexte, le Mexique est devenu le premier fournisseur de pétrole de l'île, à qui il livrait 17 000 barils par jour en moyenne. Ces livraisons, effectuées par Pemex, se faisaient dans le cadre d'un contrat avec le gouvernement cubain. Le Mexique a d'autre part toujours revendiqué le droit de fournir « une aide humanitaire à La Havane », comme l'a qualifiée à plusieurs reprises la présidente mexicaine, Claudia Sheinbaum.

Concernant ces cargaisons de pétrole vers Cuba, le Mexique fait aussi face aux pressions d'un groupe de sénateurs républicains, qui proposent d'utiliser la révision de l'accord de libre-échange Canada - Etats-Unis - Mexique (Aeum), pour obliger le Mexique à stopper toute livraison de pétrole à Cuba. « Il semble que Claudia Sheinbaum accorde plus de valeur à sa relation avec le dictateur [Miguel] Diaz-Canel qu'à sa relation commerciale avec les Etats-Unis. Qu'elle en tienne bien compte lors de la renégociation de l'accord de libre-échange », a menacé le sénateur cubano-américain Carlos Gimenez dans un communiqué.

La révision de l'Aeum a officiellement commencé fin janvier, et Cuba n'était pas au menu de ces discussions toujours compliquées entre les trois partenaires. Mais la décision du président Trump de vouloir « asphyxier économiquement l'île », comme il l'a dit à plusieurs reprises, a changé la donne. Cuba est désormais bien présente dans le préoccupations politiques de l'Amérique du Nord. ■

ANNE VIGNA



Delcy Rodriguez, présidente par intérim du Venezuela, lors d'un rassemblement à Caracas, le 29 janvier. MAXWELL BRICENO/REUTERS

Au Venezuela, une transition démocratique très incertaine

Delcy Rodriguez, « intronisée » par Donald Trump après l'enlèvement du président Nicolas Maduro, semble donner satisfaction à Washington

BOGOTA - correspondante

Personne n'avait imaginé le scénario qui se joue à Caracas. Enlevés dans la nuit du 2 au 3 janvier lors d'une opération militaire américaine qui a fait 83 morts, le président vénézuélien, Nicolas Maduro, et son épouse, Cilia Flores, ont été emmenés à Washington. Delcy Rodriguez, la très chaviste vice-présidente intronisée deux jours plus tard, donne apparemment toute satisfaction à Donald Trump. L'armée et les milices révolutionnaires ne protestent pas. Le Venezuela ouvre son marché pétrolier et ses prisons. Tétanisés par la vitesse des événements et l'incertitude ambiante, les citoyens restent chez eux. Les politologues, eux, restent perplexes.

La transition démocratique est-elle engagée? Ou, comme ironisent les Vénézuéliens, le pays est-il tout juste en transition vers la transition? La reconfiguration du pouvoir en place sous tutelle américaine est-elle partie pour durer? L'annonce, vendredi 30 janvier, d'une loi d'amnistie générale des prisonniers politiques, au terme d'un mois où rien ne semblait acquis, laisse entrevoir un autre horizon possible.

Pour le politologue Benigno Alarcon, « il y a eu altération du régime, ce qui est une condition nécessaire mais pas suffisante pour qu'il y ait transition démocratique ». L'historienne Margarita Lopez Maya use d'une image: « Il y avait plusieurs gros cadenas sur la porte vers la démocratie. L'intervention américaine, très largement soutenue dans le pays, les a fait sauter. Mais on ne sait pas encore si et quand la porte va finalement s'ouvrir ». Le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, a annoncé un plan pour le Venezuela en trois phases - stabilisation, récupération et transition -, sans en préciser le calendrier.

Sur place, la situation est « bizarre », constate Margarita Lopez Maya. « Rien n'est comme avant et tout est pareil », tente d'expliquer une opposante de Caracas. Les rues sont calmes, les forces de l'ordre discrètes et les figures historiques du chavisme plus pré-

sentées que jamais à la télévision. « Impossible de savoir si le pouvoir est solide ou en sursis », conclut l'opposante.

Les observateurs se gardent de tout pronostic. Mais ils s'accordent sur un point: Donald Trump semble plus soucieux de pétrole que de démocratie. Les Américains ne cachent pas qu'ils entendent tirer profit de la remise sur pied de l'industrie pétrolière du Venezuela, qui détient les plus grandes réserves mondiales de brut. Mme Rodriguez n'a d'autre choix que d'obéir, au risque de connaître « le même sort que M. Maduro, ou pire ». Donald Trump a été très clair sur ce point.

« Delcy gouverne sur le fil du rasoir », observe l'analyste Vladimir Villegas. La présidente a remanié le haut commandement de l'armée et nommé quelques proches au sein de son équipe. Elle continue de manifester une solidarité au président Nicolas Maduro et critique à l'occasion les Américains. Le ton reste mesuré. « Mme Rodriguez se doit de convaincre sa base que le projet révolutionnaire reste intact », rappelle M. Villegas. La tâche est ardue. Mais, contre toute attente, les chavistes affichent, depuis un mois, une unité sans faille.

L'intervention américaine a soulevé l'espoir de voir libérer les prisonniers politiques. Dès le 6 janvier, le pouvoir promettait d'en relâcher « un groupe important ». Mais les libérations se sont d'abord faites au compteur: selon l'organisation Foro Penal, seuls 310 prisonniers ont été libérés au total, dont 151 au cours de la dernière semaine de janvier. Plus de 700 sont encore sous les verrous.

La mobilisation des mères et des épouses des détenus qui, pendant des jours, ont planté leur tente devant les portes des centres pénitentiaires du pays a finalement pesé sur le pouvoir. Vendredi, Delcy Rodriguez annonçait l'amnistie générale pour « réparer les blessures laissées par la confrontation politique ». Elle promettait dans la foulée la prochaine fermeture de la prison de l'Hélicoïde, un gigantesque bloc de béton où siège le Service national du renseignement bolivien (Sebin).

« Impossible de savoir si le pouvoir est solide ou en sursis », explique une opposante de Caracas

Servicio bolivariano de inteligencia nacional). Des centaines de prisonniers politiques y ont été incarcérés et torturés.

Les défenseurs des droits humains se félicitent de la mise en œuvre d'une loi d'amnistie et de la fermeture de l'Hélicoïde, appelé à devenir un centre « social, sportif et culturel pour la communauté ». Mais ils craignent que le pouvoir ne cherche à faire oublier les crimes commis. « On ne peut permettre que la fermeture de l'Hélicoïde efface sa mémoire », a déclaré, après sa libération, le militant des droits humains Javier Tarazona, détenu pendant quatre ans. « Il faut travailler pour que l'horreur ne se répète pas. »

Pouvoir discréptionnaire excessif

Directrice pour les Amériques de l'organisation Human Rights Watch, Juanita Goebertus rappelle que « la responsabilité passée de Delcy Rodriguez dans la chaîne de commandement des violations des droits humains commises par le Sebin a été clairement établie ». Elle souligne que ni la réforme des forces de sécurité, ni leur épuration, ni le démantèlement de l'appareil répressif n'ont encore été évoqués au Venezuela. Le sujet n'est pas prioritaire pour M. Trump.

Avides de démocratie, les Vénézuéliens sont pressés de voir s'améliorer leurs conditions de vie, extrêmement précaires. Le pouvoir le sait. Le 29 janvier, l'Assemblée nationale a voté une loi sur les hydrocarbures pour permettre aux investisseurs privés de revenir exploiter les immenses ressources pétrolières du pays.

Exploration, production, transport et commercialisation: toutes ces activités sont désormais permises aux entreprises privées. A la

discretion du gouvernement, la participation de l'Etat peut être réduite à un niveau minimal. « Le modèle de souveraineté pétrolière implanté par [l'ex-président] Hugo Chavez est aujourd'hui enterré. C'est la fin de la révolution bolivarienne », résume Francisco Maldonado, chercheur à l'université Rice de Houston (Texas).

Certains s'en désolent. Le Parti communiste vénézuélien a dénoncé « un recul historique » et « le démantèlement systématique de la souveraineté pétrolière du pays ». Les experts pétroliers jugent que la nouvelle loi sera insuffisante pour ramener les investisseurs privés, en considérant comme excessif le pouvoir discréptionnaire qu'elle reconnaît à l'exécutif.

Donald Trump, lui, se dit satisfait. Samedi 31 janvier, il s'est félicité de l'accord de coopération énergétique signé entre le Venezuela et l'Inde, avec l'accord des Etats-Unis. « L'Inde arrive et elle va acheter du pétrole vénézuélien plutôt que de l'acheter à l'Iran, donc nous avons déjà conclu cet accord », a expliqué le président américain aux journalistes, précisant que « la Chine est la bienvenue pour venir acheter du pétrole ». ■

Donald Trump a également évoqué la situation de la leader de l'opposition, Maria Corina Machado, qui, à la surprise générale, a été complètement vaincue du processus en cours à Caracas. Mme Machado incarne pourtant l'opposition radicale qui, très proche des républicains, a toujours défendu l'idée d'une intervention militaire américaine. Reçue à la Maison Blanche, le 15 janvier, elle a offert au président la médaille du prix Nobel de la paix qui lui avait été remise, un mois plus tôt, à Oslo. Le geste a été très apprécié par M. Trump, mais il n'a pas suffi à la remettre en piste. Interrogé par une journaliste sur le sort de Mme Machado, le président américain a répondu, samedi, sans grand enthousiasme. « Nous devons faire quelque chose, peut-être unir les deux camps. Mme Machado est une bonne personne, mais, en même temps, la leader actuelle fait un très bon travail. » Pourquoi changer une équipe soumise ? ■

MARIE DELCAS

RETROUVEZ CHAQUE JOUR À 14H
LES MAGAZINES DE SOCIÉTÉ.

Le mardi à 14h
DE CAUSE À EFFETS.
Aurélie Luneau



© Radio France/Ch. Abramovitz

Le magazine de l'environnement



En partenariat avec
Le Monde

Caraïbes : une plainte de proches de victimes des frappes américaines

Les familles de deux victimes trinidadiennes contestent la légalité des opérations militaires

D epuis le 2 septembre 2023, les Etats-Unis ont mené 36 attaques dans la mer des Caraïbes et le Pacifique, en violation du droit international, contre des embarcations qu'ils soupçonnent de transporter de la drogue, faisant plus de 120 morts, dont on ignore quasiment tout. La plainte déposée, mardi 27 janvier, par des familles de victimes contre les autorités américaines, une première, pourrait donc permettre de donner un visage à ces victimes de l'opération américaine «Lance du Sud».

Deux femmes trinidadiennes, Lenore Burnley et Sallycar Korasingh, respectivement mère de Chad Joseph (26 ans) et sœur de Rishi Samaroo (41 ans), ont saisi la justice fédérale et assigné l'Etat fédéral américain. Leurs proches faisaient partie des six hommes tués le 14 octobre 2023 lorsque leur bateau, ayant quitté le Venezuela pour faire route vers Trinité-et-Tobago, a été touchée par une frappe américaine. Les plaignantes dénoncent une «exécution extrajudiciaire» et réclament des réparations.

«Sous mon autorité en tant que commandant en chef, le secrétaire à la défense a ordonné une frappe létale contre une embarcation affiliée à une organisation terroriste», avait écrit Donald Trump, le 14 octobre, sur Truth Social. En revendiquant le bombardement d'un bateau en eaux internationales, le président américain avait inscrit une opération antidrogue dans le registre du «droit de la guerre».

La plainte portée par les avocats, dont les juristes de l'American Civil Liberties Union (ACLU, Union américaine pour les libertés civiles) et du Center for Constitutional Rights (Centre pour les droits constitutionnels), entend contester la légalité de cette campagne de frappes. La dernière en date est du 23 janvier et a fait trois morts, selon Washington.

Quelques semaines après le bombardement d'octobre, un pêcheur ayant demandé l'anonymat racontait au Monde : «Je connaissais un peu Chad, on est sortis plusieurs fois en mer ensemble, il travaillait dur. S'il lui arrivait de trafiquer de la drogue, je n'en sais rien.» Le ministre trinidadien des affaires étrangères, Sean Sobers, avait déclaré, lors d'une conférence de presse fin octobre 2023, que son gouvernement ne disposait d'aucune information sur l'implication des deux victimes dans des activités criminelles.

Dans une maison aux murs fuchsia, la tante de Chad Joseph, Lynette Burnley, également rencontrée quelques semaines après la frappe, défendait aussi son neveu face aux accusations américaines : «Chad était quelqu'un d'honnête, il était parti au Venezuela pour travailler dans une ferme.» Elle ajoutait que, même en cas de soupçons de narcotrafic, les embarcations auraient dû être arraisonnées. «On ne peut pas accuser sans preuve et ôter la vie de quelqu'un comme ça!», disait-elle.

La plainte a été déposée devant le tribunal fédéral de district des Etats-Unis pour le district du Mas-

«On ne peut pas accuser sans preuve et ôter la vie de quelqu'un comme ça!, lance la tante d'une victime

sachusetts, au titre de sa compétence en matière de droit maritime. Mes Burnley et Korasingh fondent leur action sur deux lois fédérales américaines : le Death on the High Seas Act, permettant à la famille d'une personne morte en haute mer de demander réparation, et l'Alien Tort Statute, qui autorise des citoyens étrangers à poursuivre devant des tribunaux fédéraux en cas d'atteintes graves à des droits humains.

«Meurtre»

L'administration américaine, de son côté, maintient que les frappes sont légales. Elle affirme que les Etats-Unis opèrent dans le cadre d'un conflit armé non international contre des cartels de narcotrafiquants. M. Hegseth a ainsi déclaré, le 28 novembre, sur X : «Nos opérations actuelles dans les Caraïbes sont conformes au droit américain comme au droit international, et toutes nos actions respectent le droit des conflits armés et ont été approuvées par les meilleurs juristes militaires et civils, à tous les niveaux de la chaîne de commandement.»

Brian Finucane, ancien conseiller juridique au département d'Etat américain, spécialiste des questions de contreterrorisme et de l'usage de la force militaire, conteste l'analyse de M. Hegseth. Selon lui, la campagne américaine de bombardements maritimes «constitue un homicide pré-médité en dehors de tout conflit armé». «Le terme générique pour qualifier un tel acte est le meurtre», explique-t-il. L'administration n'a pas démontré que ces frappes létales s'inscrivent dans le cadre d'un conflit armé non international, notamment parce qu'elle n'a pas établi qu'elle visait des groupes armés organisés plutôt que de présumés trafiquants de drogue.»

C'est également sur ce terrain que se placent les avocats des plaignantes, qui contestent la qualification de conflit armé et dénoncent une action menée, selon eux, en dehors de tout cadre légal. «Les frappes contre des bateaux menées par l'administration Trump sont des actes odieux commis par des personnes qui prétendent pouvoir abuser de leur pouvoir en toute impunité à travers le monde», a déclaré Brett Max Kaufman, conseiller juridique principal à l'ACLU. En cherchant justice pour le meurtre insensé de leurs proches, nos clients réclament courageusement des comptes pour leurs pertes dévastatrices et s'opposent à l'offensive de l'administration contre l'Etat de droit.»

Dans le dépôt de plainte, les opérations sont décrites comme des homicides intentionnels et pré-médités, sans justification légale possible. «Nous savons que cette action en justice ne nous rendra pas Chad, mais nous faisons confiance à Dieu pour nous aider à traverser cette épreuve, et nous espérons qu'en prenant la parole, nous obtiendrons une partie de vérité», a fait savoir Lenore Burnley dans une déclaration transmise par l'ACLU lors de l'annonce du dépôt de la plainte devant le tribunal fédéral du Massachusetts. ■

Le président américain a inscrit cette opération antidrogue dans le registre du «droit de la guerre»

VICTOR RAISON

Le poison de l'affaire Epstein se répand avec de nouvelles archives

Le département de la justice a révélé, le 30 janvier, de nouveaux documents liés au prédateur sexuel, mais non triés ni analysés

ANALYSE

WASHINGTON - correspondant

T rois millions de pages, 180 000 photos, 2 000 vidéos : ces statistiques impressionnantes ne disent rien en soi. Elles ne font que dessiner une avalanche confuse. C'est Todd Blanche, numéro deux du département de la justice des Etats-Unis, qui les a mises en avant le 30 janvier, pour illustrer les bonnes dispositions supposées de l'administration Trump dans l'affaire Epstein. Conformément à la loi votée au Congrès en décembre 2023 et signée, avec un fort déplaisir, par le président américain, une large partie des archives concernant le prédateur sexuel Jeffrey Epstein, mort en prison en 2019, a été publiée. De nombreux documents ont été caviardés. Le département de la justice conserve encore une partie des archives, notamment tout ce qui relève de la pornographie, d'abus physiques et de morts. Cette précision de Todd Blanche ne peut qu'entretenir un soupçon généralisé.

L'affaire Epstein est devenue un puits empoisonné. Ses remugles confortent tous les fantasmes. On y trouve des correspondances privées du financier par e-mail, des échanges par SMS, des documents judiciaires et des notes de police, qui dessinent une immense toile relationnelle entre puissants, à la croisée de la politique, de la diplomatie, du spectacle et des affaires. Mais lorsqu'il n'est plus possible de distinguer les faits incontestables des allégations sans fondements, lorsque la simple mention d'une personnalité dans un document alimente l'idée d'une complicité, on ne peut que se noyer.

Les enquêteurs auraient dû, dans un Etat de droit fonctionnel,

effectuer le tri et pousser les investigations jusqu'au bout. «Il y a une faim ou une soif d'informations qui, je pense, ne sera pas satisfaite par l'étude de ces documents», a expliqué Todd Blanche le 30 janvier. «Je ne peux rien y faire.» «Certains de ces documents contiennent des affirmations fausses et sensationnalistes contre le président Trump», a ajouté le ministère. Cette confusion sert ceux qui ne veulent pas l'établissement des faits et s'accordent du vertige que provoque une publication indiscriminée.

Celle-ci a provoqué un emballement sur les réseaux sociaux. Un document récent, d'août 2023, émanant de la police fédérale (FBI), récapitule, par exemple, des allégations faites au fil des années contre Donald Trump. Elles sont d'une gravité exceptionnelle et d'une crédibilité nulle, dans la mesure où elles n'ont pas été recoupées. La principale interrogation concerne le traitement de ces témoignages par la police : ont-ils fait l'objet d'investigations ? Dimanche sur CNN, Todd Blanche assurait que les autorités n'avaient pas trouvé matière à enquête.

Ghislaine Maxwell, la clé
L'un des documents les plus intéressants est un projet d'acte d'inculpation fédérale, en 2007, qui sera abandonné, pour laisser la priorité à la justice en Floride. Cette esquisse dessine l'ampleur des crimes sexuels établis dans cet Etat et le trafic de mineurs mis en place au profit de Jeffrey Epstein. La plus jeune des onze victimes avait 14 ans. Elles étaient attirées au domicile du financier, violées, recevant des centaines de dollars, puis soumises à une forte pression, pour garder le silence, et recruter d'autres mineures.

Un document du FBI récapitule des allégations faites au fil des années contre Donald Trump

Dans ses propres courriels, Jeffrey Epstein se montre prudent, se gardant d'aborder des faits délictuels ou criminels, impliquant des mineurs. De la même façon, il ne mentionne pas le contenu sensible de certaines affaires, sans voir son correspondant en tête-à-tête. Mais on comprend mieux la façon dont il joue sur la confusion des registres, appâtant des puissants par la perspective de fêtes à caractère sexuel. Sa condamnation à treize mois de prison en 2008 pour agressions sexuelles sur mineures n'a nullement porté atteinte à son carnet d'adresses, si l'on en juge par les échanges postérieurs à cette date.

Sergey Brin, cofondateur de Google, Richard Branson, cofondateur de Virgin Group, l'actuel secrétaire au commerce, Howard Lutnick, Steve Bannon (ex-conseiller de Donald Trump), Steve Tisch, les milliardaires Bill Gates et Elon Musk : tous sont en relation plus ou moins étroite avec Jeffrey Epstein. Si cela est embarrassant, surtout pour ceux d'entre eux qui ont nié tout lien amical, ces échanges n'ont rien de criminel en soi, faute de précisions sur ces interactions.

Du côté français, des relations personnelles apparaissent. Directeur de l'Institut du monde arabe depuis 2013, Jack Lang a entretenu des contacts sur une longue période avec Jeffrey Epstein, sollici-

tant ses faveurs matérielles, comme sa voiture ou son avion, pour lui ou sa famille. L'ancien ministre des finances, Bruno Le Maire, semble avoir rendu visite au financier chez lui à New York, sur recommandation d'Olivier Colom, qui fut conseiller diplomatique auprès de Nicolas Sarkozy. De son côté, en 2017, Epstein est entré en contact par e-mail avec Cédric Villani, tout juste élu député de l'Essonne. Ces éléments n'établissent pas de culpabilité.

Six ans après la mort de Jeffrey Epstein – officiellement un suicide –, il est devenu vain d'espérer la lumière sur l'ampleur et la nature des crimes commis, au désespoir des dizaines de victimes. Les administrations successives, démocratique et républicaine, portent une immense responsabilité en la matière, de même que la justice en Floride, où Jeffrey Epstein avait bénéficié d'un accord de plaigneur-coupeur confidentiel très critiqué, au vu des preuves rassemblées contre lui. En 2008, il lui avait été accordé de passer douze heures par jour en liberté pour travailler. Une clémence rare.

La seule à détenir les clés de la vérité est sa principale complice et sa compagne, Ghislaine Maxwell. Condamnée à vingt ans de prison, elle a bénéficié d'un traitement spécial de la part de l'administration Trump. En juillet 2023, Todd Blanche lui-même a effectué un déplacement hors norme pour lui rendre visite en prison et l'auditionner. Deux mois plus tard, il expliqua qu'il était «impossible» de juger la qualité du témoin. «C'est vraiment au peuple américain de déterminer la crédibilité de ses propos, ajoutait-il, dans un étrange abandon de ses propres responsabilités. ■

PIOTR SMOLAR

L'impunité du ravisseur et violeur d'une femme schizophrène indigne la Chine

Le non-lieu prononcé met en lumière les lacunes du droit chinois sur le consentement sexuel

PÉKIN - correspondance

Q uand Mme Bu est rentrée chez elle en novembre 2024, après treize ans de disparition, son père lui a immédiatement remis les lunettes de vue qu'elle portait lorsqu'elle était étudiante. La presse chinoise était là pour immortaliser ce moment. Mais, le 22 janvier, la famille a fait part de son indignation en révélant l'abandon des poursuites à l'encontre d'un fermier identifié comme Zhang Mou Jun («mou» correspond à X, pour anonymiser des suspects), qui avait séquestré et violé Mme Bu treize ans durant, lui imposant la naissance de deux enfants dont l'un a été vendu.

Les juges ont reconnu que la maladie psychiatrique de la femme la rendait incapable de se défendre contre une agression sexuelle, mais ont déclaré que l'homme n'avait commis aucun crime. «La famille ou le mariage ne devrait jamais servir de bouclier face à la violence sexuelle», s'est insurgé, sous le couvert de l'anonymat, un avocat chinois cité par le quotidien hongkongais *South China Morning Post*, le 1^{er} février.

Brillante diplômée d'un master en ingénierie, Mme Bu, présentée aussi par son surnom «Xiaohua»,

a sombré dans la schizophrénie en 2008 après avoir manqué l'inscription à son doctorat, faute d'une pièce d'identité à jour. Le 26 mai 2011, à 32 ans, elle a disparu du domicile familial pour réapparaître treize ans plus tard dans un hameau de montagne du Shanxi, 140 kilomètres plus loin. A 45 ans, celle qui aurait dû être chercheuse n'est plus qu'une ombre : elle a été découverte par la police en état de malnutrition.

Lancée en décembre 2024, l'enquête s'est appuyée sur 91 témoignages pour reconstituer le drame : quelques mois après sa disparition, Mme Bu est récupérée par un fermier alors qu'elle boit de l'eau sale au bord d'une route. Conscient de son problème mental, mais pressé de fonder un foyer, l'homme décide de la garder chez lui. Pendant plusieurs années, deux riverains se rendent régulièrement à son domicile pour la violer, parfois en présence du fermier. Ils sont derrière les barreaux. L'enquête a révélé que M. Zhang a, en outre, cédé l'un des enfants mis au monde par Mme Bu pour 5 200 euros. La justice a qualifié l'acte de simple «adoption privée» et non de trafic d'enfant.

Le parquet de Linfen a scellé l'impuissance de son geôlier pour le crime de viol, au motif que la longévité

de leur vie en commun, même sans mariage, diluait la preuve de la contrainte. Les juges ont estimé que «les deux parties étaient dans un état de cohabitation stable». Le droit chinois ne définit pas explicitement le consentement, mais stipule que le viol implique «la violence, la contrainte ou d'autres moyens». Or, M. Zhang a affirmé n'avoir jamais frappé la victime, dont la parole, du fait de son état, n'a pu être prise en compte.

«Fonder une famille»

Cette décision de non-lieu ulcère une partie de la population chinoise. Sur le réseau social Weibo, un hashtag consacré à Mme Bu a été censuré après avoir été consulté plus de 160 millions de fois. Mais des commentaires d'internautes subsistent ou continuent d'émerger sur la toile. Dans un post du 31 janvier, un internaute shanghaien nommé Weizhou se demande comment cette femme a pu échapper au recensement national de 2022, à tous les tests PCR de lutte anti-Covid-19 et à toutes les technologies policières d'identification. Sur la messagerie QQ, Ye Liangshu, juriste, réclame un réexamen de l'affaire : «Il faudrait que la Cour suprême populaire émette une interprétation qui fasse jurisprudence afin d'alléger la

charge de la preuve dans les cas où l'auteur sait que la victime est incapable de se défendre.» La Chine est confrontée à un taux de natalité à son plus bas niveau depuis 1949 poussant Pékin à multiplier les incitations à faire des enfants. C'est dans ce contexte que le tribunal a considéré que le comportement de M. Zhang était «fondamentalement différent d'un viol» car «l'intention de Zhang était de fonder une famille et de vivre avec Bu».

L'affaire réactive enfin le traumatisme de la «mère enchaînée» de Fengxian, ce scandale qui avait ébranlé le pays en janvier 2022 après la diffusion d'une vidéo montrant une femme captive dans une grange putride du Jiangsu. Comme pour Mme Bu, il s'agissait d'une victime vulnérable, souffrant de troubles psychiatriques. Elle avait été vendue à plusieurs reprises avant d'enchaîner les naissances – huit enfants – dans le dénuement, entre 1999 et 2020. Son mari avait été condamné à neuf ans de prison en avril 2023 sous la pression d'une indignation mondiale. Le non-lieu accordé à M. Zhang marque, pour beaucoup, un recul judiciaire et le retour d'une forme de tolérance envers ces «mariages» sous la contrainte. ■

JORDAN POUILLE

Comment Sébastien Lecornu s'est imposé

Le budget 2026 devait être adopté lundi, après le rejet de deux ultimes motions de censure. Une issue que nul n'imaginait lorsque le premier ministre a été nommé

Depuis quand Sébastien Lecornu se préparait-il, tapi dans l'ombre, à endosser le costume de premier ministre ? Début décembre 2024, Emmanuel Macron fait clairement comprendre à son ministre des armées qu'il est prêt à le nommer à Matignon. Mais il lui faudra attendre que François Bayrou se fasse hara-kiri, le 8 septembre 2025, pour que le ministre des armées voie son heure arriver.

Nommé premier ministre le lendemain, Sébastien Lecornu a déjà tiré les leçons de l'année écoulée : seule une alliance du « socle commun » avec les socialistes et Les Ecologistes, que ni Michel Barnier ni le patron du MoDem n'ont su construire, permettra d'assurer la stabilité du prochain gouvernement. Le pari, audacieux, repose sur une conviction : les socialistes, après avoir censuré deux premiers ministres, vont cette fois accepter de négocier.

Les oppositions et une partie du camp présidentiel craignent le pire, tant ils perçoivent, à travers ce choix, l'entêtement d'Emmanuel Macron à vouloir gouverner par procuration. Le mouvement Bloquons tout menace de mettre la France à l'arrêt. Les syndicats, vent debout contre le plan budgétaire de François Bayrou, prévoient de défiler dans les rues jusqu'à l'abdication de l'exécutif. Les finances du pays sont dans le rouge et l'agence américaine Fitch abaisse la note de la France. «On marche sur une couche de glace pas très épaisse», résume Sébastien Lecornu.

Le nouveau premier ministre vit reclus à Matignon, rentrant dormir au ministère des armées. Sa communication est verrouillée. «Lui-même étant très exposé et tout le monde à l'époque voulant le faire tomber, il n'allait pas dévoiler son jeu», justifie son entourage. Il se jette à corps perdu dans la préparation du budget, entraînant son cabinet et la ministre démissionnaire des comptes publics, Amélie de Montchalin, jusqu'à des heures indues, week-end compris. «Vous ne pouvez pas entrer en négociation budgétaire et gagner des combats politiques si vous ne maîtrisez pas votre copie», répète-t-il à son équipe.

Une fois le discours de passation des pouvoirs expédié, le plan de bataille de l'exécutif est présenté aux journalistes, reçus à Matignon et à l'Elysée : il faudra bâtir un «accord de socle majoritaire» avec le bloc central et la droite. Et, ensuite, engager le dialogue avec les «raisonnables» de l'Assemblée nationale, la gauche, hors La France insoumise (LFI), et le groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires, afin de «bâtir des compromis». Le premier secrétaire du Parti socialiste (PS), Olivier Faure, qui «n'a jamais été dans l'outrance», souligne Emmanuel Macron, est jugé comme un interlocuteur fiable.

Auparavant, le chef de l'Etat a voulu s'assurer que les socialistes n'aspiraient pas à rejoindre le bloc gouvernemental : «Voulez-vous entrer dans cette majorité?», a-t-il demandé à Olivier Faure, au téléphone. Sans surprise, ce dernier a répondu par la négative. A

quelques mois des municipales, les socialistes estiment avoir tout intérêt à rester dans l'opposition pour négocier, à bonne distance, des avancées pour leur électorat.

Dès sa première soirée Rue de Varenne, le premier ministre évoque l'abandon du 49.3 et la taxation des plus riches comme leviers de «sortie de crise». Mais Sébastien Lecornu est confronté à des circonstances bien plus dégradées que ses deux prédécesseurs. Il va devoir, pour gagner la confiance de ses interlocuteurs, s'autonomiser du chef de l'Etat. Mais parce qu'Emmanuel Macron lui fait confiance, il sait aussi qu'il pourra aller plus loin dans la négociation.

Défiés par les «insoumis» et Les Ecologistes, les socialistes ont des exigences très élevées. «Il faut que ça vous fasse mal», lâche le président du groupe PS à l'Assemblée nationale, Boris Vallaud, en direction du premier ministre.

HUMBLE ET RÉSERVÉ

Celui-ci va devoir faire la part du feu, trancher certains dogmes macronistes, comme la politique de l'offre ou la stabilité fiscale. Aussi, la méfiance du camp présidentiel, censé le soutenir, s'installe-t-elle dès les premiers jours. «Mon sujet, c'est d'arriver à faire bouger mon écosystème culturellement», reconnaît Sébastien Lecornu à la mi-septembre. Personne n'est dupe, au sein du «socle commun», des «ruptures» envisagées par Sébastien Lecornu. «Ça veut dire qu'on va devoir avancer plus de couleuvres», traduisent les députés macronistes.

A droite, le match entre Bruno Retailleau, président du parti Les Républicains (LR), et Laurent Wauquiez, président du groupe à l'Assemblée nationale, ne facilite pas la tâche du premier ministre. L'une de ses premières sorties sera donc pour Nicolas Sarkozy. Un geste pour amadouer l'ancien président, qui n'est pas tendre avec Emmanuel Macron, mais aussi pour rappeler aux députés LR d'où il vient.

Le Normand, qui connaît son histoire de la vie politique française sur le bout des doigts en dépit de son âge (39 ans), cultive l'image d'un responsable politique humble et réservé. Il met fin aux avantages des anciens premiers ministres et anciens ministres de l'intérieur, effectue ses rares prises de parole depuis le porche de l'hôtel de Matignon et ne fera qu'un seul «20 heures» en près de cinq mois.

Face aux parlementaires, Sébastien Lecornu évite la posture de ses prédécesseurs, qui ont misé sur leur stature personnelle pour dompter l'Assemblée nationale. Lui affirme renoncer au très décrié article 49 alinéa 3 de la Constitution, qui permet de faire passer une loi sans vote, provoquant un petit électrochoc au Palais-Bourbon – même s'il finira par y avoir recours cinq mois plus tard. S'il est lui-même convaincu que cet outil constitutionnel favorise la surenchère et déresponsabilise les députés, il répond d'abord à une demande d'Olivier Faure.

En contrepartie, celui-ci renonce à la censure spontanée. «Ce jour-là, j'ai déposé un fusil à terre, dans lequel il n'y avait plus de cartouches», confie Sébastien Le-



DÈS SA PREMIÈRE SOIRÉE RUE DE VARENNE, LE PREMIER MINISTRE ÉVOQUE L'ABANDON DU 49.3 ET LA TAXATION DES PLUS RICHES COMME LEVIERS DE SORTIE DE CRISE

cornu. L'ancien maire de Vernon (Eure) théorise son propre effacement et suggère aux forces politiques d'engranger des mesures en direction de leur électorat, au lieu de le censurer. «Lecornu n'a pas d'ego, c'est une grande qualité quand on recherche un accord», juge à l'époque un ancien conseiller d'Emmanuel Macron.

Tout au long du mois de septembre, alors qu'il n'a pas encore constitué son gouvernement, Sébastien Lecornu consulte à tour de rôle à Matignon, sa chienne Tiga sur les talons, les forces politiques et les syndicats. Il cloisonne les discussions, consacre beaucoup de temps aux socialistes, ce qui agace les membres de LR, puis se montre avenant avec ces derniers, ce qui irrite les députés MoDem... «On ne voit pas où il veut aller», se plaignent, hors micro, ses alliés du «socle commun». «Depuis trois semaines, tout le monde me regarde comme si j'étais Edouard Philippe, avec une majorité de 350 députés», réplique Sébastien Lecornu, estimant que ce n'est pas à lui de mettre des propositions sur la table. L'opacité des discussions a un avantage, défend-il : elle permet de recréer la confiance. Mais elle n'aide pas les uns et les autres à assumer publiquement l'idée du compromis. «Lecornu va arriver en string devant l'Assemblée», prédit, début octobre, le

puissant président du groupe centriste au Sénat, Hervé Marseille.

Sébastien Lecornu abat ses cartes le 5 octobre. Après vingt-six jours d'expectative – record battu sous la Ve République –, le premier ministre dévoile enfin la composition de son gouvernement. La nomination surprise de Bruno Le Maire aux armées, voulue par Emmanuel Macron, déclenche un psychodrame. Le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, furieux que deux de ses proches n'aient pas obtenu de maroquin, poste un tweet incendiaire et entre en résistance. Sébastien Lecornu lui coupe l'herbe sous le pied en remettant sa démission, quatorze heures après l'annonce de son premier gouvernement. «La valse des ego pour la présidentielle fout tout par terre», peste François Patriat, chef de file des sénateurs macronistes. Le CAC 40 plonge et la crise politique prend des airs de crise de régime.

«UN HOMME DE DROITE»

Une nouvelle scénographie se met alors en place pour relégitimer le «moine-soldat» Lecornu. Emmanuel Macron charge le premier ministre démissionnaire de faire émerger en quarante-huit heures une «plateforme d'action et de stabilité pour le pays». Les deux têtes de l'exécutif posent un ultimatum aux groupes politiques : un accord ou la dissolution.

De LR aux Ecologistes, le refus d'un retour aux urnes est unanime. A défaut d'une majorité sur un projet porteur, Sébastien Lecornu décroche une coalition «antidissolution». Mais son entourage s'empresse de préciser qu'il n'est pas candidat à sa succession. «Ce soir, je considère que ma mission est terminée», jure-t-il au «20 heures» de France 2, le 9 octobre.

Emmanuel Macron convoque une ultime réunion à l'Elysée, le 10 octobre, avec les partis représentés à l'Assemblée natio-

rale – hors LFI et Rassemblement national (RN). Au cours de la réunion, le PS ne revendique à aucun moment le poste de premier ministre. Un silence qui vaut à Sébastien Lecornu d'être renommé à Matignon tard dans la soirée. «Je n'ai pas le sentiment qu'il y avait beaucoup de candidats», ironise-t-il le lendemain.

En position de force, Sébastien Lecornu redéfinit ses conditions pour gouverner. Pour neutraliser la gauche, la suspension de la réforme des retraites devient inéluctable. «Quand vous pissez le sang et qu'il faut faire un garrot en urgence, vous n'avez pas le choix», compare-t-il. La composition du gouvernement est finalisée à l'Elysée deux jours après sa nomination. Une entrevue de trois heures où Emmanuel Macron et Sébastien Lecornu «se challengent» sur l'architecture du gouvernement. Des figures de la société civile, des hauts fonctionnaires et des macronistes composent Lecornu 2.

Mais la proposition, fomentée à Matignon, ne doit pas porter le sceau du premier ministre, afin de ne pas heurter son camp. Ce soir-là, au terme d'un tête-à-tête de trois heures, les deux hommes se répartissent les rôles : Olivier Faure se chargera de convaincre

«MON SUJET, C'EST D'ARRIVER À FAIRE BOUGER MON ÉCOSYSTÈME CULTURELLEMENT», RECONNAÎT SÉBASTIEN LECORNU À LA MI-SEPTEMBRE

Roubaix, laboratoire de la stratégie électorale de Mélenchon

David Guiraud, député du Nord, vise la victoire dans l'ancienne capitale du textile, l'un des principaux objectifs de LFI aux élections municipales

pre identité, à rebours de celle du chef de l'Etat. «*C'est très bizarre. Il porte un lourd héritage, mais on ne le ressent pas, on a l'impression que c'est un homme neuf que l'on a devant nous*», observe Serge Papin, ministre des petites et moyennes entreprises.

«TENIR» JUSQU'EN MAI 2027

Comme Sébastien Lecornu le redoutait, la partie recettes du projet de loi de finances (PLF) est rejetée à la quasi-unanimité de l'Assemblée nationale le 21 novembre, au terme d'une discussion budgétaire confuse. «*J'ai réussi à créer la confiance avec les socialistes, mais ça ne suffit pas une fois que vous êtes dans l'Hémicycle*, commente-t-il après coup. Chacun cherche à planter son drapeau idéologique.»

Soupçonné dans son propre camp de jouer le calendrier, il poursuit les discussions informelles. Une embellie surgit le 16 décembre, avec l'adoption à quinze voix d'écart du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, au prix de lourdes et coûteuses concessions aux socialistes et d'un transfert de charges vers le PLF.

Le premier ministre fait mine de croire à la possibilité d'une majorité sur le PLF, mais réclame du temps. Il envisage de déborder sur le mois de janvier pour parvenir à ses fins, grâce au vote d'une loi spéciale avant le réveillon.

En janvier, Sébastien Lecornu doit se rendre à l'évidence: les forces politiques ne veulent pas endosser de compromis sur le budget de l'Etat. Lui qui espérait voir les parlementaires plier sous la pression de l'opinion est sommé de mettre fin à l'enlisement budgétaire: Bruno Retailleau, François Hollande et Elisabeth Borne appellent publiquement au retour du 49.3.

En coulisses, les services de Matignon s'activent sur le scénario de l'ordonnance depuis début décembre. En plus de l'ordonnance elle-même, Matignon imagine présenter un projet de loi de finances rectificative et un texte sur les collectivités locales pour intégrer l'ensemble des concessions faites aux parlementaires.

Or, rien ne garantit l'adoption de ces textes avant les municipales, avec un déficit maintenu sous la barre des 5 %.

En décider de se renier pour recourir, in fine, au 49.3, Sébastien Lecornu avoue un «semi-échec». Vu de l'Elysée, il a sauvé l'essentiel: il garantit la stabilité du gouvernement, qui permet à Emmanuel Macron de se maintenir. Mais à quel prix? Les budgets de la Sécu et de l'Etat, testés de véritables «bombes à retardement», selon le président du groupe Horizons à l'Assemblée nationale, Paul Christophe, menacent de dérapier.

Pourtant, dans les enquêtes sondagières, le Normand ne dévisse pas dans les enquêtes d'opinion. «Une partie des Français a intégré que la situation n'était pas entièrement de sa faute, mais était due essentiellement à la rigidité des formations politiques», analyse Brice Teinturier, directeur général délégué de l'institut Ipsos.

L'épreuve du budget 2026 survient, Sébastien Lecornu va désormais s'employer à «tenir» jusqu'en mai 2027. Mais le premier ministre, vu comme un potentiel candidat à l'élection présidentielle, est «cerné par des chefs de groupe et de parti qui veulent sa perte», observe le député (divers centre, Eure-et-Loir) Harold Huwart. L'intéressé se défend de toute ambition présidentielle et, prudent, affiche un simple objectif: échapper à l'ultime motion de censure sur le budget, débattue lundi 2 février à l'Assemblée.

Le premier ministre, Sébastien Lecornu, à l'Assemblée nationale, le 23 janvier.

JULIEN MUGUET POUR «LE MONDE»

AU FIL DES SEMAINES, SÉBASTIEN LECORNU ET OLIVIER FAURE, QUI NE SE CONNAISSENT PAS, ONT NOUÉ UN LIEN DE CONFIANCE

Patrick Kanner, patron des sénateurs socialistes, de déposer un amendement «grand emprunt».

De son côté, le premier ministre se fait fort de persuader Hervé Marseille de soutenir la proposition. Mais si le sénateur socialiste du Nord s'approprie la mesure, qui lui rappelle le grand emprunt lancé par le premier ministre Pierre Mauroy en 1983, le centriste des Hauts-de-Seine estime que «ça ne vole pas». Ni le ministre de l'économie, Roland Les- cure, ni l'Elysée n'ont été informés de la manœuvre. Et sans surprise, Bercy s'oppose au Sénat à l'idée d'un «emprunt forcé» auprès des plus riches. Huit jours après le dîner au pavillon de musique, Patrick Kanner retire son amendement. L'opération grand emprunt a fait chou blanc.

Les relations s'enveniment entre un premier ministre qui semble naviguer à vue pour obtenir le soutien des socialistes et des députés Renaissance ou Horizons qui ne sont pas prêts à «tout accepter» pour satisfaire le «dur désir de durer» de Sébastien Lecornu, référence à un recueil de poèmes de Paul Eluard.

Emmanuel Macron lui-même semble s'agacer, à distance, de la tournure des discussions. «On peut trouver un accord sans abimer la politique de l'offre», juge-t-il début septembre. Mais ses rares interventions dans le débat national n'ont aucun impact, les députés s'en tenant à la parole du premier ministre. Celui-ci a réussi à forger, en quelques mois, sa pro-

MARIAMA DARAMÉ ET NATHALIE SEGARNES

ROUBAIX (NORD) - envoyée spéciale

Ce samedi 31 janvier à Roubaix, la salle Watremez a des airs de campagne présidentielle. A moins de deux mois du scrutin municipal, Jean-Luc Mélenchon est venu soutenir son poulain, David Guiraud, candidat à la mairie et plus grande chance de victoire du mouvement La France insoumise (LFI) dans une ville de près de 100 000 habitants. Un enjeu à la portée nationale: un succès pourrait, selon l'ex-sénateur socialiste, avoir une «une force de contagion». Comprendre: pour l'élection présidentielle de 2027.

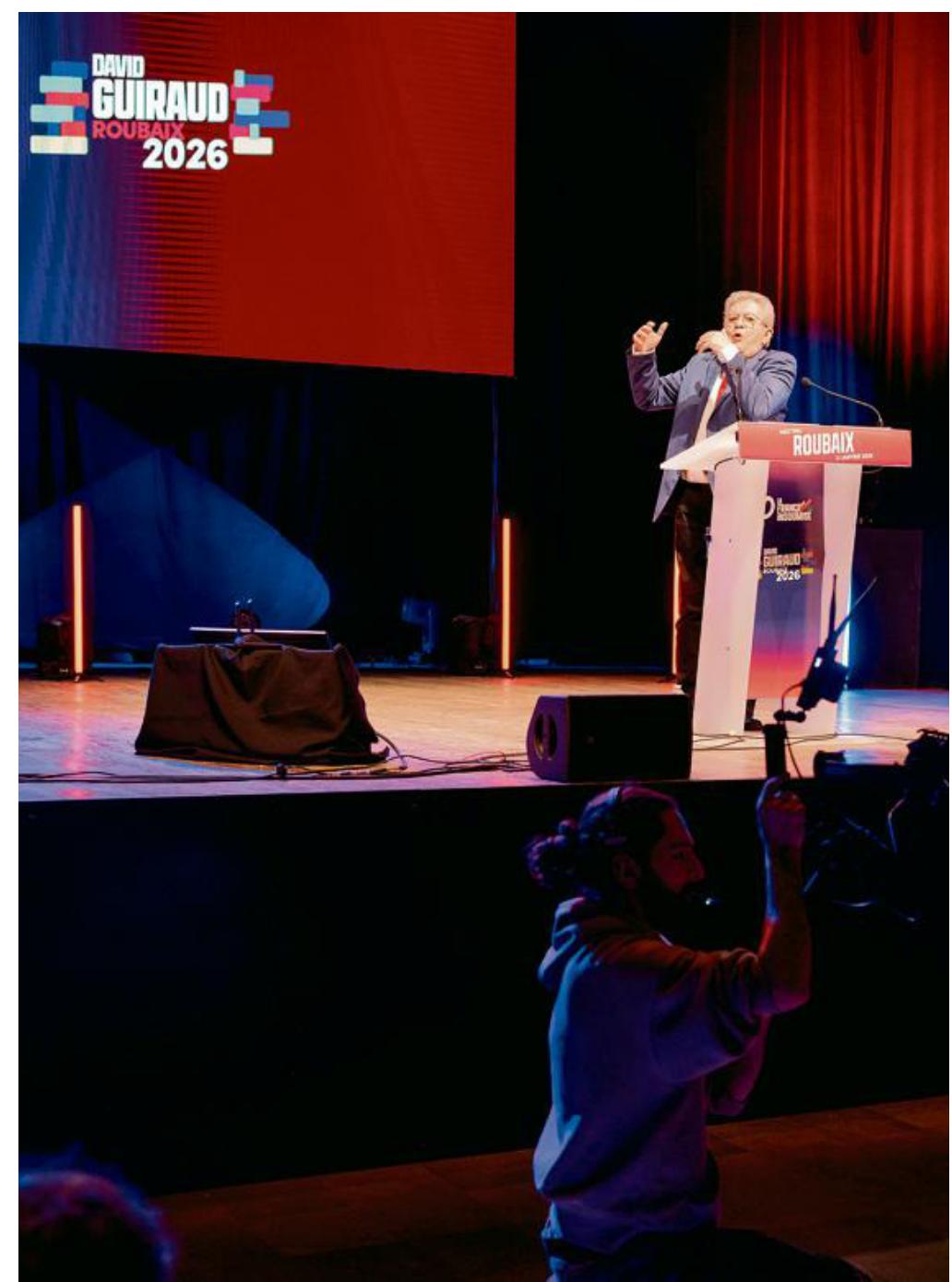
Gaza et son «génocide honteux», laïcité, islam, et lutte contre le racisme: à l'heure où les musulmans sont victimes d'une stigmatisation massive à la droite de l'échiquier politique, le leader «insoumis» a déroulé un discours centré sur des thématiques à la fois nationales et calibrées pour l'assistance. A Roubaix (Nord), ville la plus pauvre de France, selon l'Insee, une grande partie de la population est issue de l'immigration maghrébine. «Quand vous mettez un bulletin de vote "insoumis", vous mettez un bulletin de vote contre le racisme, contre l'islamophobie, pour la République, pour la liberté de conscience», a proclamé le leader de LFI.

De son côté, David Guiraud a insisté sur la «stigmatisation» des populations locales et porté aux nues l'identité roubaïenne. Voilà presque quatre ans que le fils de l'ancien maire socialiste des Lilas (Seine-Saint-Denis), Daniel Guiraud, arpente les rues de la ville du Nord, où il espère faire oublier son statut de parachuté. Élu en 2022 et 2024 député de la circonscription, il ne cache pas vouloir prendre la mairie depuis deux ans.

Imen (comme les autres personnes citées par leur seul prénom, elle n'a pas souhaité donner son nom), une étudiante en médecine de 22 ans, qui vote LFI à toutes les élections, le trouve «assez impliqué, en contact avec la population» et apprécie ses «engagements pour la Palestine» et «les causes antiracistes». Venue avec son mari et des amis, Djamil, 58 ans, gestionnaire financière dans la ville voisine de Villeneuve-d'Ascq, aime bien son slogan, «Fier de Roubaix». «On est fier de nos parents, qui sont venus en France», ajoute-t-elle. Réjane, retraitée, ancienne écrivain public, hésite encore entre le natif d'Ile-de-France «présent dans les associations», et Karim Amrouni, conseiller d'opposition, derrière lequel s'est rangée la gauche hors LFI. «Parfois, il va un peu trop loin Mélenchon, ça me dérange», explique-t-elle, tout en redoutant les effets de la division de la gauche sur le scrutin.

Programme très lisse

Tandis que David Guiraud déroule son discours, des militants du collectif Nous vivrons, créé dans la foulée de l'attaque terroriste du Hamas en Israël le 7 octobre 2023, font irruption dans la salle et scandent des slogans «Pas d'antisémites dans nos mairies!», en brandissant des photos du candidat «insoumis», portant la mention: «Met une cible dans le dos des juifs». Des références à des sorties controversées du député, accusé d'avoir minimisé les attaques terroristes du Hamas lors d'une conférence à Tunis, en novembre 2023, et d'avoir rendu, à tort, Israël responsable du massacre de Sabra et Chatila au Liban, en 1982. Sous le feu des critiques, l'élu, qui a refusé que *Le Monde* le suive en campagne, s'est ensuite amendé.



Jean-Luc Mélenchon à Roubaix (Nord), le 31 janvier. AGNES DHERBEYS/MYOP POUR «LE MONDE»

Sur le papier, Roubaix devrait être à portée de main pour LFI, qui a fait des quartiers populaires et de la jeunesse des cibles électorautes privilégiées. Jean-Luc Mélenchon et le mouvement populiste développent l'idée de la «nouvelle France» – concept politique qui met en avant le visage d'une France à l'origine plurielle que les adversaires des «insoumis» voient comme une tactique communautariste – censé barrer la route à l'extrême droite.

La partie n'est pas forcément gagnée dans cet ancien fleuron de l'industrie textile miné par l'absence. L'effervescence de la salle Watremez tranche avec l'indifférence qui règne ce samedi rue de l'Epeule, l'une des artères populaires de la ville. Les élections municipales? Fatiha Lebsie, 28 ans, qui a ouvert en avril 2025 une boutique de vêtements, ne «connaît pas les candidats», même si elle a déjà entendu parler de M. Guiraud.

Les laissés-pour-compte de la société, ils ne votent pas, c'est normal. Les gens ne se sentent plus concernés, abonde Karim (un pseudonyme), un artisan dans le bâtiment qui vote blanc. Un groupe d'hommes s'est donné rendez-vous au café du coin. L'un des seuls à avoir le droit de vote, Jamil Gam, 52 ans, «n'a pas fait son choix» entre David Guiraud et Karim Amrouni, même s'il est certain que ce dernier «ne passera pas». «Les gens ne votent pas pour un Maghrébin», considère le Tunisien.

Dans cette ancienne place forte socialiste, ce sont les cinq bureaux de vote du quartier chic de Barbeau qui font l'élection. C'est peut-être pour éviter d'affrayer un électeur-clé, potentiellement

Dans cette ancienne place forte socialiste, ce sont les cinq bureaux de vote du quartier chic de Barbeau qui font l'élection

allergique à la figure de Jean-Luc Mélenchon, que David Guiraud évite d'arburer les couleurs de LFI. Sur le marché populaire du Pile, ce samedi, ses militants distribuent des tracts garantis sans logo ni portrait du mentor. «C'est une élection municipale», justifie Mehdi Massrour, un ancien socialiste, qui soutient David Guiraud. Le candidat «insoumis» tient d'ailleurs à mettre en avant un «collectif», avec Myriam Cau, une ex-écologiste, et Pierre Dubois, ex-maire socialiste (2012-2014), même si aucun ne porte officiellement l'étiquette des autres partis de gauche. Bref, l'*«insoumis»* a décidé de jouer une campagne, loin «du bruit et de la fureur».

«Son programme est très lisse, et ne cherche à ne pas du tout cliver», constate Alexandre Garcin, maire par intérim de la ville et candidat de la droite en remplacement de Guillaume Delbar (ex-Les Républicains), devenu inéligible en décembre 2025 dans la foulée de sa condamnation pour fraude fiscale. En 2014, c'est la division de la gauche qui a offert un fauteuil de maire à ce dernier.

En 2020, c'est l'abstention, en pleine pandémie du Covid-19, et

le vote des quartiers riches qui l'a maintenu. Une défaite qui a servi de leçon à Karim Amrouni. Candidat malheureux de second tour, il avait, lui aussi, misé sur les quartiers populaires, fort de son parcours et de sa notoriété locale. Ce fils d'immigrés algériens a grandi dans une famille de treize enfants, avant de devenir orthodontiste et de soigner de nombreux habitants de la commune.

Possible «quadrangulaire»
Samedi sur BFMTV Lille, Karim Amrouni s'est défini comme un «humaniste» et un «progressiste». «A l'échelon d'un territoire, le clivage gauche-droite n'existe pas», a-t-il déclaré. Ce qui a provoqué un déluge d'insultes de la part de Jean-Luc Mélenchon, qui est allé jusqu'à le comparer au «fasciste Le Pen». «La campagne de LFI bascule dans l'indignité», lui a répondu l'intéressé.

Car les deux listes de gauches sont à couteaux tirés. Le temps de l'union des élections législatives de 2022 et de 2024 semble révolu. Karim Amrouni et Mehdi Chalah, le patron du Parti socialiste local, pensaient alors que David Guiraud ne briguerait pas la mairie, puisqu'il siégeait au Palais-Bourbon. C'était avant que ce dernier ne les mette, selon leur récit, devant le fait accompli.

Entre les anciens compagnons de route, la guerre est déclarée. L'écologiste Ali Rahni, colistier de Karim Amrouni, prédit une possible «quadrangulaire» de second tour, avec la droite et le Rassemblement national. Une perspective possiblement mortifiante pour la gauche. ■

SANDRINE CASSINI

Retailleau prêt à se lancer dans la course à l'Elysée

Le président du parti Les Républicains a mûri sa décision pendant les fêtes. L'annonce serait une affaire de jours

Le suspense n'en est plus un. Sauf énorme surprise, Bruno Retailleau sera candidat à la prochaine élection présidentielle. Fini d'esquiver le sujet 2027, avec pour réponse : « *Colline après colline* », cette expression chère à sa Vendée où aucun sommet ne dépasse les 300 mètres d'altitude. Cette prudence de terrien revendiquée avait fini par désespérer certains de ses soutiens. « *Bruno ne montre pas qu'il a faim* », entendait-on. En décembre 2025, l'intéressé promettait d'accélérer le pas. « *Il faut que je le fasse afin d'être libéré* », confiait-il alors en petit comité.

La libération serait-elle immédiate ? Entouré de ses proches, le président du parti Les Républicains (LR) a mûri sa décision pendant les fêtes. « *Il a enclenché quelque chose dans sa tête* », confirme son entourage. L'annonce serait une affaire de jours ou de semaines. Le sénateur LR de Vendée est prêt à être le candidat chargé de ramener la droite à l'Elysée quinze ans après le départ de Nicolas Sarkozy.

La question a longtemps mûri chez lui. Même au plus fort de sa popularité Place Beauvau, l'ancien ministre de l'intérieur (2024-2025) philosophait sur le poids d'un tel engagement. Il doutait même « *avoir ce virus* », dans un entretien accordé à la journaliste Nathalie Schuck pour sa biographie (*Le Cardinal*, Robert Laffont, 2025). « *Pour devenir président de la République, vous devez faire un choix qui engage la moindre parcelle de votre être* », théorisait-il. Il faut y consentir totalement au sens de la volonté, et intégralement, au sens physique du terme, de toutes vos ressources physiologiques, psychologiques. »

Bruno Retailleau est un cérébral doublé d'un rationnel. L'homme se jette à l'eau quand il en connaît la température. En 2021, il réfléchit déjà à candidater à une future primaire de la droite, et se donne six mois pour percer dans les sondages. Le décollage n'aura jamais lieu. « *Je n'ai pas cette folie en moi, la présidentielle ce n'est pas pour moi* », annonce-t-il à son ami, l'eurodéputé LR François-Xavier Bellamy. Fou ou pas, le président de LR fait aujourd'hui le constat



Bruno Retailleau, lors d'un meeting à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne), le 6 novembre 2025. CYRIL BITTON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

d'être le présidentiable le mieux placé dans son parti. Chez ses soutiens, on veut croire que le trou d'air consécutif à son départ catastrophique de Beauvau, en octobre 2025, ressemble déjà à une affaire ancienne. Les sondages ne seraient pas si mauvais, du moins comparés à ceux de ses concurrents à droite.

L'ancien cavalier du Puy du Fou est remonté en selle, enfin prêt à rattraper au galop ceux partis

avant lui. Avec ou sans primaire interne, le maire LR de Cannes (Alpes-Maritimes), David Lisnard, a déjà annoncé sa candidature le 21 janvier, le président LR de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, mène campagne depuis un moment et le chef de file des députés LR, Laurent Wauquiez, n'a renoncé à rien. « *Il y a des candidats de droite partout. C'est quasiment les 1000 fleurs maoïstes !* », ironisait ce dernier, en faisant référence à la campagne des Cent Fleurs de Mao de 1957, devant la presse parlementaire, le 21 janvier.

Pour Bruno Retailleau, il y aurait donc urgence à accélérer pour marquer son autorité de chef de parti. Mais quand ? Autour du (futur) candidat, les plus pressés plaident dès l'automne 2025 pour une déclaration avant les municipales (prévues le 15 et 22 mars).

Un côté « diesel »

Mais la mauvaise séquence budgétaire est passée par là pour des Républicains plus dissonants que jamais. Quand le président de parti dénonçait un « budget socialiste », Laurent Wauquiez et ses députés refusaient de le censurer, au nom de « la responsabilité ». Et les adhérents et sympathisants de chercher une cohérence.

Existe-t-il encore une fenêtre possible avant le 2 mars et le début

de la campagne officielle des municipales ? « *La politique, c'est toujours de l'adaptation aux circonstances* », rappelle Pierre-Henri Dumont, secrétaire général adjoint du parti LR. Mais quand ces circonstances dépendent également d'un président américain aussi imprévisible que Donald Trump, l'affaire se complique. La garde rapprochée de Bruno Retailleau invoque la nécessité d'avoir un minimum de bande passante pour une telle annonce. « *On se tient prêt, mais, le jour de sa déclaration, on n'est pas à l'abri que Trump ordonne une intervention en Iran* », souffle un conseiller du président du parti LR.

Il y a le « quand » mais aussi le « comment ». Choisir le « 20 heures » ou privilégier une annonce délocalisée ? A l'image d'un Edouard Philippe – le président d'Horizons –, Bruno Retailleau

Pour Retailleau, il y aurait urgence à accélérer pour marquer son autorité de chef de parti

aimera prendre son temps pour développer sa pensée. Ce côté « diesel » colle mal à un journal télévisé et ses entretiens au format réduit. Agnès Evren penche donc pour la seconde option. « *Bruno Retailleau doit incarner un récit, celui d'un homme enraciné, qui a une connaissance intime de la France et ses territoires* », estime la sénatrice LR de Paris. Avant de trancher, Bruno Retailleau consulte et a pris l'habitude de réunir deux fois par mois un groupe d'une vingtaine d'élus. « *Ce n'est pas quelqu'un qui arrive avec une idée arrêtée et consulte pour la forme, il se nourrit de ces discussions et prend différents avis* », souligne Othman Nasrou. Le secrétaire général de LR fait partie d'un comité de six « sages » chargé de mener des auditions pour arrêter des propositions relatives au mode de désignation du candidat à la présidentielle. Celles-ci doivent être ensuite soumises au vote des adhérents LR.

De son côté, le clan de Laurent Wauquiez y perçoit une façon pour Bruno Retailleau de verrouiller une désignation en interne. Et d'éviter une primaire élargie en dehors des frontières de LR. Avec, pourquoi pas, une question du type : « *Souhaitez-vous que le président des Républicains soit le candidat pour la prochaine élection présidentielle ?* » La réponse ferait peu de doute auprès d'un corps électoral qui s'est porté à près de 75 % pour le Vendéen lors de l'élection interne, en 2024. Les conclusions de comité sont attendues avant fin février, mais l'entourage de Bruno Retailleau précise que l'annonce de sa candidature est décorrélée de cet agenda. Après les temps de l'hésitation, de l'introspection et de la consultation, Bruno Retailleau est décidé à passer à celui de l'action. ■

ALEXANDRE PEDRO

Législative partielle: lourde défaite pour LR en Haute-Savoie

L'Union des droites pour la République (UDR), le parti d'Eric Ciotti, allié du Rassemblement national, a remporté, dimanche 1^{er} février, l'élection partielle dans la 3^e circonscription de Haute-Savoie. Antoine Valentin, un dirigeant de l'UDR, a réuni 59,1 % des suffrages exprimés, contre 40,9 % pour son adversaire Les Républicains (LR), Christophe Fournier, sur fond de participation très faible (34,1 %).

La taxe sur le vapotage retirée in extremis du budget 2026

L'article créant une taxe sur les produits de vapotage devrait revenir dans les discussions au cours des prochains mois

Le bruit ne trompe pas. Le cliquetis sec des machines, les flacons de verre qui s'entrechoquent, la respiration des presseurs pneumatiques utilisés pour coller les étiquettes : schlik, ouhhh, schlik, ouhhh... Une petite usine est bien nichée là, au deuxième étage d'un vaste immeuble, dans le 19^e arrondissement de Paris. « *Chaque machine a son rythme, donc dès qu'il y a un problème les opérateurs et opératrices le repèrent rien qu'à l'oreille* », explique Jean Moiroud, le patron de Fuu, un fabricant de liquide pour le vapotage, en traversant le plateau, sourire aux lèvres.

C'est qu'un problème, il vient d'en éviter un, et un gros. A la mi-octobre 2025, le projet de budget pour 2026 préparé par le premier ministre, Sébastien Lecornu, a mis en émoi les professionnels des cigarettes électroniques et du cannabidiol (CBD), un dérivé du chanvre présent dans certains liquides de vapotage. L'article 23 du projet prévoyait de créer une taxe sur les produits de vapotage, d'interdire leur vente en ligne et d'obliger tous les magasins spécialisés à obtenir un agrément administratif, sur le modèle des bu-

reaux de tabac. En séance, certains députés avaient même proposé d'accorder aux buralistes un monopole sur ces produits.

Une triple peine à laquelle la filière a échappé. Dans les ultimes arbitrages, le gouvernement a retiré l'article en cause du texte qui devrait être définitivement adopté lundi 2 février. « *Il y a eu un "deal" politique* », glisse-t-on à Bercy. La suppression a permis de satisfaire les élus de droite opposés à toute hausse d'impôts et de taxes.

Goût amer

« *Une vraie victoire !* », se réjouit Jean Moiroud, qui préside aussi la Fédération interprofessionnelle de la vape (Fivape) et s'alarmait d'un impact très violent sur tout le secteur. Il prédisait la disparition soudaine de 4 000 emplois. Manifestations, conférences de presse, pétition, affiches, rendez-vous avec les parlementaires : sa fédération avait monté une lourde campagne pour bloquer le projet. Les professionnels du chanvre étaient aussi mobilisés. Au bout du compte, les machines peuvent continuer à ronronner, les boutiques à écouter leurs flacons arôme menthe ou tarte au ci-

tron, et les consommateurs – plus de 3 millions de Français – à inhalaer leur vapeur non surtaxée. Mais pour combien de temps ?

Le débat est voué à resurgir. « *Légaliser sur le vapotage reste inéluctable* », estime le sénateur socialiste de la Manche Sébastien Fagnen, pourtant l'un des élus qui ont milité pour la suppression de l'article 23. « *Le sujet reviendra certainement dans le budget 2027* », anticipe aussi le député (Les Républicains, LR; Allier) Nicolas Ray. Au moins trois raisons à cela.

La plus évidente : en recherche d'argent pour remplir les caisses publiques, le ministère de l'économie ne peut que repartir à la charge. Dans sa version initiale, le texte devait faire gagner 120 millions d'euros par an à l'Etat. Mais certains élus, avaient proposé de relever la taxe, de manière à récupérer jusqu'à 1,6 milliard d'euros en 2030. Alléchant, vu de Bercy.

Ensuite, la « *victoire* » revendiquée par les entreprises indépendantes de l'industrie du tabac réunies dans la Fivape a laissé un goût amer à d'autres acteurs de ce combat entre lobbies. La Confédération des buralistes juge ainsi « *incompréhensible* » l'abandon du projet.

Les buralistes, qui disposent d'un monopole sur le tabac, voyaient dans l'article 23 l'occasion d'encaisser la distribution du CBD et des liquides de vapotage, des produits en forte croissance pour lesquels ils se retrouvent en concurrence avec d'autres réseaux, moins contrôlés. Ils entendent bien remonter au créneau. « *Si les fumeurs qui veulent décrocher doivent demain retourner dans les bureaux de tabac pour s'approvisionner en liquide de vapotage, c'est problématique* », met en garde la députée socialiste de la Manche Anna Pic.

Surtout, le mouvement de taxation et de réglementation du vapotage ne cesse de monter en Europe. Plus d'une vingtaine de pays comme l'Allemagne, l'Italie ou la Belgique ont déjà instauré des taxes. La Commission euro-

péenne a adopté, en juillet 2025, deux directives. Elles vont obliger tous les Etats membres à imposer les produits du vapotage à compter du 1^{er} janvier 2028 – et avec une taxation minimale comprise entre 20 % et 40 % du prix de détail, bien supérieure à celle qui était prévue dans l'article 23 du budget. « *L'Europe avance sur la voie d'une assimilation de la vape au tabac, déclare France Vapotage, une fédération de fabricants concurrente de la Fivape. Si la filière ne contribue pas à l'élaboration d'un cadre responsable, d'autres le feront pour elle, et de manière hostile. Le statu quo n'est pas tenable.* »

Les professionnels se préparent donc à une nouvelle bataille, où se heurteront à nouveau les arguments en faveur de l'emploi, de l'industrie, du budget et, avant tout, de la santé. Le vapotage est-il bon ou mauvais pour la santé publique ? Doit-il être favorisé ou bien combattu, comme le tabac ?

Pour les défenseurs du vapotage, la réponse est évidente. « *La vape est le premier moyen utilisé par les Français pour cesser de fumer, et le plus efficace* », assure le patron de la Fivape, Jean Moiroud. Selon les avocats du vapotage, l'essor de

cette pratique explique en partie le recul récent du tabagisme, très marqué chez les jeunes : il n'y a plus que 3 % de fumeurs quotidiens parmi les 15-16 ans, contre 16 % en 2015, selon Santé publique France. « *C'est un moyen de sortir du tabac, ce serait dommage d'en entraver le développement* », appuie Philippe Juvin, député LR des Hauts-de-Seine, rapporteur général du budget, mais aussi médecin.

D'autres se montrent plus dubitatifs. Vapoter n'est pas inoffensif, même si le risque paraît moindre. Bien des liquides contiennent de la nicotine. Pourquoi seraient-ils exonérés des taxes qui pèsent sur les cigarettes ? Le vapotage est aussi accusé de constituer pour les jeunes une première addiction, un possible point de départ vers le tabac. « *Cet effet passerelle est une invention, qui fausse le débat* », réplique la Fivape. « *Entre le recul du tabac et l'essor du vapotage, la consommation nette de nicotine chez les ados a été divisée par deux.* » Après des mois de travail, l'Agence nationale de sécurité sanitaire doit présenter, mercredi, une analyse. Elle permettra peut-être de trancher l'affaire. ■

DENIS COSNARD

En perpétuelle recherche d'argent, Bercy ne peut que repartir à la charge

JO 2024 : des sociétés jugées pour travail dissimulé

Trois entreprises chargées de chantiers pour les Jeux olympiques de Paris doivent être jugées à partir de lundi

Une nébuleuse de sociétés, des «gérants de paille», des travailleurs non déclarés et sans-papiers, un donneur d'ordre qui dit n'avoir rien vu et, pour décor, la construction d'un village olympique où des athlètes du monde entier se sont retrouvés à l'été 2024 pour l'une des plus grandes compétitions sportives internationales.

Les Jeux olympiques (JO) de Paris ne sont plus qu'un souvenir, mais lundi 2 février, devant le tribunal de Bobigny, un procès devait s'ouvrir, qui doit durer jusqu'au 20 février, et au cours duquel 21 personnes et trois sociétés seront jugées, notamment pour avoir executé du travail dissimulé, employé des étrangers sans titre en bande organisée, ou avoir eu recours à des entreprises qui s'en chargeaient.

C'est le cas de GCC, l'une des «dix premières entreprises du secteur BTP», ainsi qu'elle le revendique sur son site Internet. Le groupe s'était vu attribuer la construction de six bâtiments dans le village olympique. La justice lui reproche d'avoir manqué à son obligation de vigilance, en ayant sous-traité des marchés de travaux pour plusieurs millions d'euros à des entreprises qui «dissimulaient une part très conséquente de leurs salariés», pour beaucoup dépourvus de titres de séjour. Comparaîtront notamment devant le tribunal, outre la personne morale de GCC, un directeur d'agence, un directeur de travaux et un chef de chantier du groupe. Sollicité dans

le cadre d'un précédent article sur le sujet, en décembre 2022, GCC avait écrit au *Monde* que la situation s'était «réalisée à [son] insu».

Le point de départ de cette affaire remonte à un contrôle de l'inspection du travail en mars 2022 sur le chantier du village olympique, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Les services de l'Etat avaient été alertés par la CGT. Le syndicat avait été saisi initialement par 12 Maliens et un Ivoirien en situation irrégulière, manœuvres pour l'essentiel sur divers chantiers en région parisienne: celui du village des athlètes mais aussi ceux de la construction d'un Ehpad, de la rénovation d'un lycée ou encore d'un immeuble d'habitation, pour le compte de plusieurs sociétés qui semblaient remonter au même patron, Mehmet B., 42 ans.

Les inspecteurs du travail avaient contrôlé le chantier olympique et identifié dix ouvriers, essentiellement de nationalités malienne et turque, affairés à des travaux de gros œuvre et de maçonnerie pour une société, ERP. Six d'entre eux n'étaient pas déclarés et quatre n'avaient pas de papiers.

Le point de départ de cette affaire remonte à un contrôle de l'inspection du travail en mars 2022

Le mois suivant, un nouveau contrôle avait débouché sur la découverte de dix ouvriers dans la même situation. Par ailleurs, quatre ouvriers maliens en situation irrégulière s'étaient ultérieurement manifestés auprès de la CGT puis des services de l'Etat. Ces derniers expliquaient avoir dû se cacher dans les sous-sols pendant le contrôle du chantier, sur instruction de leur chef.

«Réseau» structuré

L'enquête de l'inspection du travail, dont *Le Monde* a pris connaissance, a trouvé que le donneur d'ordre, GCC, a manqué à son devoir de vigilance en sous-traitant «sciemment» à une entreprise relevant au travail dissimulé et au travail illégal. GCC aurait dû s'étonner que l'entreprise ERP ne déclare qu'un seul salarié en novembre 2021, date de début du chantier, pour un contrat conséquent de 842 000 euros; ou bien qu'ERP ne déclare toujours que cinq salariés en mars 2022, alors même qu'au moins dix ouvriers se trouvaient sur site le jour du contrôle de l'inspection du travail. GCC n'a pas non plus trouvé à redire alors qu'elle a délivré une vingtaine de badges de chantier à son sous-traitant qui lui déclarait quatre fois moins d'employés.

«D'autre part, il est à noter que, sur le même chantier, la société GCC avait recours à un autre sous-traitant - KMF - qui lui aussi recourrait au travail dissimulé», souligne l'inspection du travail. «Je n'ai pas d'explications», dira notamment, et sans convaincre, le président de

GCC, Jacques M., convoqué par les inspecteurs. Il n'est pas poursuivi.

L'enquête préliminaire diligentée à la suite du contrôle, que *Le Monde* a pu consulter, a permis de mettre au jour l'*«organisation structurée»* d'un réseau d'une dizaine de sociétés «éphémères», employant plusieurs centaines de salariés sur des chantiers, «en grande partie non déclarés» et «payés indifféremment par l'une ou l'autre des sociétés». Un montage qui aurait permis de «dissimuler l'employeur réel». Le préjudice total évalué par l'Urssaf est d'au moins 5,7 millions d'euros de cotisations et contributions sociales étudiées pour l'ensemble des sociétés et sur une période allant de 2018 à 2022.

La société KMF, par exemple, qui a existé entre 2021 et 2022, année de sa liquidation, a versé des salaires à quelque 269 personnes alors qu'elle n'en a déclaré que 43 auprès de l'Urssaf. D'après les enquêteurs, son gérant, d'origine malienne, n'était qu'un homme de paille et en réalité un simple ouvrier ne sachant ni lire ni écrire le français.

Une autre société, Batidem, créée en 2020 et liquidée quelques semaines après le contrôle du chantier des JO, a versé 1,8 million d'euros de salaires à près de 319 personnes pour seulement 413 000 euros de paye déclarés. Une troisième société, Y.T.B., aurait payé des salaires à 189 personnes sans les déclarer, entre sa création en 2021 et sa liquidation en 2022. Et ainsi de suite.

Les enquêteurs ont aussi trouvé que, pour dissimuler ces faits lors

L'entreprise ERP n'a déclaré qu'un seul salarié en novembre 2021, date de début du chantier, pour un contrat de 842 000 euros

d'un contrôle, l'un des mécanismes élaborés consistait à dire que les salariés non déclarés étaient «enfants des intérimaires». Cela permettait à l'entreprise contrôlée de «présenter *a posteriori* des contrats de mission antédit», le tout avec «la complicité» d'une société d'intérim. En l'espèce, c'est l'entreprise Morgane, créée en juin 2021, confiée à un gérant de paille, qui aurait permis ce montage – elle a été redevue en mars 2022. «Alors que les salariés contrôlés sur le chantier des JO ignoraient travailler pour Morgane, GCC recevait les contrats de mise à disposition seulement après ledit contrôle.»

A la tête de ces sociétés – liquidées pour la plupart – apparaissent de nombreux ressortissants turcs ou français d'origine turque. «Les mis en cause principaux ont des liens familiaux ou sont originaires de la même province voire du même village en Turquie», écrivent les enquêteurs dans leur procès-verbal de synthèse.

«Les faits reprochés à mon client sont totalement contestés, commente Laurence Mariani, avocate

de Mehmet B., l'un des principaux mis en cause. L'enquête n'a pas été menée dans le respect du principe du contradictoire.» «Beaucoup de raccourcis ont été faits, ajoute Romuald Vanni, qui défend un des gérants d'une société mise en cause et regrette le choix du ministère public de ne pas avoir ouvert d'instruction judiciaire pour se limiter à une enquête préliminaire dans ce dossier. Des gens d'une même communauté ne constituent pas nécessairement une organisation structurée d'auteurs et encore moins une bande organisée.»

Les prévenus encourent dix ans de prison et plusieurs centaines de milliers d'euros d'amende. Les ouvriers à l'origine de l'affaire ont, depuis les faits, obtenu des titres de séjour. «Ils continuent de vivre en France et de travailler, un grand nombre dans le secteur du bâtiment», selon Jean-Albert Guidou, responsable du collectif Travailleurs migrants pour la CGT d'Ile-de-France, dont le syndicat a accompagné une quarantaine d'ouvriers sans papiers qui auraient été victimes de ce réseau.

Selon M. Guidou, le procès qui devait s'ouvrir lundi est «révélateur d'une forme d'industrialisation du recours aux travailleurs sans papiers dans le BTP». «Ceux qui gagnent les appels d'offres sont très peu regardants sur la façon dont les travaux sont menés puisque le seul objectif est de tenir les délais, ajoute M. Vanni. Et à la fin, les mécanismes de sous-traitance les font échapper à leur responsabilité pénale.» ■

JULIA PASCUAL

La disparition des bars-tabacs nourrit la progression du RN

Une étude montre le lien entre le vote pour l'extrême droite et la «recomposition de l'infrastructure sociale des territoires»

Le Balto, La Civette, Le Café des sports... entre 2002 et 2022, la France a perdu 18 000 de ses bars-tabacs. Et, avec eux, des lieux de sociabilité structurants, tant en ville qu'à la campagne. Une hécatombe silencieuse qui n'est pas sans incidence sur la progression du vote pour l'extrême droite, selon une étude du Centre pour la recherche économique et ses applications intitulée «Quand les bars-tabacs ferment. L'érosion du lien social local et la progression du vote d'extrême droite en France», parue vendredi 30 janvier.

En croissant vingt ans de données sur les fermetures de bars-tabacs, grâce au registre des terminaux de jeux de la Française des jeux, avec les résultats électoraux et 2,19 millions d'interventions parlementaires, le chercheur en science politique à l'université de Zurich (Suisse) Hugo Subtil montre comment la disparition de ces établissements «ne marque pas seulement la fermeture d'un commerce, mais la recomposition silencieuse de l'infrastructure sociale des territoires et l'érosion d'un mode de vie populaire tout entier».

«Ces fermetures doivent être comprises moins comme une cause directe que comme un marqueur et un accélérateur de la désagrégation des réseaux sociaux locaux», est-il précisé dans la méthodologie. De fait, cette évolution s'inscrit dans un mouvement plus large de désertification commer-

ciale, de retrait progressif de l'Etat, d'allongement des distances domicile-travail... De 200 000 cafés et bistrots en 1960, la France n'en compte plus que 38 800 en 2023, soit une baisse de plus de 80 %, tandis que de nombreux services publics ont été rationalisés.

«En modifiant concrètement les conditions de la vie collective, ces fermetures affectent la manière dont les citoyens se perçoivent, interagissent et se rapportent aux institutions.» Contrairement aux fermetures de sites industriels, qui produisent des effets électoraux immédiats, celles des bars-tabacs opèrent sur le long terme, note l'étude, qui compare l'évolution du vote Rassemblement national (RN) en fonction du nombre d'élections éoulées depuis l'année de fermeture.

Vide relationnel

Une progression temporelle qui suggère que «ce n'est pas la fermeture elle-même qui affecte immédiatement les comportements électoraux, mais l'accumulation lente de ses conséquences: la raréfaction des interactions ordinaires, l'appauvrissement de la parole collective, la cristallisation progressive d'un récit de déclin qui peut nourrir un sentiment de relégation et finir par trouver son expression électorale».

Si ces fermetures ne sont évidemment pas la cause unique de la progression du RN, elles constituent une dimension non négligeable.

geable de l'*«effritement des conditions matérielles de la délibération»*. Car «quand il n'y a plus de lieu pour se parler, la politique devient un face-à-face entre l'individu isolé et les grands récits médiatisques – et dans ce face-à-face, les discours qui offrent des réponses simples ont un avantage structurel».

L'étude montre aussi que la fermeture des «lieux sociaux» (bars-tabacs, restaurants) n'a pas les mêmes effets que celle des lieux purement «transactionnels» (boulangeries, supérettes...) dans lesquels on ne s'attarde pas: seuls les premiers créent un «vide relationnel» et produisent un effet sur le vote d'extrême droite.

L'étude montre que ce «vide relationnel» a des conséquences politiques propres, indépendantes des

facteurs traditionnellement convoqués pour expliquer le vote RN: «L'effritement du lien social opère comme un mécanisme autonome, qui ne se réduit ni à la pauvreté, ni à l'immigration, ni à la composition sociodémographique des communautés. Même si tous les habitants ne fréquentent pas les bars-tabacs, l'effet électoral se manifeste au niveau de l'ensemble de la commune.»

Les effets se trouvent amplifiés en zone rurale – jusqu'à trois fois plus forts. «Le bar-tabac n'est pas seulement un lieu de consommation. C'est un espace de reconnaissance sociale, un point de rencontre avec les voisins, où se construisent les appartenances locales. Sa disparition transforme en profondeur les modes de sociabilité», écrit M. Subtil.

Si les fermetures de bars-tabacs ne se traduisent pas mécaniquement en votes RN, elles sont récupérées par celui-ci. L'analyse de 2,19 millions d'interventions parlementaires entre 2007 et 2024 a permis au chercheur d'observer comment le RN a construit un registre discursif autour du déclin territorial. Si le RN ne parle pas plus souvent des bars-tabacs que d'autres, il utilise davantage de termes relevant du langage symbolique et affectif («France oubliée», «abandon territorial»...). Un discours qui rencontre le ressentiment des habitants, là où les partis de gouvernement privilient un registre plus technique («fiscalité», «santé publique», etc.).

M. Subtil veut croire que l'action publique peut inverser la tendance et infléchir durablement les trajectoires électorales. En témoigne son analyse montrant que l'ouverture de bars-tabacs est au contraire associée à une baisse du vote d'extrême droite.

Évoquant des pistes pour recréer des lieux de sociabilité, le chercheur préconise plus largement de reconnaître le lien social comme une «dimension du bien-être territorial». «Quand un territoire reçoit de l'attention, la dynamique du ressentiment s'atténue. La reconnaissance compte autant que les équipements matériels.» Et de conclure: «Les choix électoraux ne se réduisent pas à des calculs d'intérêt ou à des préférences idéologiques: ils traduisent aussi l'état du tissu social.» ■

CAMILLE BORDENET



Un bar-tabac fermé à Noyers (Haute-Marne), vendredi 30 janvier. CLAIRE JACHYMIAK/HANS LUCAS

Trois ex-enfants-soldats de l'EI demandent leur rapatriement en France

Détenus en Syrie et en Irak, les trois jeunes Français avaient 12 ans ou moins quand ils ont été emmenés

Adem C., Youssef B. et Amza B. ont le même âge, 22 ans ou à peine plus. Ils ont la même histoire aussi, une de celles que la France préférerait oublier. Chacun d'eux appartient à une grande famille, partie de l'Hexagone faire le djihad en Syrie, parfois trois générations ensemble, sous le drapeau noir de l'organisation Etat islamique (EI). Tous s'étaient radicalisés en France, certains depuis longtemps, d'autres juste avant le voyage. C'était en 2014 : Adem C. et Amza B. avaient 12 ans, Youssef B. pas encore.

Majeurs aujourd'hui, ces trois naufragés de l'histoire sont en train de devenir des symboles. Depuis la chute de l'EI en 2019, la France n'a jamais voulu les rapatrier de Syrie et d'Irak, où ils sont toujours détenus. Mais une récente décision du tribunal administratif de Paris a qualifié ce refus d'*«arbitraire»* et l'a annulé en décembre 2025. Le Quai d'Orsay a désormais jusqu'au 13 février 2026 pour réexaminer sa position.

Autrement dit – et ce serait la première fois –, la France va devoir affronter, concernant ses citoyens, la question des enfants-

soldats. La situation est d'autant plus pressante que le sort de Youssef B., d'Adem C. et d'Amza B. (leur patronyme n'est pas révélé, tous trois étant mineurs lors des faits) est désormais incertain, dans une région en plein chaos. Damas a repris, le 18 janvier, par les armes, le contrôle de l'enclave autonome kurde, dans le nord-est de la Syrie. C'est là qu'étaient emprisonnés la majorité des combattants de l'EI et leurs familles.

Pour «garantir le maintien des terroristes dans des centres de détention sécurisés» et «prévenir les évasions», selon Washington, des évacuations précipitées sont en cours vers l'Irak voisin. Cent cinquante hommes, considérés comme les plus haut gradés de l'EI, ont déjà été transférés, 7 000 autres devraient suivre, dont des ressortissants occidentaux. Mais qu'adviendra-t-il des femmes, des enfants et des jeunes gens, toujours détenus dans des camps ou dans des centres?

En Syrie, au temps du «califat» de l'EI, les familles d'Adem C., de Youssef B. et d'Amza B. n'étaient pas n'importe qui. Là-bas, elles étaient retrouvées sous les projecteurs, chacune à sa façon. Parti

d'Occitanie, le père d'Adem C. avait gagné ses galons en faisant la propagande francophone du régime, hissant son clan au rang des dignitaires, une vie très privilégiée. Sa voix a marqué les attentats du 13 novembre 2015 à Paris : c'est lui qui les revendique en langue française depuis la Syrie.

Les membres de la famille de Youssef B., eux, ont fait le voyage en camping-car depuis l'Alsace. Sur la zone, ils vont être transformés en chair à canon : quatre d'entre eux succombent au combat quelques semaines après leur arrivée, dont le frère et le père de Youssef. C'est lui, le petit dernier, qui va être propulsé sur les réseaux sociaux, portant tee-shirt Benetton et fusil d'assaut, une mise en scène comme l'EI avait coutume de le faire avec des enfans. Dans une vidéo devenue virale, il lâche d'une voix qu'il voudrait menaçante : «*Ici, on est des moudjahidine. On est en Syrie. C'est la guerre! Viens, tu vas voir comment ça se passe, tapette!*» Il venait d'avoir 11 ans. L'EI l'avait baptisé le plus jeune combattant français.

Aucun homme de ces trois familles n'assiste à la défaite finale de l'EI en 2019. Tous sont morts

avant, ciblés par des drones, fauchés au combat ou dans des bombardements. Leurs familles, femmes et enfants, se retrouvent alors dans des camps de détenus dans le nord-est de la Syrie, comme des dizaines de milliers d'autres. A l'époque, la zone est administrée par les forces kurdes, membres de la coalition internationale qui a défaits les djihadistes.

Pour Youssef B., Amza B. et Adem C. commence alors une longue errance carcérale, le destin des ex-enfants-soldats de l'EI. Selon le Middle East Institute, environ 200 d'entre eux auraient survécu, sur quelque 1 100 gamins de 8 à 15 ans enrôlés par l'EI. La plupart étaient voués aux missions les plus exposées, «comme souvent les enfants à la guerre», souligne l'organisation non gouvernementale Human Rights Watch : attentats-suicides, éclaireurs ou postes en première ligne. Parmi les petits Français embriagadés, Youssef B., Amza B. et Adem C. seraient les trois seuls survivants.

«Enfants traumatisés»

Ces enfants-soldats devenus des hommes ont été un casse-tête pour l'ex-administration kurde, hantée par le retour des djihadistes. En théorie, le centre de rééducation d'Orkech était censé les prendre en charge, en tout cas pour 150 d'entre eux. «*Les plus dangereux ou les plus en danger, les deux coïncident d'ailleurs souvent. Ils effraient, mais ils restent aussi des enfants traumatisés, sans repères*», comme l'expliquait Adnan Khalil, un dirigeant du centre, au *Monde* en 2024.

Ces adolescents ou jeunes adultes de 13 nationalités différentes sont aussi ceux que leur gouvernement respectif ont toujours refusé de rapatrier, malgré les appels incessants des forces kurdes.

Parmi les enfants français embrigadés, Youssef B., Amza B. et Adem C. seraient les seuls survivants

Adem C., Youssef B. et Amza B. sont dans ce cas.

La situation d'Amza B. est la seule véritablement connue. Avocate des trois jeunes Français, Marie Dosé a pu le rencontrer, le 25 janvier, avec Matthieu Bagard, président d'Avocats sans frontières France, dans une prison spéciale près de l'aéroport de Bagdad, en Irak. Le jeune homme y a été transféré le 21 juillet 2025. Détenu jusqu'à présent dans le centre d'Orkech, il avait reçu l'ordre ce jour-là de faire son paquetage pour un départ immédiat vers la France. «*Il était fou de joie*», raconte Marie Dosé.

Embarqué à bord d'un bus avec 46 autres prisonniers français adultes, Amza B. n'a compris la réalité du voyage qu'en arrivant au centre de détention du National Center for International Judicial Cooperation, placé directement sous l'autorité du premier ministre irakien au nom de la lutte contre le terrorisme.

Pour l'entretien avec ses avocats, Amza B. a été emmené enchaîné à un autre détenu. Il est le plus jeune dans sa cellule de 27 prisonniers. Selon Marie Dosé, il aurait subi plusieurs interrogatoires visant à lui faire reconnaître des séjours en Irak avec sa famille au temps de l'EI, ce qu'il nie. Sous le règne de l'EI, la sœur d'Amza B. avait été mariée à 13 ans, lui enrôlé à 12. Il a cherché désespérément à fuir les

combats. Les forces kurdes avaient fini par le capturer en 2018. Il avait 15 ans et venait de sauter sur une mine. Amza B. est resté borgne, une moitié du corps paralysée.

Des deux autres jeunes Français, les dernières nouvelles remontent à juin 2025, lors de la précédente visite de M^e Dosé et Bagard dans ce qui était encore l'enclave autonome kurde de Syrie. «*Demain, peut-être, j'aurai oublié que je vous ai vus*», leur avait confié Youssef B., au centre de détention d'Orkech. Gravement touché lors d'un bombardement, il tremblait et s'évanouissait. Comme à Amza B., on lui avait annoncé un retour en France en juillet 2025. Finalement, il n'était pas monté dans le bus vers la prison irakienne, trop faible pour le voyage.

«Je paie le nom que je porte»
Quant à Adem C., il était alors à la prison d'Alaya, dans cette même zone. Gamin, lui ne s'est pas battu avec des armes, mais avec des mots, embriagé dans des opérations de propagande par son père.

Embarqué à bord d'un bus avec 46 autres prisonniers français adultes, Amza B. n'a compris la réalité du voyage qu'en arrivant au centre de détention du National Center for International Judicial Cooperation, placé directement sous l'autorité du premier ministre irakien au nom de la lutte contre le terrorisme.

Pour l'entretien avec ses avocats, Amza B. a été emmené enchaîné à un autre détenu. Il est le plus jeune dans sa cellule de 27 prisonniers. Selon Marie Dosé, il aurait subi plusieurs interrogatoires visant à lui faire reconnaître des séjours en Irak avec sa famille au temps de l'EI, ce qu'il nie. Sous le règne de l'EI, la sœur d'Amza B. avait été mariée à 13 ans, lui enrôlé à 12. Il a cherché désespérément à fuir les

FLORENCE AUBENAS

Le Monde Formalités & Annonces Légales

ACCESSIBLE 24H/24, BÉNÉFICIEZ D'UNE PLATEFORME RAPIDE ET EFFICACE POUR L'ENREGISTREMENT DE VOS ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

-  **DEVIS IMMÉDIAT**
-  **COMpte PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ**
-  **ATTESTATION IMMÉDIATE DE PARUTION EN LIGNE**

Publiez votre annonce dans l'heure sur **annonces-legales.lemonde.fr !**

avec 

Gaza : deux mandats d'amener visent des activistes franco-israéliennes

Deux franco-israéliennes installées en Israël sont l'objet d'une procédure lancée par des juges français pour complicité de génocide

En révélant, le 16 janvier, dans un entretien filmé par *The News*, un site d'information pro-israélien diffusé sur X, qu'elle faisait l'objet d'un mandat d'amener émis par des juges français, l'avocate franco-israélienne Nili Kupfer-Naouri a confirmé les avancées d'une information judiciaire ouverte au printemps 2025 pour complicité de génocide et incitation au génocide à Gaza. Celle-ci vise des civils ayant bloqué l'acheminement de l'aide humanitaire à destination de l'enclave palestinienne, pendant la guerre menée par Israël à la suite des attaques terroristes du Hamas palestinien, entre 2023 et 2025.

Selon les informations du *Monde* confirmées par les parties civiles constituées dans cette procédure et leurs avocats, deux mandats d'amener ont été émis à l'été 2025 visant deux militantes franco-israéliennes : Nili Kupfer-Naouri, fondatrice et présidente de l'association Israel Is Forever, qui se fixe pour objectif la «mobilisation des forces sionistes francophones», et Rachel T., porte-parole du collectif Tsav 9.

Tsav 9 a bloqué plusieurs fois des camions à destination de Gaza en 2024. Israel Is Forever a appelé à rejoindre ces actions et mobilisé des volontaires. Contrairement aux mandats d'arrêt, les mandats d'amener n'impliquent pas une détention provisoire automatique et peuvent être émis par les juges d'instruction, sans avoir à obtenir l'aval du Parquet national antiterroriste (PNAT), compétent en matière de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocides. Ils sont, en théorie, diffusés sur l'ensemble du territoire européen.

Nili Kupfer-Naouri et Rachel T., nées en France, sont installées de

longue date en Israël, où elles militent dans la sphère de l'extrême droite nationaliste. Dans l'entretien à *The News*, Nili Kupfer-Naouri explique : «Le risque, c'est que je ne pourrai plus mettre les pieds en France parce que je n'ai pas l'intention d'aller dans les geôles françaises, ni en garde à vue ni autrement.»

Elle qualifie l'information judiciaire de «délire antisémite» et révèle que trois membres d'Israel Is Forever en France «ont été convoqués» et «ont subi des interrogatoires» par les gendarmes. *Le Monde* n'a pas réussi à la joindre. Contactée, Rachel T. dit constater «que la justice française est plus diligente pour s'occuper d'une plainte déposée par une association radicale pro-palestinienne que pour celles déposées par Avocats sans frontières et l'OJF [Organisation juive européenne] contre des apologies de terrorisme proférées par des députés "insoumis".»

«Résistance juridique»

Le collectif franco-palestinien Nidal, dont l'une des parties civiles – qui préfère garder l'anonymat pour raisons de sécurité – est membre, estime que «ces mandats d'amener démontrent la force de la diaspora franco-palestinienne, qui met en place sa résistance juridique en vue d'une justice qu'elle mérite. Cela fait des années que [Nili Kupfer-Naouri] tient des propos apologétiques de crimes contre l'humanité et de génocide. Nous sommes très heureux que la justice française s'en saisisse».

Les avocates de cette Franco-Palestinienne représentent aussi l'Union juive française pour la paix (UJFP), qui s'est constituée partie civile dans cette affaire. «Ces mandats d'amener traduisent

le caractère sérieux et réel des faits dénoncés. La complicité de génocide n'est pas un concept abstrait, ce sont des actions très concrètes et précises sur lesquelles enquête l'Office central de lutte contre les crimes de haine [OCLCH]», estime M^e Marion Lafouge et Damia Taharrouai. Selon nos informations, des chercheurs, historiens et responsables d'ONG travaillant dans l'humanitaire ont été entendus par les gendarmes de l'OCLCH.

Trois grandes associations palestiniennes, Al-Haq, Al-Mezan et le Centre palestinien pour les droits humains, sont également parties civiles dans ce dossier. «Ces mandats d'amener marquent la première reconnaissance judiciaire de ce que le fait de priver délibérément les Palestiniens de Gaza d'aide humanitaire peut constituer un acte de complicité de génocide», réagit M^e Clémence Bectarte, leur avocate. Ces ONG spécialisées dans la défense juridique des droits des Palestiniens ont fait l'objet de sanctions américaines pour leur engagement dans des procédures judiciaires internationales.

En France, une autre plainte, visant des soldats franco-israéliens pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide, pourrait prendre un tour diplomatique plus complexe si elle devait déboucher sur l'émission de mandats d'amener ou d'arrêt. Nili Kupfer-Naouri en est bien consciente puisqu'elle déclare dans son entretien : «Ce qui est grave, c'est que ça représenterait un précédent malheureux pour tous nos soldats franco-israéliens qui ont participé à la "guerre de rédemption" [à Gaza entre 2023 et 2025] et qui veulent visiter leur famille en France.» ■

CHRISTOPHE AYAD

La Sologne, terrain de chasse des capitaines d'industrie

De nombreux riches patrons français se sont installés dans la région, où ils pratiquent une chasse décriée par certains locaux

REPORTAGE

SALBRIS (LOIR-ET-CHER)
- envoyée spéciale

Pour cartographier les lieux que les gros patrimoines affectionnent sur le territoire français, une étude de la Fondation Jean Jaurès, publiée en septembre 2025, proposait d'utiliser, comme indicateur, l'implantation des agences immobilières haut de gamme Barnes. Conformément à sa promesse commerciale d'être présente «dans les plus beaux lieux de villégiature», l'enseigne déploie son réseau dans les quartiers huppés des grandes villes, ainsi que dans les stations balnéaires et de sport d'hiver les plus sélectes. Et, plus curieusement, à Salbris (Loir-et-Cher), bourg rural d'un peu moins de 5 000 habitants au cœur de la Sologne.

Pourquoi s'installer dans cette région d'anciens marais, couverte de forêts? Au volant de son robuste pick-up Ford Ranger Raptor noir, fusils et cartouches à l'arrière, Martial Renaud, directeur de Barnes à Salbris, explique que «beaucoup de capitaines d'industrie viennent en Sologne pour la proximité de Paris et la passion de la chasse». L'aristocratie puis les hommes d'affaires affectionnent de longue date ces terres giboyeuses. Mais Barnes ne s'y est implantée qu'en 2022.

Depuis l'épidémie de Covid-19, l'agent immobilier note que ces grandes fortunes y passent de plus en plus de temps. «Ils ont tendance à arriver le jeudi pour repartir le lundi», dit-il. Or, «quand on passe trois ou quatre jours dans une résidence secondaire, ce qui est agréable et confortable, c'est d'avoir des amis autour de vous, qui achètent en Sologne. C'est ce qui fait ce développement».

Direction : le château de Rère, à Theillay, entouré de douves, en fort mauvais état, à vendre au prix de 1,3 million d'euros, auxquels il faut ajouter un budget de 2 millions de travaux. «La famille d'Orléans en a été propriétaire, puis le domaine a été racheté par un voisin qui souhaitait agrandir sa propriété et qui revend le château», détaille Martial Renaud. Le vendeur serait, de sources concordantes, l'homme d'affaires Jean-Philippe Rey (UrbanSoccer, B&M...).

Fiscalité attractive

Dans la liste – non exhaustive – des ultrariches amoureux de ces bois où prolifèrent sangliers et cervidés figurent les frères Alain et Gérard Wertheimer, actionnaires de Chanel; Olivier Bertrand, dont le groupe de restauration Bertrand rassemble les enseignes Hippopotamus, Léon, Lipp, Au pied de cochon, Le Procope ou La Coupole; le coiffeur Franck Provost, à la tête de deux propriétés, dont une rachetée aux héritiers d'Olivier Dassault; ou encore le PDG de l'assureur Generali, Philippe Donnet, également président du conseil d'administration du domaine national de Chambord, initié à la chasse solognote par son mentor Claude Bébéar, figure du capitalisme français et fondateur du groupe AXA, mort

en novembre 2025. Sans compter Benjamin Tranchant, l'héritier du groupe de casinos qui porte son nom; Olivier Bouygues, actionnaire du groupe du même nom; ou Eric Larchevêque, cofondateur de Ledger, solution de portefeuilles pour stocker ses cryptomonnaies.

Une accumulation rare de capital entre bois et étangs, qui s'explique par une quête de nature, de tranquillité et une fiscalité attractive. «L'abattement est des trois quarts de la valeur: si par exemple on achète une forêt 1 million d'euros, 750 000 euros seront exonérés de l'impôt sur la fortune immobilière. Et lorsqu'on transmet on ne paye les droits de succession que sur 250 000 euros», résume l'agent immobilier. En 2025, il a réalisé sa plus grosse vente, «de plusieurs dizaines de millions d'euros». Une propriété historique de quelque 1 000 hectares de terrains, à proximité de Lamotte-Beuvron, avec étangs, plaine et forêt, «détenue depuis très longtemps par une famille et vendue à un capitaine d'industrie», glisse Martial Renaud.

C'est aussi l'agence Barnes qui a traité la vente des trois grandes propriétés solognotes d'Olivier Dassault, député de l'Oise et fils de l'industriel Serge Dassault, décédé brutalement dans un accident d'hélicoptère en 2021. «L'une était un domaine totalement ouvert pour chasser le grand et le petit gibier, une autre était dédiée à la chasse du petit gibier – faisans, canards, etc., et la troisième était un domaine clos où il chassait le grand gibier», détaille l'agence. Nous avons dû recouper les domaines, vendus à neuf personnes différentes, pour un montant global de quelque 30 millions d'euros.

Cette mainmise des ultrariches sur la Sologne ne va pas sans créer de tensions. Des Solognots s'agacent de voir de grands propriétaires prendre un peu trop leurs aises en grillageant leurs terrains, quitte à empiéter parfois sur les chemins communaux. L'association Les Amis des chemins de Sologne est née il y a près de trente ans lorsque ses fondateurs, Raymond et Marie Louis, ont dû renoncer à leur balade parce que leur voisin, le baron Bich, industriel créateur du style Bic, «avait installé une grille en travers d'un chemin pour empêcher le gibier de sortir de son domaine», raconte Raymond Louis, par ailleurs à la tête d'une entreprise d'entretien de propriétés.

Deux chasses s'opposent en Sologne. «Nous, on fait attention à l'éthique, l'animal a la chance de pouvoir s'enfuir. Et quand on a prélevé au maximum cinq sangliers, on arrête, on les dépêce, tout le monde en emporte et il n'y a rien de perdu», affirme Raymond Louis. Tandis que, dans certaines de ces grandes chasses-là, ils tuent des dizaines et parfois jusqu'à 250 animaux par jour de chasse. C'est à qui va en tuer le plus. C'est du ball-trap sur cibles vivantes.»

«Nous constatons en Sologne qu'il y a, dans des domaines clos, une densité d'animaux qui s'apparente à de l'élevage clandestin», abonde Jean-Noël Rieffel, directeur régional de l'Office français de la biodiversité (OFB). Tout le gibier ne peut pas être consommé. Les dépouilles peuvent être jetées, incinérées ou enterrées. Il arrive aussi de trouver des sacs-poubelle abandonnés dans un fossé, contenant des faisans ou des chevreuils qu'un chasseur n'a finalement pas souhaité rapporter chez lui pour les cuisiner.

Les désaccords sur la chasse s'expriment le plus souvent mezze voce. Après la mort accidentelle d'Olivier Dassault, Hubert-Louis Vuitton, président de la fédération de chasse du Loir-et-Cher, lui avait rendu hommage en déclarant à *La Nouvelle République*: «J'avais de bonnes relations avec lui malgré nos divergences sur la façon de chasser.»

En juillet 2025, une affaire a fait l'effet d'un coup de tonnerre en



Château de Rère, à Theillay (Loir-et-Cher), le 21 janvier. Il a été mis en vente pour 1,3 million d'euros. CYRIL CHIGOT/DIVERGENCE POUR «LE MONDE»



L'Atelier du Loup, à Salbris (Loir-et-Cher), le 21 janvier. CYRIL CHIGOT/DIVERGENCE POUR «LE MONDE»

mise dans les forêts solognotes. Au point que, le 21 janvier, deux gardiens salariés du domaine de chasse d'un riche entrepreneur se sont garés devant la voiture de Raymond Louis, occupé à nous montrer une propriété engrangée, et lui ont fait baisser sa vitre. «Ton combat des victimes collatérales, ont-ils proféré d'un ton comminatoire. C'est mauvais pour nous, les salariés, mais aussi pour l'économie autour, les traiteurs qui travaillent les week-ends, les blanchisseries, les artisans.»

Prédistant que des grands patrons, et les clients qui louent leurs chasses au prix fort, finiraient par délaisser la Sologne, l'un des gardiens a lancé: «Vous savez qu'en Espagne on chasse comme on veut, vous croyez que ça leur posera un problème de prendre l'avion? Qui alors aura les reins assez solides pour payer les restaurations des bâtiments, l'entretien, les chauffer, payer du personnel?»

«Agent immobilier de la ville»

Figure montante de l'extrême droite, Alexandre Avril, maire de Salbris, chef-lieu du canton de la Sologne, ne se dit, lui, «pas inquiet», mais dans l'action pour développer sa ville et en faire «la capitale de la chasse». On le croise dans le centre du bourg, gilet orange de sécurité sur le dos, aventure à gérer un accident de gaz provoqué par un engin de travaux.

C'est également Alexandre Avril qui a suggéré au groupe immobilier Barnes d'ouvrir une agence à Salbris, dans un bâtiment laissé à l'abandon, et entièrement restauré, à la sortie de la commune. «Il est venu nous chercher pour que nos clients participent au développement de la commune, et pour refaire un pôle économique dans la partie sud de Salbris, qui était en déclin», souligne Martial Renaud.

Dans ce pôle économique, un vaste espace commercial dévolu à la chasse a ouvert en octobre 2025, rassemblant une armurerie haut de gamme et l'enseigne Champgrand, spécialisée dans l'équipement et les vêtements techniques de plein air. A quelques mètres de là se tient L'Atelier du loup, une petite usine de découpe et de transformation de gibier. Un projet là encore porté par Alexandre Avril. «L'avenir de la chasse doit être éthique, dit-il. Il est très choquant qu'on tire autant d'animaux qui sont ensuite jetés, ce qui est illégal et qui pourtant se pratique avec la profession du gibier, notamment des sangliers.»

L'établissement a donc fait jouer ses relations de chasse pour trouver trois investisseurs de premier plan, tous propriétaires de domaines en Sologne: Jean-Philippe Rey, Yves Forestier, ancien patron du groupe de location de véhicules frigorifiques Petit Forestier, et Olivier Bertrand, le plus gros restaurateur français. «Les débouchés sont le marché de Rungis, les grossistes revendeurs et puis la restauration, explique Humbert de Seroux, le patron de L'Atelier du loup. Avec notamment les brasseries parisiennes du groupe Bertrand, et on est en phase d'étude pour monter sur la restauration plus lourde, type Hippopotamus.»

Tout un écosystème. ■
VÉRONIQUE CHOCRON

Comment la fragmentation du travail nourrit la précarité

LE TRAVAIL MORCELÉ 14 CDD, microentreprenariat, temps partiel subi, plateformes... La précarité affectant plus d'un quart des travailleurs en France retardé l'indépendance des jeunes, complique la recherche de logement, fragilise le collectif de travail et alimente l'abstention électorale

Patricia reprend à peine son souffle lorsqu'elle retrace son parcours de cheffe de cuisine. «En début de carrière, j'ai été en CDD puis en CDI dans plusieurs secteurs, et je l'agrémentais de missions en intérim pour compléter mes revenus», commence la jeune femme de 34 ans (qui n'a pas souhaité donner son nom). Avant de poursuivre : «En 2019, je me suis tournée vers les plateformes de mise en relation pour des missions en restauration, car le salaire paraissait plus attractif. C'était comme de l'intérim, mais plus structuré, plus flexible, ça paraissait révolutionnaire. Jusqu'au jour où la répression des fraudes m'a contactée pour me dire que la plateforme que j'utilisais était poursuivie pour travail dissimulé.» Aujourd'hui, elle continue d'enchaîner les postes dans les restaurants sous le statut de microentrepreneur, jamais très stables, jamais très longtemps, et, dans son secteur comme dans beaucoup d'autres, ils sont des milliers comme elle.

Depuis vingt ans, l'emploi se morcelle en France. Certes, entre fin 2019 et fin 2024, en dépit de la pandémie de Covid-19, des tensions internationales et des incertitudes politiques, le pays a créé quelque 1,7 million d'emplois, soit une hausse de 5,9 %, supérieure à celle de la croissance. Mais ce chiffre masque un phénomène : autrefois considéré comme la norme, le salariat stagne, tandis que les formes de travail non salarié – les indépendants, principalement les microentrepreneurs – prennent de l'essor. Ce n'est pas tout. Les stages de fin d'études ne cessent de s'allonger, les plateformes proposant des jobs à la tâche essaient et le nombre de «slasheurs», ces personnes contraintes de jongler entre plusieurs petits boulot pour boucler leurs fins de mois, augmentent.

Cette «mosaïcation» de l'emploi est lourde de conséquences économiques, sociales et politiques. Elle retarde l'indépendance des jeunes, qui peinent à se loger. Elle fragmente un peu plus encore le rapport au collectif, quand le taux de syndicalisation est déjà au plus bas. Elle alimente une frustration et un découragement qui ne sont pas sans incidence au moment de voter.

La part des CDD augmente depuis 1985

Evolution de la part des emplois en contrat à durée déterminée (CDD) dans l'emploi total, en %



La part des microentrepreneurs augmente depuis 2008

Evolution de la part des emplois indépendants non salariés dans l'emploi total, en %



YASMINE GATEAU

« QUAND L'EMPLOI SE DÉGRADE, LE NOMBRE DE CHÔMEURS S'INSCRIVANT COMME MICROENTREPRENEURS POUR TENTER DE TROUVER UN MINIMUM D'ACTIVITÉ AUGMENTE »

ÉRIC HEYER
de l'Observatoire français des conjonctures économiques

triplé en quinze ans, et trois travailleurs du secteur sur quatre sont microentrepreneurs.

«Cet emploi non salarié devrait continuer à progresser plus rapidement que le salarié» dans les mois et trimestres à venir, pronostique Eric Heyer, de l'Observatoire français des conjonctures économiques. C'est l'un des effets de la progression du chômage (en hausse de 6,8 % sur un an, et de 2,6 % au quatrième trimestre 2023). «Quand l'emploi se dégrade, analyse l'économiste, le nombre de chômeurs s'inscrivant comme microentrepreneurs pour tenter de trouver un minimum d'activité augmente.» De fait, 3 microentrepreneurs sur 10 adoptent ce statut pour compléter leurs revenus, et non pour développer une activité principale. Ils touchent en moyenne 670 euros par mois, selon l'Insee, bien loin du salaire moyen dans le secteur privé (2730 euros en 2024), et 11 % déclarent ne rien gagner du tout, car ils ne se versent pas de rémunération ou bien leur activité est déficitaire.

La précarité touche un travailleur sur quatre

Au retour en force des indépendants s'ajoutent les différents statuts plus ou moins précaires qui cohabitent sur le marché du travail : salariés en CDD (7,6 % des actifs en 2024), intérimaires (1,9 %), ou alternants et stagiaires (3,4 %), tandis que les salariés en CDI représentaient 73,1 % des actifs en 2024, selon l'Insee, alors qu'il frôlait les 78 % en 2004. Autrement dit, plus d'un travailleur sur quatre subit une forme de précarité, dans la durée du contrat, la forme de travail, ou la protection sociale associée à son statut. A l'instar des microentrepreneurs : leurs cotisations sont uniquement calculées sur le chiffre d'affaires sans ouverture automatique de droits pour l'assurance-chômage, alors que les salariés cotisent au régime général, qui inclut l'assurance-chômage et des prestations sociales plus complètes.

De plus, selon l'Insee, 17,6 % des personnes en emploi sont en temps partiel (dont 77,9 % de femmes). Parmi elles, un quart sont en temps partiel subi – la durée hebdomadaire de travail est inférieure à ce qu'elles désirent. S'ajoutent aussi à cela le portage salarial – ce

système dans lequel l'indépendant signe un contrat de travail avec une entreprise, laquelle signe elle-même un contrat commercial avec une entreprise cliente –, pour lequel il n'existe pas d'évaluation chiffrée officielle ; et, surtout, la «plateformisation» observée dans un nombre croissant d'activités, et imposant bien souvent aux travailleurs de s'y enregistrer sous le statut de microentrepreneur. Si les premières plateformes sont apparues dans les transports, avec Uber, puis dans la livraison de repas, il en existe aujourd'hui dans tous les secteurs, ou presque.

Y compris dans les services à la personne (bricolage, jardinage, livraison de courses), où certaines, comme AlloVoisins, Shopop ou Pickme, proposent à des particuliers cherchant à compléter leurs revenus d'offrir leurs services pour quelques euros. «La plupart des gens sur ces applis sont comme moi : ils ont du mal à décrocher un emploi avec des horaires réguliers ou à temps plein», témoigne Elsa (le prénom a été modifié), 54 ans, employée à temps partiel dans le commerce dans le sud de la France, qui porte des colis ou fait de la traduction en passant par des plateformes.

Isabelle Daugareilh, maîtresse de conférences à l'université de Bordeaux et directrice de recherche au CNRS, observe avec inquiétude cette «fragmentation des normes juridiques de travail». «A l'origine, le droit du travail a été conçu comme un droit commun, y compris en intégrant des travailleurs à la marge, rappelle-t-elle. Le salariat avait cette force d'inclusion.» Et elle est en train de disparaître.

Des difficultés pour se loger, des perspectives réduites

L'émergence de bataillons d'indépendants, de microentrepreneurs ainsi que d'intermittents n'érode pas que la «force d'inclusion» du salariat. Elle a de profondes conséquences sur le tissu social et la vie des individus. Trouver un logement, en particulier, est devenu le cauchemar de nombreux jeunes. En zone tendue, cela relève quasiment de l'impossible, et pour cause : les agences immobilières demandent aux candidats des revenus égaux à au moins trois fois le montant du loyer,



mais surtout un CDI, hors période d'essai. Acheter sans ce graal n'est guère plus facile, les banques se montrant particulièrement frioleuses pour prêter à ces travailleurs précaires. Or il est difficile de se projeter dans l'avenir sans possibilité de se loger correctement. «C'est tout le cycle de vie et l'horizon patrimonial des jeunes qui est ainsi chamboulé», résume l'économiste Maxime Sbaihi. Ce spécialiste de la démographie à l'Institut Montaigne fait même le lien entre la difficulté à se loger et la baisse de la natalité: «Faute de visibilité, de toit, de moyens, on ajuste, on décale et on revient à la baisse les projets familiaux.»

En outre, le travail indépendant offre, dans les faits, des perspectives de carrière moindres que le salariat. «Les indépendants ont 40 % de chances en moins d'être en mobilité sociale ascendante que les salariés», indique l'Insee, dans une étude de juillet 2025. Sans compter que, dans certains cas, les conditions de travail liées à ce statut se paient cher, à long terme, sur la santé physique et mentale, en particulier dans la livraison et les transports. «Pour gagner l'équivalent d'un smic, un livreur doit travailler deux ou trois fois plus qu'un travailleur normal», rappelle Mme Daugareilh.

Dans les métiers du nettoyage ou du «care», auxquels se sont intéressés François-Xavier Devetter, enseignant-rechercheur en économie à l'université de Lille et à l'Institut de recherches économiques et sociales, et Julie Valentin, maîtresse de conférences au Centre d'économie de la Sorbonne (université Paris-I), les travailleurs gagnent souvent moins d'un smic mensuel plein, car la plupart sont en temps partiel, «mais leurs journées ne sont pas moins longues, et l'emprise du travail sur leur vie correspond de fait à un temps plein», explique François-Xavier Devetter, en raison des horaires tôt le matin, avant l'ouverture des bureaux, ou le soir après la fermeture. Un rythme particulièrement «pénalisant en matière de conciliation vie familiale-vie professionnelle», ajoute Julie Valentin.

Selon la Fédération des entreprises de prêté, environ 70 % des fonctions du nettoyage et du gardiennage sont externalisées. Or les entreprises sous-traitantes connaissent plus d'accidents et de maladies profes-

sionnelles que les autres, et de nombreuses enquêtes sur le secteur montrent que l'organisation en sous-traitance est elle-même facteur de dégradation des conditions de travail, par l'intensification de l'activité qu'elle induit et par la dégradation des collectifs de travail.

Le collectif affaibli

En raison de cette parcellisation de l'emploi, des salariés en CDI côtoient au quotidien des collègues au statut fragmenté: CDD, intérimaires, microentrepreneurs... Dans une même organisation, ces statuts dessinent de nouvelles hiérarchies et détruisent les liens au sein d'un collectif de travail, redonnant du pouvoir au management et affaiblissant celui des travailleurs. «Le fort déclin syndical n'est pas lié au désamour des syndicats, mais à l'éclatement du tissu productif», affirme Remy Ponge, maître de conférences en sociologie à l'université Aix-Marseille.

Parce qu'ils sont concentrés sur les difficultés du quotidien, parce qu'il leur est difficile d'identifier la structure à laquelle s'adresser, ou encore par peur des représailles s'ils se plaignent, les travailleurs précaires se tournent peu vers les organisations syndicales, qui peinent à s'adapter à cette nouvelle donne sur le marché du travail.

En réduisant les perspectives professionnelles et les possibilités d'intégration des jeunes, quand le budget nécessaire pour se loger, se nourrir, voire se déplacer, ne cesse d'augmenter, la fragmentation de l'emploi nourrit aussi un sentiment de déclassement et des tensions sociales. Et cela a également une traduction dans les urnes : un quart des précaires disent ne pas voter, souligne Tristan Haute, maître de conférences en science politique à l'université de Lille. «La précarité engendre plutôt l'abstention», analyse-t-il. La dégradation des conditions de travail, l'ascenseur social bloqué, la stagnation des salaires alimentent plutôt, selon lui, des frustrations susceptibles d'«engendrer du vote protestataire». ■

BÉATRICE MADELINE ET JULES THOMAS

Prochain article Quand le CDI reste la norme pour décrocher un logement

« Jamais tranquille » : l'épuisante recherche du prochain contrat

Pour les plus de 6 millions de Français en emploi court, il faut toujours penser au job d'après. Une course qui pèse sur le quotidien

C ourir après le prochain CDD, le prochain temps partiel ou la prochaine mission d'intérim. Pour les millions de salariés en emploi précaire (6,1 millions en contrat court et 4,7 millions à temps partiel fin 2025), décrocher un poste ne suffit pas. Il faut toujours penser à l'après. Une bonne partie de leur temps libre est alors consacrée... à la recherche de travail. Reléguant la vie privée au second plan. «Difficile de prévoir des activités régulières, quand l'activité est irrégulière», raconte Thibault, technicien dans le théâtre (les témoins cités sous leur seul prénom ont souhaité garder l'anonymat). Cet intermittent a fait une croix sur les activités sportives ou associatives devant l'impossibilité de s'engager. Il passe sa vie à parcourir la France, mais prévoir des vacances est compliqué. «Difficile de trouver un espace détaché entre travail et non-travail», résume-t-il.

Dans la durée, cela signifie «avoir des craintes pour [son] emploi, devoir changer de qualification ou de métier», expliquent les chercheuses Véronique Rémy et Véronique Simonnet, dans une analyse de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques portant sur les caractéristiques de l'emploi temporaire. Selon cette étude publiée en mars 2025, ces travailleurs précaires sont bien plus exposés à l'insécurité de l'emploi que ceux en CDI. L'indicateur d'insécurité (fondé sur la crainte pour son emploi, l'obsolescence de sa qualification, la facilité à retrouver un poste sans perte de revenus) est de 0,46 pour les intérimaires, 0,42 pour les CDD et... 0,33 pour les CDI.

Dans un contexte de contraction du marché de l'emploi et de concurrence entre diplômés, les jeunes sont très exposés. En 2024, un quart des 15-24 ans étaient en CDD ou en intérim (contre 9,1 % des 25-49 ans), selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), et 22 % à temps partiel. Ils sont plus touchés par le sous-emploi, cette inconfortable position où l'on travaille moins que ce qu'on voudrait.

« Loin du rêve vendu à l'école »

Julie ne dira pas le contraire. Durant son master en management, achevé en 2024, elle a accumulé trois stages de deux à six mois chacun et une alternance d'un an, dans le conseil et la transformation numérique. Tout cela pour se retrouver au chômage, et se résigner au bout d'un an à accepter un CDD de six mois à temps partiel en communication dans une PME, payé au smic. «J'ai dû revoir mes attentes après des centaines de candidatures refusées par manque d'expérience. On est bien loin du rêve vendu lors des conférences de l'école sur notre future employabilité, nos salaires à plus de 40 000 euros par an...», témoigne-t-elle, désabusée.

L'errance de ces débuts de carrière est nourrie, selon Florence Ihaddadene, maîtresse de conférences à l'université de Picardie-Jules-Verne, par certains choix en matière de politiques publiques d'insertion des jeunes : «Stage, alternance, volontariat, service civique... tout cela segmente le marché de l'emploi avant même que l'on y entre. Côté employeur, ces dispositifs deviennent une sorte de période d'essai avant d'embaucher. Mais ils construisent surtout des travailleurs adaptés à la précarité de l'emploi.»

Stressée à l'idée de devoir recommencer ce travail harassant de recherche d'emploi à la fin de son CDD, Julie n'exclut pas de se lancer en microentrepreneuse. C'est dire. Tant le quotidien des microentrepreneurs, c'est aussi la peur du lendemain.

EN 2024, UN QUART DES 15-24 ANS ÉTAIENT EN CDD OU EN INTÉRIM, CONTRE 9,1 % DES 25-49 ANS

Maxime, quinquagénaire parisien, a travaillé pour la conciergerie de quartier Lulu dans ma rue pendant une période de chômage, pour compléter ses revenus grâce à des missions de bricolage à domicile, sous statut de microentrepreneur. «C'était la course, dit-il, il fallait optimiser les tournées pour en faire un maximum, et arriver à un revenu convenable, en réalité de quelques centaines d'euros par mois. D'autant qu'on était en concurrence les uns avec les autres.»

La majorité des 600 000 travailleurs de plateformes (en 2023, selon le ministère du travail) peuvent en parler des heures durant. Ils cumulent les inconvénients du statut d'indépendant, telles l'absence de congés payés ou une protection sociale moindre, avec ceux du salariat, car les applications qu'ils utilisent leur imposent des contraintes, à commencer par le prix des missions qu'ils effectuent. «La plupart des livreurs à vélo acceptent n'importe quel prix sur n'importe quelle distance pour pouvoir manger, on n'est pas dans la position de refuser», témoigne Barry, livreur à vélo sans papier à Amiens.

«Précarité subjective»

Le sentiment de n'être jamais tranquille n'est pas réservé aux précaires. «Les nouvelles organisations du travail entretiennent la peur de ne pas pouvoir conserver son emploi, de l'insoutenabilité du travail jusqu'à la retraite, que ce soit par le management ou des objectifs inatteignables», souligne Marie Pézé, psychologue du travail et fondatrice du réseau Souffrance et travail, qui parle de «précarité subjective».

Les dégâts sur la santé en sont le corollaire. Ainsi, «70 % des représentants du personnel ont constaté une dégradation de la santé mentale des salariés depuis le Covid-19», a expliqué Claire Morel, membre du comité de direction du cabinet Syndex, lors de la présentation, le 22 janvier, du huitième baromètre annuel sur le dialogue social. Outre l'augmentation des burn-out, Marie Pézé observe aussi l'impact que cela peut avoir sur la vie de famille, la natalité...

Les inquiétudes ne s'atténuent pas non plus forcément avec la stabilité de l'emploi. Jean-Noël Bergez, 61 ans, agent d'exploitation logistique dans une même entreprise pendant vingt ans, y a vécu l'intranquillité jusqu'au burn out, qui a failli lui être fatal. Lorsque, au dernier plan de restructuration, son employeur a refusé son mi-temps thérapeutique, il a vécu son licenciement pour raison de santé «comme un soulagement». C'était avant de se confronter à France Travail : «Ils m'ont fait comprendre que, vu mon âge, ils ne pouvaient pas grand-chose pour moi.»

Il enchaîne alors les dispositifs de réinsertion : le Parcours emploi santé, un module de reconversion dit «Activ'projet», puis enfin le dispositif «Territoires zéro chômeurs de longue durée». Le tout pour obtenir un contrat d'un an l'amenant jusqu'à la retraite. Il reconnaît aujourd'hui : «Je ne voyais pas du tout ma carrière professionnelle se terminer comme ça.» ■

ANNE RODIER ET J. TH.

Capgemini vend sa filiale qui travaillait pour l'ICE

Le groupe informatique essuyait de vives critiques sur ses liens avec la police de l'immigration américaine

La situation était devenue intenable. Salariés, politiques, actionnaires... Depuis une semaine, la direction du groupe français de services informatiques Capgemini faisait l'objet de multiples pressions pour mettre fin au contrat signé, en décembre 2025, par sa filiale américaine Capgemini Government Services (CGS) avec la police fédérale de l'immigration américaine (ICE). Cette dernière est vivement mise en cause pour ses méthodes, après la mort de deux citoyens américains dans le Minnesota.

Réuni samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février, pour une séance extraordinaire, le conseil d'administration de Capgemini a tranché dans le vif en décidant de vendre cette entreprise. « Le processus de cession (...) sera initié immédiatement », précise un communiqué diffusé dimanche.

Pour les représentants des salariés de Capgemini (340 000 dans le monde, 37 000 en France), fortement mobilisés depuis la révélation de ce contrat par France 2, lundi 26 janvier, quelques jours seulement après l'annonce, d'un plan de réorganisation pouvant entraîner 2 400 suppressions de postes, la mise en vente de CGS est une victoire. « Elle contribue à clarifier le positionnement du groupe au regard des valeurs démocratiques qu'il entend incarner et promouvoir », apprécie Abla Mecheri-Mokhtari, déléguée syndicale centrale CFE-CGC chez Capgemini.

Aiman Ezzat, le directeur général de Capgemini, avait cherché à rassurer les organisations syndicales, convoquées au siège du groupe, dans le 8^e arrondissement de Paris, vendredi. Connecté en visioconférence, le dirigeant s'est engagé, lors de cette réunion, à faire respecter une charte des valeurs au sein de l'entreprise, alors que les représentants de la CGT ont fait état de sanctions contre des salariés ayant refusé de travailler sur certains contrats avec des clients du secteur de l'armement.

« Je ne suis pas au courant de cas de sanction, mais je considère qu'on ne doit pas pénaliser quelqu'un pour un refus motivé par des valeurs », a expliqué M. Ezzat, selon des propos rapportés par un participant à cette réunion. Un salarié « peut refuser pour des raisons personnelles et éthiques » de travailler sur un contrat, notamment pour un groupe d'armement, ajoutant : « Je n'ai aucun problème avec ça. »

Au-delà de l'émotion sociale, cette crise pose une question sur le contrôle interne de Capgemini

contrôle interne de Capgemini. « Les contraintes légales habituelles imposées aux Etats-Unis pour contracter avec des entités fédérales menant des activités classifiées ne permettaient pas au groupe d'exercer un contrôle approprié sur certains aspects des opérations de cette filiale, afin d'assurer un alignement avec les objectifs du groupe », a reconnu le conseil d'administration, pour expliquer sa décision de vendre cette filiale. S'il n'en avait pas le contrôle, cela n'empêchait pas Capgemini de percevoir les bénéfices de CGS.

Trop problématique

Créée en 2002, CGS bénéficie d'un accord de sécurité spécial des services de sécurité de la défense, ce qui lui permet de travailler sur des missions classifiées pour le gouvernement américain et de nombreuses entités fédérales. Mais ce statut impose une autonomie de gouvernance et de décision vis-à-vis de sa maison mère.

Capgemini dit ne pas connaître la réalité des activités de sa filiale, alors qu'il suffisait de consulter l'appel d'offres, public, du département de la sécurité intérieure, évoqué dès le 31 octobre 2025 par le site *The Intercept*, pour comprendre la finalité de ce contrat : « Obtenir des services de recherche de personnes [skip tracing, en anglais] pour les opérations d'exécution et d'expulsion. » En analysant des données publiques ou privées (registres électoraux, permis de con-

duire, réseaux sociaux, relevés bancaires...), CGS fournit des informations sur la localisation des migrants en situation irrégulière afin que les agents de l'ICE puissent les interroger puis les expulser.

Pour se défendre, Capgemini avait annoncé, dans un message envoyé aux salariés, mercredi 28 janvier, que le contrat litigieux, signé en décembre 2025, n'était « pas en cours d'exécution car il fait [sic] l'objet d'un recours », sans donner plus de précisions. Mais ce marché n'est pas le seul passé avec l'ICE. Le média en ligne *L'Observatoire des multinationales* a signalé, samedi, que CGS fournissait déjà des services d'identification et de localisation de personnes étrangères depuis la signature d'un avenant à un contrat le 9 octobre 2025.

Pour les administrateurs de Capgemini, garder cette filiale était devenu trop problématique. Présidé par Paul Hermelin, dirigeant emblématique de Capgemini, et composé de quinze membres, le conseil d'administration du groupe d'informatique comprend plusieurs grandes figures du patronat français, dont Frédéric Oudéa, l'ancien directeur général de la Société générale et actuel président de Sanofi.

Administrateur référent de Capgemini, il est aussi président du comité d'éthique et de gouvernance du conseil d'administration, ce qui le plaçait en première ligne dans cette controverse. M. Oudéa n'a pas répondu à la sol-

L'impact financier de cette cession forcée est limité. CGS représente seulement 0,4 % du chiffre d'affaires mondial du groupe

licitation du Monde. Patrick Pouyanné, le PDG de TotalEnergies, et Xavier Musca, ancien secrétaire général de l'Elysée sous Nicolas Sarkozy et ex-directeur général délégué de Crédit agricole SA, siègent également au comité d'éthique et de gouvernance de Capgemini.

La loi de 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés a renforcé la responsabilité des dirigeants. Elle impose que les grandes entreprises doivent engager des « mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant des activités de la société ».

« Ce dossier est aussi la preuve que, dans l'économie de conflictualités dans laquelle nous sommes entrés, les conseils d'administration risquent d'être confrontés à de nombreux sujets de géopolitique. Or, ce sujet était, pour de nombreu-

ses entreprises, en dehors de leur champ habituel d'intervention », analyse Caroline Ruellan, présidente du Cercle des administrateurs, un centre de réflexion sur la gouvernance des entreprises.

Dimanche, le ministère de l'économie n'avait pas réagi à la décision de Capgemini de vendre sa filiale. Invitée de l'émission « Questions politiques » sur France Inter, Franceinfo et *Le Monde*, la ministre des Outre-mer, Naïma Moutchou, a salué « une décision de responsabilité ». Selon nos informations, des échanges ont eu lieu ces derniers jours entre le cabinet du ministre de l'économie, Roland Lescure, et la direction de Capgemini pour trouver une issue à cette crise.

Pour Capgemini, l'impact financier de cette cession forcée est limité. CGS représente seulement 0,4 % du chiffre d'affaires mondial du groupe et 2 % de ses revenus réalisés aux Etats-Unis, soit 80 millions d'euros. Elle permet, en revanche, de juguler un fort risque de réputation pour une entreprise qui se vantait d'avoir été reconnue, en 2024, comme l'une des « plus éthiques au monde » par le cabinet américain Ethisphere. Ces derniers jours, des investisseurs, dont Mirova, une société de gestion d'actifs française, avaient interrogé la société pour obtenir des explications. Son cours de Bourse a perdu près de 4 % en quatre jours, entre mardi et vendredi. ■

OLIVIER PINAUD

Polymarket, le site de paris sur l'actualité en cryptomonnaies, soulève le débat

La plateforme américaine, en pleine ascension, revendique des millions de visiteurs

Les Etats-Unis vont-ils frapper l'Iran ? Qui va gagner le Super Bowl ? Les Oscars ? Les municipales à Paris ? Ces incertitudes peuvent rapporter gros sur Polymarket. D'apparence austère, le site américain présente des milliers de questions permettant aux parieurs de miser sur un scénario d'actualité. Et de remporter des gains s'ils font le bon choix.

Aux Etats-Unis, de telles plateformes de « marchés prédictifs » sont en plein boom. En novembre 2025, le volume des paris sur Polymarket et Kalshi, les deux ténors du genre, était estimé à près de 13 milliards de dollars (10,9 milliards d'euros). Début 2026, Polymarket revendiquait des dizaines de millions de visiteurs, et des centaines de milliers de tradeurs actifs.

Molly White, chercheuse et ingénierie issue de la Northeastern University de Boston (Massachusetts), évoque « une tendance lourde » aux Etats-Unis, « où tout devient prétexte à un jeu d'argent ». Nikos Smyrnaios, professeur en sciences sociales à l'université de Toulouse, ajoute à cela les enjeux posés par la « spéculation du risque », caractérisée par « une absence totale d'éthique ».

Dans cet univers, Polymarket se distingue en s'exonérant de diverses régulations habituelles liées aux paris en ligne. En France, le site a dû d'ailleurs couper ses services après l'intervention de l'Autorité nationale des jeux, en 2024, qui y voyait une offre « de jeux d'argent et de hasard non autorisée ».

Cela en raison des technologies choisies par Shayne Coplan, jeune entrepreneur new-yorkais qui a lancé le site en 2020. Dès le départ, les paris sur Polymarket ne peuvent se faire qu'avec des cryptomonnaies. Ce qui ajoute une certaine opacité. « Les portefeuilles "crypto" sont l'équivalent de pseu-

donymes. Les blockchains n'offrent aucune transparence intégrée quant à l'identité des utilisateurs, explique Molly White. Il est impossible de savoir si des "insiders" font des paris sur un marché tout en ayant accès à des informations privilégiées. » D'où les suspicions face aux gains spectaculaires.

Le 3 janvier, un compte anonyme récemment créé gagnait l'équivalent de 430 000 dollars sur la prédiction de la chute de Nicolas Maduro. Ses paris, sur un scénario encore improbable, ont eu lieu quelques heures avant l'enlèvement du président du Venezuela par des militaires américains. Les observateurs ont très vite évoqué une fuite d'information de l'armée américaine ou de l'administration Trump, dont les liens avec Polymarket sont notoires. En août 2025, l'entreprise accueillait le fils du président Donald Trump comme « conseiller stratégique ».

Partenariats avec des médias

Dans ses règles, Polymarket l'assure : les paris « sur la base d'informations non publiques » sont prohibés. Mais le site se refuse aussi à réguler les activités des parieurs. Il ne serait que le simple fournisseur de protocoles « décentralisés » pour leurs « échanges » sur une blockchain. Pour preuve de bonne foi, Shayne Coplan assurait sur CBS, le 1^{er} décembre 2025, que Polymarket ne gagnait pas d'argent sur les paris directement.

Les revenus sont ailleurs. Le 7 octobre 2025, le patron de 27 ans paraît devant une bannière géante de Polymarket flottant sur Wall Street. Le même jour, Intercontinental Exchange, propriétaire et opérateur de la Bourse de New York, annonçait investir 2 milliards de dollars dans Polymarket. Cela pour intégrer des technologies de « finance décen-

tralisée » à ses services et pour fournir à ses clients les données issues des cotations Polymarket.

C'est l'un des axes de développement de la plateforme, qui a noué divers partenariats avec des poids lourds américains des médias et du divertissement devant intégrer Polymarket dans leur écosystème. Le 13 janvier, les spectateurs des Golden Globes retrouvaient les « probabilités Polymarket » en direct sur leur écran. Une parfaite illustration de la ligne de Shayne Coplan, pour qui Polymarket permet de détecter des « signaux d'information » invisibles ailleurs. Il rappelle souvent avoir lancé le site seul chez lui, quand New York était paralysée par la pandémie de Covid-19 : il souhaitait que les parieurs d'interautes l'éclairent sur la situation.

L'idée ne sort pas de nulle part. Elle s'appuie sur le concept de « futarchie », selon lequel les marchés financiers, et les investisseurs en quête de gains, sont les plus aptes à rassembler des informations sur un sujet, au point de remplacer les décideurs politiques. Un concept loué par Vitalik Buterin, le créateur de la cryptomonnaie et blockchain Ethereum : en février 2021, le jeune Russe citait Polymarket comme exemple d'« outil innovant pour améliorer la gouvernance ». Il était, en 2024, parmi les investisseurs du site, aux côtés du

libertarian américain Peter Thiel, cofondateur de PayPal.

Ce paysage idéologique fait aussi de Polymarket une munition dans « la guerre contre les experts et les journalistes, menée par la mouvance réactionnaire de la Silicon Valley et l'establishment trumpetien », observe le chercheur Nikos Smyrnaios. La popularité du site a surtout décollé en 2024 dans un contexte précis : la présidentielle américaine, qui a engendré plus de 3 milliards de dollars de paris. Le *New York Mag* rapporte que l'équipe de campagne de Donald Trump diffusait les cotations Polymarket prédisant sa victoire, présentées comme « plus fiables que les instituts de sondages ».

A l'époque, les Américains n'avaient officiellement pas le droit de parier sur Polymarket. En 2022, l'autorité de régulation des produits financiers dérivés américaine lui avait infligé 1,4 million de dollars d'amende pour avoir lancé ses services sans les autorisations nécessaires. La plateforme avait dû installer un « géoblocage » et empêcher tout pari placé depuis les Etats-Unis.

La mesure était facilement contournable. Au point que le FBI, la police fédérale américaine, avait perquisitionné, le 13 novembre 2024, le domicile de Shayne Coplan, lui confisquant ordinateurs et smartphone. Ce dernier a été rassuré par le retour au pouvoir de Donald Trump, qui a levé toute enquête réglementaire pour Polymarket. En 2025, l'enquête visant le site a été abandonnée, son retour autorisé aux Etats-Unis, tandis que Shayne Coplan intégrait un « CEO Council » (« conseil de directeurs généraux ») de l'autorité de régulation des produits financiers dérivés sur l'innovation des marchés financiers. ■

La mesure était facilement contournable. Au point que le FBI, la police fédérale américaine, avait perquisitionné, le 13 novembre 2024, le domicile de Shayne Coplan, lui confisquant ordinateurs et smartphone. Ce dernier a été rassuré par le retour au pouvoir de Donald Trump, qui a levé toute enquête réglementaire pour Polymarket. En 2025, l'enquête visant le site a été abandonnée, son retour autorisé aux Etats-Unis, tandis que Shayne Coplan intégrait un « CEO Council » (« conseil de directeurs généraux ») de l'autorité de régulation des produits financiers dérivés sur l'innovation des marchés financiers. ■

Pour son patron, Shayne Coplan, le site permet de détecter des « signaux d'information » invisibles ailleurs

MICHAËL SZADKOWSKI

PERTES & PROFITS | EUROPE

PAR ISABELLE CHAPERON

Les divisions de Stéphane Séjourné

« Le pape, combien de divisions ? » La boutade de Joseph Staline n'a rien perdu de sa pertinence. Le bras de fer politique qui se joue à Bruxelles sur le thème de la préférence européenne a ainsi incité Stéphane Séjourné, le vice-président de la Commission européenne, à faire étalage de ses troupes : les industriels européens.

C'est assez rare pour être signalé, le commissaire français chargé de la prospérité et de la stratégie industrielle a publié, dimanche 1^{er} février, avec 1141 dirigeants d'entreprise et représentants de fédérations professionnelles français, espagnols, belges ou encore tchèques, une tribune dans *Les Echos*, *Handelsblatt*, *El Mundo* et *Corriere della Sera*.

« Nous devons établir, une fois pour toutes, une véritable préférence européenne dans nos secteurs les plus stratégiques, plaide ce texte, elle repose sur un principe très simple : chaque fois que l'argent public européen est utilisé, celui-ci doit contribuer à la production et aux emplois européens. » Et de préciser : « Qu'il s'agisse d'un marché public, d'une aide d'Etat ou de toute autre forme de soutien financier, l'entreprise bénéficiaire

devra produire une partie substantielle de sa production sur le sol européen. » Une logique qui doit « s'appliquer également aux investissements directs étrangers ».

Le made in Europe est promu par la France depuis des mois, avec un succès limité. Pas étonnant, dès lors, de trouver parmi les signataires des poids lourds tricolores comme Bernard Fontana (EDF), Florent Menegaux (Michelin) ou Estelle Brachlianoff (Veolia). La liste fourmille aussi de patrons italiens ou espagnols. Si les ténors de l'industrie allemande brillent par leur absence, les Salzgitter, Saarstahl, Continental ou Varta ont répondu à l'appel.

Preuve que la « menace existentielle » évoquée par Mario Draghi dans son rapport sur la compétitivité européenne, publié en 2024, est ressentie avec plus ou moins d'acuité selon les industries. Les métallurgistes, chimistes, spécialistes des renouvelables ou équipementiers automobiles appellent au secours face à l'invasion des produits chinois à bas coûts, mais l'Europe libre-échange a du mal à entendre. Quand on parle de divisions à Bruxelles, cela évoque plus les désaccords que les grandes manœuvres. ■

AGROALIMENTAIRE Popote et Vitagermine rappellent des lots de lait infantile

Les marques Popote et Vitagermine (Babybio) ont annoncé, lundi 2 février, le rappel de lots de lait infantile premier âge en France, en raison de l'abaissement annoncé par le ministère de l'agriculture du seuil pour la toxine céréulide responsable de rappels de boîtes dans 60 pays. - (AFP)

INDUSTRIE Chine : l'activité des usines a accéléré en janvier

L'activité manufacturière en Chine s'est intensifiée en janvier, selon l'indice PMI, publié lundi 2 février par *Caixin*, à 50,3 points en janvier, contre 50,1 en décembre. - (AFP)

Espérance de vie : une Europe à deux vitesses

Selon une étude européenne, le fossé se creuse à partir de 2005 entre les régions favorisées et celles à la traîne

Le fossé se creuse entre les Européens pouvant espérer vivre plus vieux et ceux pouvant s'attendre à mourir plus jeunes. C'est une Europe de la longévité à deux vitesses qui se dessine dans les cartes développées par des chercheurs de l'Institut national d'études démographiques (INED) et de l'Institut fédéral allemand de recherche démographique (BiB) et publiées le 24 janvier dans *Nature Communications*. D'un côté, des régions affichant les niveaux d'espérance de vie les plus élevés continuent de progresser, de 1992 à 2019, au même rythme que les années précédentes ; de l'autre, des territoires en retard voient leur dynamique s'essouffler, voire s'inverser.

Ces situations contrastées sont le résultat d'une cassure intervenue, selon les résultats des chercheurs, à partir de 2005. Pendant la période allant de 1992 à 2005, décrite comme une sorte d'«âge d'or» par les chercheurs, les gains en espérance de vie en Europe occidentale étaient stables et généralisés, s'élargissant à environ 3,5 mois par an pour les hommes et 2,5 mois pour les femmes. Pendant cette période, les régions initialement en retard ont connu les améliorations les plus rapides, réduisant ainsi les écarts entre les territoires.

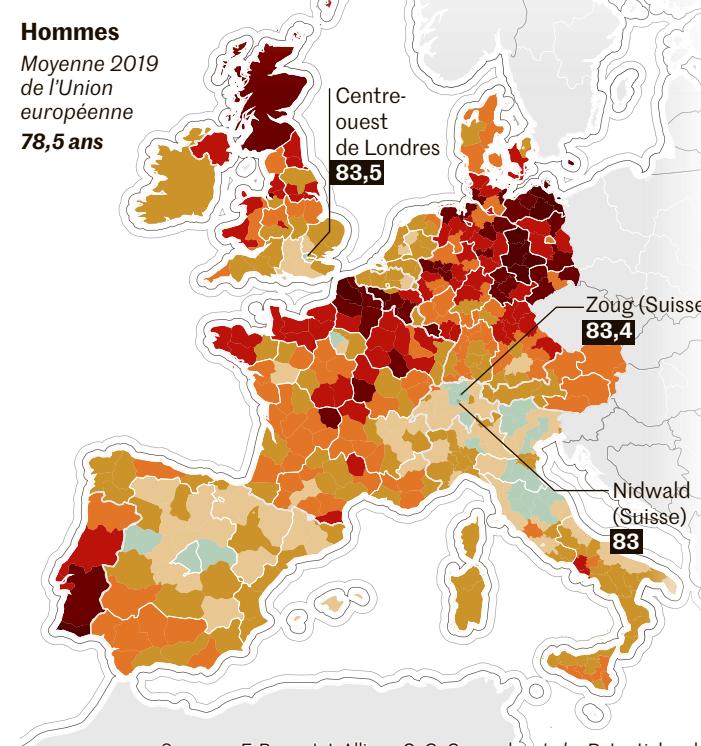
Les Hauts-de-France en retard

Mais à partir de 2005, les gains en espérance de vie ralentissent, passant en 2018-2019 à 55 jours par an pour les hommes et 35 jours pour les femmes, soit une réduction de moitié par rapport aux années 1990. Cette phase plus récente est marquée par une divergence croissante au sein des régions d'Europe de l'Ouest : alors que les gains s'effondrent dans les régions à la traîne, ils restent remarquablement stables dans les régions qualifiées d'«avant-garde».

En France, les départements de Paris, des Hauts-de-Seine et des Yvelines se distinguent particulièrement face à des départements historiquement retardataires notamment concentrés dans les Hauts-de-France.

Espérance de vie à la naissance par régions administratives en Europe en 2019, en nombre d'années

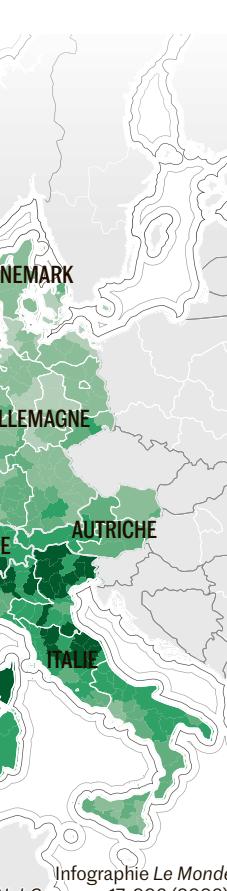
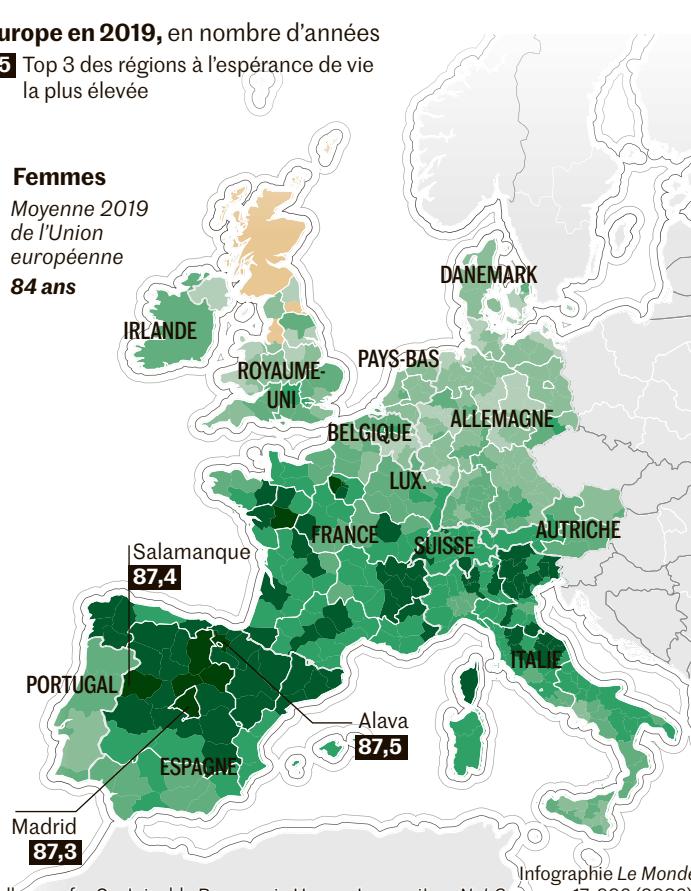
83,5 Top 3 des régions à l'espérance de vie la plus élevée



Sources : F. Bonnet, I. Alliger, C. G. Camarda, et al. « Potential and Challenges for Sustainable Progress in Human Longevity ». *Nat Commun* 17, 996 (2026).

La cassure observée dans les années 2000 correspond à la crise financière qui a touché l'Europe en 2008

Suisse. De l'autre côté du classement, «aucune des régions d'Allemagne n'a jamais figuré parmi les 10 % les plus performantes en matière d'espérance de vie en Europe occidentale», souligne Pavel Grigoriev, chercheur au BiB allemand. Entre 1992 et 2019, de nouvelles zones «retardataires» sont apparues dans l'ouest et le nord de l'Allemagne, alors qu'elles n'étaient observées qu'en Allemagne de l'Est au début des années 1990.



Infographie Le Monde

Comment expliquer ce tournant du milieu des années 2000 ? Les analyses des chercheurs montrent qu'il est corrélé à la mortalité des 55-74 ans. «Les régions qui décroissent après 2005 sont celles qui voient la mortalité dans ce groupe d'âge stagner, voire réaugmenter», explique Florian Bonnet.

En France, notamment, ce groupe spécifique d'individus nés après la seconde guerre mondiale voit sa mortalité stagner en raison de comportements à risque comme le tabagisme, en augmentation chez les femmes depuis les années 1970, mais aussi la consommation d'alcool. Même tendance outre-Rhin. «Il existe des différences régionales importantes en Allemagne en matière de prévalence du tabagisme», souligne Pavel Grigoriev. Ce facteur explique à lui seul une part importante des variations régionales de la mortalité, en particulier chez les femmes.»

Une autre hypothèse réside dans le fait que les comparaisons régionales d'espérance de vie reposent sur le lieu de résidence au moment du décès des individus. Donc des migrations d'Europe de l'Est vers l'Europe de l'Ouest ont pu jouer un rôle sur la période étudiée. «Les populations les mieux portantes ont pu aller se localiser dans des zones en croissance», avance Florian Bonnet.

Enfin, la cassure identifiée dans les années 2000 correspond à la crise financière qui a touché l'Europe en 2008. La polarisation de l'activité économique et des foyers fiscaux les plus riches dans certains territoires a fait émerger dans d'autres endroits des «laissez-pour-compte» de cette économie tournée vers les services.

Dans le cas du Royaume-Uni, où l'espérance de vie est particulièrement basse en Ecosse, une autre piste d'explication est l'augmen-

tation de la probabilité de mourir chez les 35-54 ans dans les années qui ont précédé la pandémie de Covid-19. Ce phénomène est connu sous l'expression «morts du désespoir», car en lien avec l'abus d'alcool, la consommation de drogues et le suicide. Très forte aux Etats-Unis, cette tendance reste plutôt un épiphénomène chez les jeunes Européens, surtout observé en Ecosse et en Irlande du Nord. «Mais dans certaines régions, nos travaux en cours semblent montrer une augmentation des «morts du désespoir» en lien avec l'alcoolisme chez les personnes de plus de 65 ans», signale Florian Bonnet.

Limites biologiques pas atteintes

Au-delà des analyses géographiques, les auteurs estiment que leurs travaux prouvent que les limites biologiques de l'espérance de vie n'ont pas encore été atteintes, les régions d'avant-garde comme les grands centres métropolitains que sont Paris et Londres continuant de voir une forte progression dans l'allongement de la vie de leurs habitants. «L'identification des zones géographiques où la longévité est élevée ou faible doit guider des interventions de santé publique ciblées et permettre une meilleure allocation des ressources de soins de santé», écrivent les auteurs.

Pour Jay Olshansky, professeur de santé publique à l'université de l'Illinois, à Chicago, qui n'a pas participé à l'étude, cette dernière devrait mieux prendre en compte les limites biologiques du corps humain comme facteur déterminant de la longévité humaine, au-delà des statistiques. «On s'attend dans tous les cas à un ralentissement du rythme d'amélioration de la longévité humaine, même si des différences spatiales sont observées, comme le montre cette étude très bien menée», souligne le chercheur. De plus en plus de personnes vivant jusqu'à un âge avancé, la part de la population exposée au vieillissement biologique augmente automatiquement, ralentissant de fait les gains d'espérance de vie. ■

DELPHINE ROUCAUTE

Les Etats-Unis ont bien quitté l'OMS, mais sans payer leurs dettes

Le désengagement américain place l'organisation dans une situation financière extrêmement compliquée, l'obligeant à réduire son budget

Un an après leur annonce d'une rupture fracassante, le divorce est consommé. Dans une déclaration commune, le ministre de la santé américain, Robert F. Kennedy Jr., et le secrétaire d'Etat, Marco Rubio, ont confirmé, le 22 janvier, que les Etats-Unis avaient officiellement quitté l'Organisation mondiale de la santé (OMS), comme le président Donald Trump l'avait annoncé dès le premier jour de son mandat, le 20 janvier 2017. «Choses promises, choses dues», triomphent les deux membres de l'administration républicaine. Cette décision plonge l'OMS dans un territoire jusque-là inconnu.

La Constitution de l'OMS ne prévoit pas que ses Etats membres puissent se retirer. Un choix délibéré dans le contexte d'après-guerre. «Les rédacteurs comprenaient les luttes historiques contre la propagation internationale des maladies et ils voyaient comment une organisation véritablement universelle rendrait le monde plus sûr; c'est pourquoi ils n'ont pas inclus de clause de retrait», a expliqué le conseiller juridique principal de l'OMS, Steve Solomon, devant les journalistes mi-janvier. Mais les Etats-Unis ont toujours

joui d'un statut particulier, puisque, au moment de leur adhésion, en 1948, le Congrès américain a voté une résolution conjointe, acceptée par les autres Etats membres de l'OMS, «se réservant, seuls parmi les pays, le droit de se retirer», selon M. Solomon. Et ce, à deux conditions : respecter un préavis d'un an entre l'annonce et le retrait effectif, et être à jour de ses dettes. Plus précisément, la résolution prévoit que «les obligations financières (...) soient intégralement honorées pour l'exercice financier en cours».

Trou béant

Si la première condition vient d'être remplie, ce n'est pas le cas de la seconde. Les Etats-Unis n'ont pas respecté leurs obligations financières vis-à-vis de l'institution onusienne et lui doivent toujours 260,6 millions de dollars (220 millions d'euros), soit l'entièreté de leurs contributions obligatoires pour l'exercice 2024-2025. Un élément fait débat à l'OMS : «L'exercice financier en cours», inclut-il également 2026 ? Et dans ce cas, la contribution doit-elle être proportionnelle aux vingt premiers jours de janvier ou à la totalité de l'année ? Tous ces points doivent être

débattus la semaine qui commence lundi 2 février lors du conseil exécutif de l'OMS.

Mais dans tous les cas, l'administration Trump n'a pas l'intention de payer. «Les Etats-Unis n'effectueront aucun paiement à l'OMS avant leur retrait», a déclaré le département d'Etat dans un communiqué à la radio NPR. Le coût supporté par les contribuables américains et l'économie américaine après l'échec de l'OMS pendant la pandémie de Covid-19 et depuis lors est déjà très élevé.»

Cette rhétorique d'une mauvaise gestion de la pandémie est utilisée depuis un an par les Etats-Unis pour justifier leur départ en fanfare et a été réactivée, le 22 janvier, dans la déclaration conjointe.

Problème, les Etats-Unis ne sont pas le seul pays à ne pas être à jour de ses cotisations. Rien qu'en 2024, 45 pays n'avaient pas contribué comme ils l'avaient promis, représentant 30 % du budget. En conséquence, huit pays se sont vu priver de leur droit de vote en raison de leurs impayés et quatre autres risquent de l'être à la prochaine Assemblée générale, en mai. L'ancien président américain Joe Biden a lui-même quitté ses fonctions sans payer les dettes

américaines pour l'année 2024.

Plus globalement, le désengagement des Etats-Unis place l'OMS dans une situation financière extrêmement compliquée, l'ayant obligée à réduire son budget de quelque 6 milliards à 5,3 milliards, puis 4,9 milliards et enfin 4,2 milliards de dollars pour l'exercice 2026-2027. Un objectif encore loin d'être atteint, puisque 85 % des ressources ont pour l'instant été sécurisées.

«Le contexte est très difficile et les 15 % restants seront difficiles à mobiliser», a averti, mercredi 28 janvier, le directeur de l'organisation, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Quelque 660 millions de dollars manquent, notamment pour financer le secteur de la préparation aux situations d'urgence. Et ce, alors que 1241 employés ont déjà dû quitter l'OMS en 2025 — sur les près de 9500 que compte l'institution —, essentiellement au siège genevois.

«**Erreur stratégique**»

Jusque-là plus grands contributeurs de l'OMS, à la fois dans leurs contributions obligatoires et volontaires — représentant, certaines années, jusqu'à 22 % du budget de l'OMS —, les Etats-Unis laissent un trou béant, financier et politique, que d'autres pays ambitionnent de remplir. «La Chine a fait partie de sa volonté d'augmenter ses contributions volontaires, c'est-à-dire extrabudgétaires, et pourrait devenir l'un des principaux bailleurs de fonds de l'OMS», souligne Kelley Lee, professeure de santé publique à l'université Simon-Fraser, en Colombie-Britannique, au Canada. Cela donnerait à la Chine l'occasion d'exercer une plus grande influence sur les activités et les priorités de l'OMS.

La Russie, l'Arabie saoudite et l'Inde commencent aussi à se positionner. «Nous avons cédé notre position et notre influence, et nous paierons le prix de cette erreur stra-

tégique», estime Judd Walson, titulaire de la chaire Santé internationale à l'Ecole de santé publique Bloomberg de l'université Johns-Hopkins, à Baltimore (Maryland).

En premier lieu, les Etats-Unis vont certainement perdre l'accès à plusieurs systèmes de surveillance internationaux, donc aux données concernant les souches grippales en circulation ou permettant de suivre les épidémies de maladies émergentes. «Si certaines informations peuvent être obtenues en ligne, la plupart de ces données nécessitent l'accord d'autres pays pour être partagées avec les Etats-Unis, et cela semble peu probable à court terme», relève Kelley Lee.

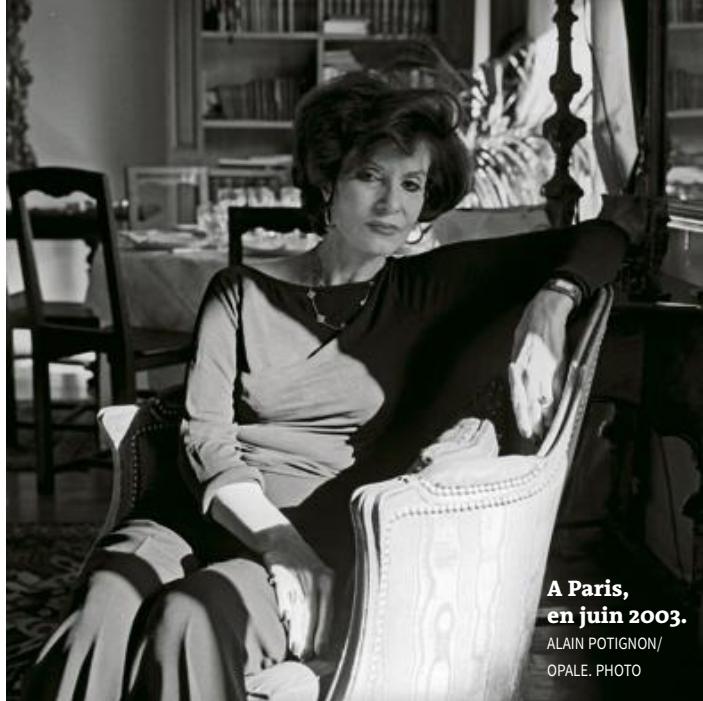
Dans le cadre de leur nouvelle stratégie de santé mondiale, les Etats-Unis ont pour l'instant conclu des accords bilatéraux avec une quinzaine de pays d'Afrique subsaharienne pour la mise en commun de données scientifiques. «L'histoire nous a appris que les approches transactionnelles bidirectionnelles des questions de santé et de sécurité mondiale ne fonctionnent pas et ne font qu'aggraver les conflits», met en garde Judd Walson. ■

D. RO.

«La Chine a fait part de sa volonté d'augmenter ses contributions volontaires»

KELLEY LEE
professeure
de santé publique

Vénus Khoury-Ghata Ecrivaine



A Paris,
en juin 2003.
ALAIN POTIGNON/
OPALE PHOTO

Morte le 28 janvier à Paris, à 88 ans, Vénus Khoury-Ghata aimait passionnément la France, où elle vivait depuis plus d'un demi-siècle, mais elle avait gardé de son Liban natal les intonations, la chaleur, l'énergie, l'obstination et une exubérance toute méditerranéenne.

Elle naît à Bcharré le 23 décembre 1937. Son père est militaire, francophone, interprète auprès du Haut-Commissariat français au Liban. Sa mère est une paysanne très attachée à son village de Bcharré. Très tôt, elle s'intéresse à la littérature et entreprend des études de lettres. En 1957, elle se marie avec un homme d'affaires, Joseph Khoury, elle a des enfants et une vie mondaine intense. Elle est très belle, habillée somptueusement, mais se lasse vite d'une existence à laquelle elle ne trouve pas de sens. Elle publie un premier recueil de poèmes, *Les Visages inachevés*, en 1966, puis un deuxième l'année suivante, *Terres stagnantes*, aux éditions Segehrs, et, en 1971, un premier roman, *Les Inadaptés* (éditions du Rocher). Après son divorce et sa rencontre avec celui qui sera son second mari, Jean Ghata, elle s'installe à Paris. Elle garde le nom de Khoury et y accole celui de Ghata.

Poétesse, romancière, traductrice, Vénus Khoury-Ghata aimait être « multiple ». Mais le plus important était sa poésie, rigoureuse et profonde, qu'elle lisait merveilleusement, sans emphase. Plus de 30 recueils, de nombreux prix, dont le grand prix de poésie de l'Académie française (2009) et le Goncourt de la poésie pour l'ensemble de son œuvre (2011). Elle n'a pas pour autant, après son coup d'essai de 1971, délaissé le roman. Elle en a publié une trentaine, avec, souvent, des personnages de femmes combattant la brutalité des hommes et de la société, des livres dans lesquels, presque toujours, se manifeste sa mémoire libanaise et son amour de la France et du français.

Ambassadrice du français

Le français, la défense de la langue française, c'était sa grande affaire. Elle a fait partie de nombreux juries pour défendre des œuvres écrites dans cette langue. Mais surtout, jusqu'à ses dernières forces, elle en a été, dans le monde entier, une infatigable ambassadrice. « A chaque fois que l'on m'invite dans un Institut français ou une Alliance française pour lire mes poèmes ou parler de mes romans, confiait-elle au *Monde* en 2003, j'insiste toujours pour

23 DÉCEMBRE 1937 Naissance à Bcharré (Liban)
1966 Premier recueil de poésie, « Les Visages inachevés »
1971 Premier roman, « Les Inadaptés »
2009 Grand prix de poésie de l'Académie française
2011 Prix Goncourt de la poésie
28 JANVIER 2026 Mort à Paris

faire une tournée dans les lycées français. Quel bonheur de rencontrer des enfants exaltés. » Quand l'âge l'a contrainte à voyager moins, puis plus du tout, et à abandonner ces rencontres, elle en a été très affectée.

La traduction était pour elle une manière de se « frotter à une autre poésie », car elle aimait surtout traduire des poètes, dont son ami Adonis, et reconnaissait, sans culpabilité, prendre des libertés : « En traduisant l'arabe, je le lis, un peu. C'est une langue trop fleurie, ça ne passe pas en français. » Profondément, cet exercice l'a aidait à « faire évoluer » sa propre poésie : « Et puis, ceux que je traduis, dans mon for intérieur, deviennent des francophones. J'aime que la langue française devienne leur langue, pour un jour, peut-être, être vraiment la leur. »

Dans la dernière décennie de sa vie, elle a « mis en roman » deux écrits qu'elle admirait intensément – poètes bien sûr –, Ossip Mandelstam (1891-1938) dans *Les Derniers Jours de Mandelstam* (Mercure de France, 2016) – et Marina Tsvétaïeva (1892-1941) dans *Marina Tsvétaïeva, mourir à Elabouga* (Mercure de France, 2019).

A tous ces arts, Vénus Khoury-Ghata en ajoutait un autre : la cuisine. S'y mêlaient les saveurs libanaises et les recettes de son pays d'adoption. Elle avait le talent de réunir des personnes dont, parfois, certaines ne s'apprécientaient guère. Mais toutes venaient « pour Vénus » et mettaient un temps de côté leurs inimitiés en dégustant des mets servis en abondance – voire en surabondance. Pour aller déjeuner chez Vénus Khoury-Ghata, il était recommandé d'avoir, la veille, diné légèrement – ou pas du tout. Et, pour certains, même s'ils ne croyaient pas aux prédictions, c'était un bonheur, après le café – libanais – de demander à Vénus de lire le marc. Son récit, jamais morbide, était imaginatif, poétique : de la poésie « en action ». En l'écoutant, on savait que la poésie était ce qui l'habiterait jusqu'au dernier jour. ■

JOSYANE SAVIGNEAU

Le Monde Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>
L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

■ carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

Pascale Froment, sa femme, Ses amis, ont le chagrin d'annoncer la disparition de

René BACKMANN, ancien grand reporter au *Nouvel Observateur*, chroniqueur à Mediapart,

survenu le 29 janvier 2026, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 février, en la salle de la Coupole, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Evelyne, son épouse, Anne-Cécile, sa fille, Martin, son gendre Et Lucy, sa petite-fille, nous prient d'annoncer le décès de

André BURGUIÈRE, historien, directeur d'études émérite à l'EHESS, survenu le 22 janvier 2026, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le 6 février, à 10 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e, en la salle de la Coupole.

(Le Monde du 29 janvier).

Après le décès de sa première épouse,

Monique FRAIKIN CARRAYROU, avocate honoraire à la cour d'appel de Paris,

Jacques CARRAYROU, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, chevalier dans l'ordre de l'Économie nationale, ancien conseiller du Commerce extérieur de la France, président-fondateur de l'Association « Recherches et Formes de Demain », chroniqueur (Jacques Khéra),

vient à son tour de quitter son corps, le samedi 24 janvier 2026, à Antibes, dans sa centième année.

Selon ses volontés, il est incinéré au crématorium de Cannes, ce lundi 2 février, à 16 h 30.

« Un jour peut-être, la vie vaincra la mort ». Satprem.

De la part de Angélique Diedhiou Carrayrou, sa seconde épouse, Jessica et Alicia, ses belles-filles Et Caroline Diedhiou, sa belle-sœur,

Résidence Maeva, Bâtiment AC, 405, boulevard Pierre-Delmas, 06600 Antibes,

Stéphane Carrayrou, son fils, Clara Carrayrou, sa petite-fille,

8 bis, rue du Buisson Saint-Louis, 75010 Paris.

Catherine, son épouse, Héloïse et Hugo, ses enfants, leurs conjoints, Balthazar et Anaïs, Ella « Poulette », sa petite-fille, Cyril et Pierre, ses frères, J. Lichtiger, sa belle-mère,

ont l'infinie tristesse de faire part de la disparition de

Frédéric COURT, « Notre Irremplaçable »,

survenue à Paris, le 24 janvier 2026.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président Mithouard, Paris 7^e.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au cimetière parisien de Bagneux où il reposera.

Contact : famille.court75@gmail.com

Sa femme, Ses enfants, Ses petits-enfants Et sa sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques DEPERRAZ, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts.

Ses obsèques auront lieu au cimetière de Ville-la-Grand (Haute-Savoie), à 14 h 30, le jeudi 5 février 2026.

La famille remercie toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Aix-en-Provence.

Sa famille

a la tristesse de faire part de la disparition de

Pierre DUVIOLS,

historien, professeur émérite à l'université de Provence et directeur d'études à l'École pratique des hautes études,

survenue à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

Mme René Galy-Dejean, née Sophie Durand-Gasselini, son épouse,

Le colonel (er) Stéphane Galy-Dejean et son épouse, Stéphanie,

Cyril Galy-Dejean, Adrien Galy-Dejean et son épouse, Marie, Jérôme Galy-Dejean et son épouse, Camille, ses enfants,

Robert Galy-Dejean, son épouse, Monique et leurs trois enfants, Rodolphe, Xavier, Delphine, son frère,

En union avec Eliane Péré, sa sœur et ses enfants,

Emmanuelle Vucher-Bonet, Agnès Lemaire, Laurence Payen, ses beaux-enfants,

Thibault Galy-Dejean et son épouse, Amélie, Alban Galy-Dejean et son épouse, Caroline, Astrid Galy-Dejean et son époux, Vincent,

Alix, Théophile, Edouard, Roxane, Inès, Alexandre, ses petits-enfants,

Octave, Olivia, Ariane, ses arrière-petits-enfants, Et toute sa famille,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean LESIEUR,

journaliste, écrivain, survenu à Paris, le 27 janvier 2026, à l'âge de soixante-seize ans, après un bref combat contre la maladie.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 février, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Lyon.

Marie-Claude SCHOENDORFF, née MASSON,

est décédée le 25 janvier 2026, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La gardienne d'un des derniers « temples » lyonnais de la culture, après treize ans de combat pour garder l'atelier et les travaux de son mari,

Max, tout en honorant un loyer supérieur à sa pension, a fini par lâcher l'affaire.

Elle va en tout cas nous manquer ...

Ses proches et amis sont invités à lui rendre un dernier hommage lors de la cérémonie prévue le mercredi 4 février, à 14 h 30, au crématorium de la Guillotière, Lyon 8^e.

Vous pouvez faire un don en sa mémoire, à www.helloasso.com/associations/max-schoendorff-caresse

Familles Masson, Leroy, Nguyen, Ferlay, Saad et Schoendorff, parents et alliés.

Contact : contact@schoendorff.org

Ghassan Khoury, Jenny Khoury, Walid Khoury, Yasmine Ghata Cacoub, ses enfants, Rima, Joseph, Alexandre, Raphaël, Emmanuelle, Gabrielle et Léah, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Vénus KHOURY GHATA,

poète et écrivain, commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du Mérite, commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres,

survenu le 28 janvier 2026.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président Mithouard, Paris 7^e.

Survenu le 28 janvier 2026.

Ses amies et voisins

ont la tristesse de faire part du décès de

Claudine KIRGENER,

spécialiste de la chanson française,

à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Ses cendres seront dispersées au Jardin du souvenir du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e, le jeudi 12 février 2026, à 10 h 45.

Bernard et Suong, Nicole et Jean-Louis, ses enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants, leurs conjoints, Son arrière-petit-fils Et toute sa famille,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

François LEMPÉRIÈRE,

expert reconnu du monde des barrages,

survenu le 26 janvier 2026, dans sa centième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Martin de Meudon, le mercredi 4 février, à 15 heures, suivie de l'inhumation, à 16 heures, au cimetière de Trivaux.

Carolyn, son épouse, Jonathan, Nicholas et Geraldine, ses enfants, Celian, Alana, Charlie et Sophie, ses petits-enfants, Anne-Marie, Michèle, Marcel (†), Jacques (†) et Sylvie (†), ses frères et sœurs Et toute sa famille,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean LESIEUR,

journaliste, écrivain,

survenu à Paris, le 27 janvier 2026, à l'âge de soixante-seize ans, après un bref combat contre la maladie.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 février, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Lyon.

Marie-Claude

NUUK - envoyée spéciale

Grimpée sur un monticule de neige, Najaannguaq Hegelund s'empare du mégaphone, après le chef du gouvernement, Jens-Frederik Nielsen, et force sa voix, d'abord en groenlandais, puis en anglais. «Naammaleqaq [“trop, c'est trop”]! Quand Washington parle de “prendre” le Groenland, nous leur disons : “jamais!” Nous ne serons pas colonisés une seconde fois (...). Nous connaissons les tempêtes, plus que tout autre peuple. Et nous savons qu'une fois la tempête passée nous serons toujours là, unis.» A ses pieds, ce 17 janvier, la foule rassemblée à Nuuk, la capitale de l'île convoitée par Donald Trump, scande : «Kalaallit Nunaat kalaallit pigaaat [“le Groenland appartient aux Groenlandais”]!» En face, de l'autre côté de la petite rue verglacée, la maison rouge qui abrite le consulat américain paraît déserte. Aucune lumière ne brille à l'intérieur.

Najaannguaq Hegelund connaît bien le lieu. Elle y a travaillé pendant sept mois comme traductrice et «pour aider les Américains à comprendre la culture groenlandaise». «C'était un travail comme un autre», dit-elle au Monde, en précisant «avoir cherché autre chose dès que Trump a été élu». «Je soutiendrai toujours les droits des peuples autochtones et le processus de décolonisation du Groenland», ajoute avec détermination cette femme longiligne de 37 ans, les yeux mangés par de grosses lunettes rondes. Ce double combat, elle s'y consacre déjà au sein de l'association Sila 360, financée par des fonds danois, qu'elle a cofondée en mars 2023 pour venir en aide aux Groenlandaises privées de leurs enfants. Cette année-là, 460 enfants d'origine inuite, surreprésentés parmi les mineurs placés au Danemark, la puissance tutélaire, vivaient en familles d'accueil ou en institution. Ils étaient encore 412 en 2024, selon les statistiques officielles.

MÈRE GROENLANDAISE, PÈRE DANOIS

Elle-même mère de trois enfants de 16, 11 et 9 ans, Najaannguaq Hegelund n'a pas subi une telle épreuve. «Leur enlèvement ne m'arrivera jamais, assure-t-elle, parce que je parle bien le danois.» Dans bien des cas, les femmes séparées contre leur gré de leur progéniture ont fait elles-mêmes appel aux services sociaux pour demander une aide face à un conjoint difficile, ou parce qu'elles ne parvenaient pas à s'en sortir seules. En retour, confrontées à des tests de compétence parentale «FKU», «dans une langue qu'elles ne maîtrisent pas forcément, et qui ne tient pas compte des différences culturelles, comme l'expression des sentiments, elles perdent la garde de leurs enfants». «Je ne nie pas que, dans certains cas, les mesures d'éloignement étaient justifiées, poursuit-elle, mais, la plupart du temps, la décision a été prise sur la base de stéréotypes racistes.» Les fameux tests tant décriés ont fini par être abolis par une loi promulguée au Danemark, le 1^{er} mai 2025.

Ces questionnaires, tout comme l'adoption d'enfants groenlandais arrachés à leurs familles dans les années 1960 et 1970, et la stérilisation sans leur consentement de milliers de femmes jusqu'au début des années 1990 restent les plaies vivaces d'un colonialisme vieux de trois siècles sur l'île, après l'arrivée du missionnaire luthérien danois Hans Egede, en 1751, et l'installation des colons. En 1979, le Groenland, seul territoire où les Inuits sont majoritaires, a bien arraché son autonomie, puis obtenu, en 2009, tout en restant dans le giron du Danemark, le statut d'Etat autonome assorti de la reconnaissance de son droit à l'autodétermination. Mais, pour Najaannguaq Hegelund, «le colonialisme a réellement commencé en 1953 [date de la Constitution danoise, qui changea le statut de colonie du Groenland en province]. Avant, c'était du patriarcat.»

De nombreux journalistes accourus sur place après les menaces d'annexion proférées par Donald Trump ont interrogé cette femme volontaire toujours disponible pour exprimer, dans un anglais fluide, son rejet d'une capture brutale par les Etats-Unis, mais rares sont ceux qui se sont intéressés à sa trajectoire. Plus rares encore sont les Inuits disposés à parler d'elle, par pudeur devant des étrangers, par peur que les différences culturelles soient mal interprétées et, pour certains, par rivalité inavouée entre ONG.

Née, en 1988, à Maniitsoq, une commune de 2 500 âmes située à 150 kilomètres au nord de Nuuk, d'une mère groenlandaise et d'un père danois, Najaannguaq Hegelund a quitté



Najaannguaq Hegelund,
à Nuuk, le 19 janvier.
OLIVIER LABAN-MATTEI/MYOP
POUR « LE MONDE »

autant? Mais c'est aussi le fruit d'une politique!», s'insurge Najaannguaq Hegelund.

La jeune femme découvre ensuite l'affaire du B-52, le bombardier américain qui s'est écrasé en 1968 non loin de sa base de Thulé (aujourd'hui rebaptisée Pituffik, elle reste la seule implantation militaire des Etats-Unis au Groenland), avec des bombes nucléaires à son bord, provoquant une contamination parmi la population. Le scandale avait éclaté en 1995, après la publication d'un rapport révélant la permission implicite donnée par le gouvernement danois aux Etats-Unis pour entreposer des armes nucléaires au Groenland, en violation de sa politique consistant à faire de ce territoire une zone dénucléarisée. «Après avoir tout lu, je me suis dit que plus jamais nous ne devrions avoir honte d'être groenlandais ou d'avoir peur d'afficher notre culture et nos traditions», souligne la militante. En octobre 2025, elle est conviée à une table ronde sur l'environnement, battant pour faire reconnaître l'importance de la nature aux yeux des autochtones, ou de la pêche, première source de revenus, et de loin, du territoire.

TATOUAGES TRADITIONNELS

A son deuxième retour dans l'île, après ses études, Najaannguaq Hegelund se dit choquée de découvrir la présence d'une main-d'œuvre philippine ou thaïlandaise, alors que les Inuits sans diplôme peinent à trouver un emploi «parce qu'ils ont la réputation d'être insatiables ou de ne pas arriver à l'heure». Pour beaucoup, les seules issues sont le secteur public pour les femmes (80 % des Groenlandaises y travaillent) et la pêche et la chasse pour les hommes.

Elle adopte les tatouages traditionnels, trois petits points au coin de l'œil, une flèche sur le pouce tournée en sens intérieur, des traits sur les doigts des deux mains. Ces derniers font référence à Sassuma Arnaa, une déesse légendaire chez les Inuits, symbole du respect dû aux femmes, dont l'histoire est ainsi contée : mariée à un chaman (ou à un homme-oiseau, selon les versions), Sassuma vivait éloignée de son père qui, croyant entendre ses plaintes, embarqua un jour dans un kayak pour aller la chercher. La voyant partir avec son père, le mari, fou de rage, utilise ses pouvoirs pour déchaîner la mer. Afin d'alléger l'embarcation et d'échapper lui-même à une mort certaine, le père jette sa fille par-dessus bord. Mais comme celle-ci s'agrippe au bastingage, il lui coupe trois doigts de chaque main, de l'index au majeur, donnant ainsi naissance au mythe de la gardienne des océans.

Ces tatouages, interdits par la loi au Danemark mais autorisés sur l'île, sont de plus en plus populaires chez les Groenlandaises, qui y voient une façon de revendiquer leur identité. Il a fallu dix heures pour réaliser ceux de Najaannguaq Hegelund.

Depuis son appartement moderne de Quingorput, le quartier le plus récent de Nuuk, elle a une vue époustouflante, quand elle n'est pas brouillée par une tempête de neige, sur l'une des baies de la capitale de 20 000 habitants et sur son aéroport. D'ici, la famille a pu guetter avec angoisse les mouvements sur le tarmac. Comme tant d'autres Groenlandais, paniqués à l'idée de voir débarquer des soldats américains, Najaannguaq Hegelund avoue mal dormir. «Nous devons maintenir à distance les Etats-Unis et le Danemark», dit-elle, en écartant les bras. La méfiance reste de mise des deux côtés, même si l'offensive américaine, rhétorique jusqu'ici, fait davantage peur.

La volte-face de Donald Trump, qui, après plusieurs semaines de menaces, a affirmé qu'il n'utilisera pas la force pour s'emparer du Groenland, ne convainc pas l'activiste inuite. «Il change quasiment de discours tous les jours, dit-elle. Hier [le 22 janvier], il a publié un message concernant l'«accord» avec [Mark] Rutte [secrétaire général de l'OTAN]. Et cela en dit long sur ses autres intérêts, les minéraux et les ressources naturelles.»

L'indépendance reste une aspiration partagée par une large majorité des Inuits, mais la brutalité trumpienne a tempéré les griefs contre le Danemark. «Nous devrions entamer des consultations avec le gouvernement danois dès maintenant, car les négociations seront longues et ne doivent pas être prises à la légère», conclut Najaannguaq Hegelund, qui n'espère qu'une chose : voir, de son vivant, cet objectif se réaliser. Sur le rebord de sa fenêtre trône un minuscule kudlik, la lampe à huile traditionnelle utilisée par les peuples de l'Arctique. Comme un talisman. ■

ISABELLE MANDRAUD

La nouvelle voix du Groenland

Najaannguaq Hegelund, partisane de l'indépendance du territoire autonome danois, est devenue l'une des figures de la mobilisation contre les menaces d'annexion formulées par Donald Trump

l'île avant de savoir marcher, pour n'y revenir qu'à l'âge de 8 ou 9 ans. Elle s'appelait alors Naja. «Parfois, j'entendais les instituteurs [au Groenland] demander à l'oreille de mes parents pourquoi ils avaient changé mon identité, ce que je ne comprenais pas. J'ai compris bien plus tard, lorsque j'ai fait mes études au Danemark et que l'on vous dit en permanence : “On peut vous appeler autrement? Votre prénom est difficile à prononcer...”» Elle a repris le sien : Najaannguaq.

«On ne réalise pas le racisme tout de suite, c'est insidieux, par petits commentaires, poursuit-elle. Et, pourtant, j'ai été bien mieux traitée que d'autres, même si j'ai l'aspect d'une Inuite et que je suis donc immédiatement reconnaissable, car si vous parlez le danois, vous avez accès à l'emploi, à tout, c'est un privilège.» Au Groenland, elle passe une partie de son enfance et de son adolescence dans des microvilles, à Maniitsoq, Aasiaat ou Sisimiut, qui perdent chaque année toujours plus d'habitants attirés par Nuuk. Fière de sa mère, issue d'une fratrie de sept enfants, qui tint le premier magasin de vêtements à Maniitsoq. Ou de sa tante, qui y a ouvert la première compagnie locale de taxis. A l'époque, Najaannguaq Hegelund ne se pose pas de questions sur son origine. Cela viendra plus tard, lorsqu'elle s'inscrira, en 2009, à l'université d'Aalborg, au Danemark.

Alors jeune mère de son fils Tristan, né d'une première union, elle se voit orientée

«MON PÈRE ME DISAIT : “TU N'AS PAS LES YEUX BLEUS, MAIS SOIS FIÈRE DE CE QUE TU ES.” IL ESSAYAIT DE ME PRÉPARER À DES SITUATIONS DIFFICILES»
NAJANNGUAQ HEGELUND

avec insistante vers une formation d'infirmière. «Les profs de la fac me disaient que ce serait trop dur pour moi, qu'il fallait beaucoup lire, que je n'aurai pas le temps...» Au bout d'un an, elle renonce à suivre cette voie empruntée à contrecœur et retourne sur les bancs de l'université, en sciences sociales, en se rappelant ce que son père, un agent de probation en proie à des phases de profonde dépression, lui répétait : «Tu n'as pas les yeux bleus, mais sois fière de ce que tu es.» «Il essayait de me préparer à des situations difficiles», se souvient-elle, en soupirant.

La rencontre à Copenhague avec son futur mari, Mike Hegelund, inuit comme elle, qui sera le père de ses deux plus jeunes enfants, marque un tournant dans son engagement. Toute la famille de son époux fait partie des Groenlandais déplacés de Qullissat, une ville minière fondée en 1924 sur l'île de Disko, à plus de 500 kilomètres au nord de Nuuk et, depuis 1972, totalement abandonnée. Titulaire d'un doctorat en sciences sociales, aujourd'hui cadre au ministère des affaires familiales et de l'enfance du Groenland, il est aussi un expert de la question des suicides. Un sujet tabou qui continue, avec l'alcool, à faire de nombreuses victimes – 40 en 2023, selon les dernières statistiques disponibles, un chiffre important rapporté aux 57 000 habitants de ce territoire vaste comme quatre fois la France. «C'est toujours une question rituelle, pourquoi y en a-t-il

La rencontre à Copenhague avec son futur mari, Mike Hegelund, inuit comme elle, qui sera le père de ses deux plus jeunes enfants, marque un tournant dans son engagement. Toute la famille de son époux fait partie des Groenlandais déplacés de Qullissat, une ville minière fondée en 1924 sur l'île de Disko, à plus de 500 kilomètres au nord de Nuuk et, depuis 1972, totalement abandonnée. Titulaire d'un doctorat en sciences sociales, aujourd'hui cadre au ministère des affaires familiales et de l'enfance du Groenland, il est aussi un expert de la question des suicides. Un sujet tabou qui continue, avec l'alcool, à faire de nombreuses victimes – 40 en 2023, selon les dernières statistiques disponibles, un chiffre important rapporté aux 57 000 habitants de ce territoire vaste comme quatre fois la France. «C'est toujours une question rituelle, pourquoi y en a-t-il

Patrick Rubin, militant de la réversibilité

Le cofondateur de Canal Architecture travaille sur des constructions repensées pour de nouveaux usages

RENCONTRE

Drapé d'un ample manteau bleu marine, souliers noirs en nubuck aux pieds, le visage mangé par une belle barbe blanche, Patrick Rubin promène sa longue silhouette sur le chantier, au milieu d'une armada de collaborateurs en veste orange fluo et bottes crottées. L'architecte dandy, cofondateur de l'agence Canal Architecture, vient à notre rencontre d'un pas chaloupé, un doux sourire en guise de bienvenue, un éclat malicieux dans l'œil.

Nous sommes à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), sur le site de l'ancien siège du centre d'information routière de Bison futé. Le bâtiment, drôle de construction en forme d'arc de cercle dont la structure en béton bardée de brique et les vitres réfléchissantes signent les années 1980 qui l'ont vu naître, a été préservé. Mais il est en passe de doubler en surface pour accueillir une résidence de 169 logements à destination d'une population, malienne d'origine, en majorité, qui vit actuellement dans un foyer pour travailleurs vétuste et mal entretenu.

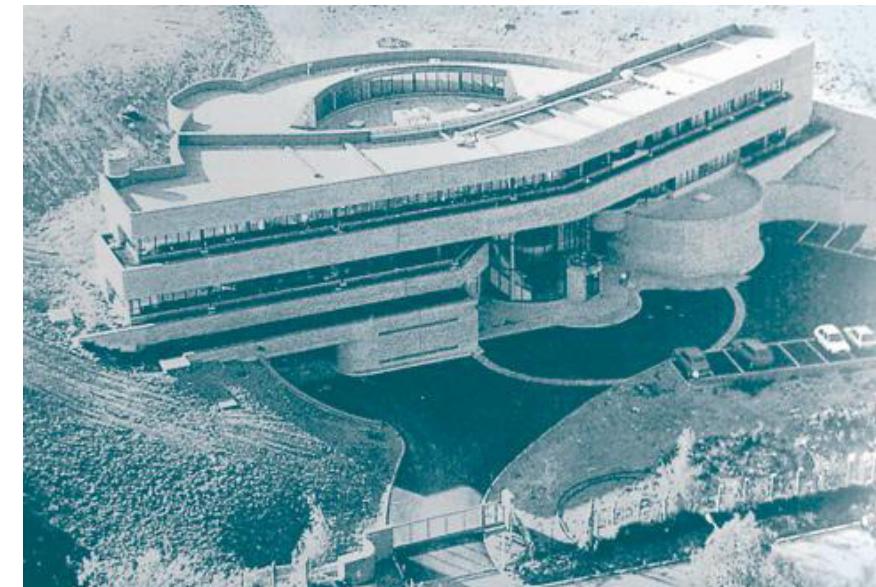
La visite commence par un éloge de l'ouvrage de départ et de ses concepteurs, Ludwik Peretz (1923-2022) et Gilbert Delecourt, «des architectes qu'on sent cultivés, inspirés par Arne Jacobsen, Louis Kahn...». Plutôt que de construire une annexe, comme le préconisait le concours, Patrick Rubin a préféré prolonger leur geste et «épouser» l'immeuble: doubler son épaisseur, percer un vide en son centre pour créer un jardin et faire entrer la lumière, et superposer à ce nouveau socle une structure en bois à même d'accueillir 98 logements fabriqués hors site.

«Un projet gagne quand vous tombez amoureux du bâtiment à la première visite», souffle-t-il. Le garage de *Libération*, où le journal s'est installé, rue Béranger, dans le 3^e arrondissement de Paris, en 1987, c'est lui qui l'a trouvé, avec ses associés historiques, son frère, Daniel Rubin (mort en 2025) et Annie Le Bot. Le propriétaire voulait détruire la rampe, se souvient-il. «On a dit: "Surtout pas!" Et cette vis centrale est devenue le poumon du journal.»

Une résistance en douceur

Même amour pour l'hôtel particulier où l'agence s'est installée, rue Elzévir, dans le Marais, en 1987. Sans rien toucher ou presque, les architectes ont pris la suite d'une population d'artisans, de chimistes, de résidents locataires, qui cohabitaient là autour d'une petite cour où prospère aujourd'hui une végétation folâtre. Aujourd'hui, ils s'apprêtent à y ouvrir un café.

Canal Architecture s'est fait connaître pour des projets de reconversion à une époque où la question écologique comptait moins que l'envie de détourner les lieux de leur fonction pour créer du possible. Outre le garage de *Libération*, il y a eu les locaux d'*Actual* et de *Radio Nova* (1982), dans une ancienne fabrique de meubles, où l'agence Canal Architecture a trouvé refuge pendant quelques années, mais aussi la Maison du livre et de l'affiche de Chaumont, dans d'anciens silos agricoles (1994), ou la chocolate-



Chantier de transformation du siège du centre d'information routière de Bison futé, à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), en 2026. L'intérieur du bâtiment, en juin 2021. Vue aérienne de l'édifice prise vers 1985. PIERRE L'EXCELLENT/CANAL ROSNY; COLLECTION PERSONNELLE

rie Poulain reconvertie en Ecole de la nature et du paysage de Blois (2007)... Et plus récemment, la reconversion en logements d'un complexe de bureaux dans le quartier de la Mouzaïa, dans le 19^e arrondissement de Paris (livré en 2021 et distingué en 2025 par le prix André et Paul Arvidson de l'Académie des beaux-arts).

Mais les temps ont changé et ces enfants gâtés des années Mitterrand et de la commande publique ont dû s'adapter à la vision du privé, à de nouveaux interlocuteurs bardés de MBA, à la religion du tableau Excel et au vœu d'or qu'est devenu le ratio de la surface habitable sur la surface construite. «Quand on a eu le malheur de proposer des circulations de 2,50 mètres pour un projet de logement, au lieu du 1,40 mètre réglementaire, ça a été la crise cardiaque. On nous a répondu: "Je ne vend pas des circulations".» Au début, euphémisait-il, «c'était perturbant».

Parmi les architectes de cette génération, certains n'ont pas supporté et se sont peu à peu effacés. D'autres ont plié. Avec ses associés de Canal Architecture, Patrick Rubin a choisi d'explorer les voies d'une résistance en douceur. En

allant voir ce qui se faisait ailleurs, à Ljubljana, paradis slovène de la résidence étudiante et des tiers-lieux, chez Alvar Aalto (1898-1976) en Finlande, chez Álvaro Siza au Portugal, il a appris à penser autrement pour dégager de nouvelles marges de manœuvre. Par ailleurs, à mesure que la question environnementale s'imposait dans le secteur de l'architecture, il a capitalisé sur l'expertise acquise par son agence dans la transformation, et s'est fait activiste.

Boîtes en bois légères

Dans les années 2010, Canal Architecture a ainsi lancé une série de livres autour de la «réversibilité» des usages, sujet plus complexe qu'il n'y paraît si l'on considère que le bureau et le logement sont soumis à des systèmes de norme différents, et que l'économie de la construction, par ailleurs, n'est pas pensée pour ce type d'opérations. Patrick Rubin a créé un master «transformation (situations construites)», à l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Est, l'ENSA, à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), et a participé à des think tanks. Et ses idées ont fait du chemin. «Il y a eu

beaucoup de déni, dit-il, mais aujourd'hui, alors que 6 millions de mètres carrés de bureaux sont vacants en Ile-de-France et que l'option de la démolition est de plus en plus mal vue, les promoteurs viennent autour de la table.»

Le principe de la construction hors site qu'il développe pour le bailleur social Batigère, sur le projet de Bison futé, est un axe stratégique, selon lui, pour la «massification» de la transformation du bureau en logement. Il permet d'insérer dans la structure, à l'aide d'une grue, des modules préfabriqués en usine, entièrement équipés, qu'il appelle «pods», ou «tiny houses». Ce sont des boîtes en bois légères, thermiquement et acoustiquement isolées, de 18 mètres carrés en moyenne, très économiques à produire : 40 000 euros pièce, et six sont montées par jour.

Industrialisation ne veut pas dire standardisation. «Ces pods sont des prototypes, précise-t-il. Leur forme légèrement trapézoïdale est conçue pour s'ajuster à la structure du bâtiment.» Ils sont, en outre, extrêmement bien conçus, 100 % biosourcés, avec une attention perceptible au bien-

«Il faut se conformer aux standards du logement social»

PATRICK RUBIN
architecte

être des habitants. Belles menuiseries en bois, grandes fenêtres bandeaux qui cadrent le paysage, la nature, accord chaleureux de couleurs des murs, du linol, du mobilier intégré bien pensé...

Contraint par un budget tendu comme un arc («Il faut se conformer aux standards du logement social, et on a dû faire face à des surprises sur le chantier...»), Patrick Rubin se bat sur le moindre détail. «Tu peux essayer de dealer les crochets?», demande-t-il à Somanad Sitthiso, l'architecte en chef du projet, quand il la croise sur le chantier. Les crochets en question, que le maître d'œuvre refuse pour l'heure de céder, doivent permettre de faire grimper de la vigne vierge. «Si non, ce n'est pas grave, j'irai les acheter moi-même au BHV...»

Contre la tendance à l'élimination des espaces communs dans ces résidences pour travailleurs immigrés, l'architecture en ménage un ici, assez vaste, dans la pièce ronde au rez-de-chaussée. Sur le mur, le slogan «Engagé pour la qualité du logement de demain» en lettres blanches. C'est le nom d'un programme lancé par le GIP Epau, organisme parapublic qui soutient des expérimentations comme celles-ci, stratégiques pour repenser les conditions de production d'un logement social de qualité dans le contexte de la transition écologique, et que Matignon vient de supprimer.

Un podium blanc trône encore là, sous des gravats. Il avait été installé en prévision de la visite de Guillaume Kasbarian, éphémère ministre délégué au logement du gouvernement Attal (janvier-septembre 2024). Valérie Létard, qui lui a succédé (2024-2025), fut annoncée elle aussi. Elle n'est pas venue. Même chose pour Rachida Dati, la ministre de la culture. «La valse des ministres, évidemment, ça n'aide pas à faire avancer les dossiers, concède l'architecte. Mais nous, on est toujours là.» ■

ISABELLE REGNIER

L'agence Canal Architecture s'est d'abord fait connaître pour des projets de reconversion

Aux Grammy Awards, des artistes contre l'ICE et Trump

A Los Angeles, le chanteur portoricain Bad Bunny, récompensé par le prix du meilleur album, s'en est pris à la police de l'immigration

SAN FRANCISCO - correspondant

Sonnés par Donald Trump, les artistes commencent à se réveiller. Lors de la cérémonie des Grammy Awards, qui se tenait dimanche 1^{er} février à Los Angeles, en Californie, des chanteurs et musiciens se sont élevés contre la politique migratoire de l'administration Trump et, en particulier, contre la police de l'immigration, l'ICE, alors que deux citoyens américains ont été tués par des agents fédéraux à Minneapolis (Minnesota) en janvier. Le plus vêtement fut le chanteur portoricain Bad Bunny, qui a réalisé une première en remportant, entre autres, le prix du meilleur album pour une œuvre en espagnol *DeBi TiRAR MaS FOTOs*.

«Avant de remercier Dieu, je vais dire : dehors ICE ! Nous ne sommes pas des sauvages, nous ne sommes pas des animaux, nous ne sommes pas des étrangers. Nous sommes des êtres humains et nous sommes américains», a déclaré le chanteur, pendant la cérémonie diffusée sur CBS. Le ton toutefois n'était pas frontal. «Je sais qu'il est difficile de ne pas haïr ces temps-ci, et je me dis parfois que nous

sommes contaminés... La seule chose plus puissante que la haine, c'est l'amour. Nous devons être différents. Si nous devons nous battre, faisons-le avec amour. Nous ne les haïsons pas. Nous aimons notre peuple», a déclaré Bad Bunny, dont on ne sait s'il adoptera un ton aussi militant lors de la soirée du Super Bowl, le 8 février, événement qui réunit toute l'Amérique, trumpiste comme antitrumpiste.

Soirée à fleurets mouchetés

La soirée était subtile, avec des pin's «ICE out», portés par certains mais pas tous. La contestation à fleurets mouchetés a beaucoup tenu au maître de cérémonie, Trevor Noah, comédien et humoriste sud-africain. Il avait aussi à jouer avec le nouveau propriétaire de la chaîne, la famille de Larry et David Ellison, grand ami de Donald Trump. L'humoriste a veillé à ce que la soirée reste avant tout un show de la musique. Une fête pour toutes les stars. «Il y a tellement de célébrités dans cette émission, j'ai l'impression d'être au mariage de Jeff Bezos, mais avec beaucoup plus de personnes noires», a plaisanté Trevor Noah. Mais derrière la musique s'entendait la petite mélodie politique.

Olivia Dean, qui a reçu le prix de la meilleure révélation, a bravé sa timidité pour s'exprimer, elle aussi. «Je suis la petite-fille d'une immigrée. Je ne serais pas là sans eux. Ces personnes méritent d'être célébrées. Nous ne sommes rien les uns sans les autres.» L'heure est plus à l'espérance qu'à l'action frontale, comme l'a expliqué Billie Eilish, distinguée pour la chanson de l'année, *Wildflower*: «Personne n'est illégal sur une terre volée [aux natifs américains]. C'est vraiment difficile de savoir quoi dire et quoi faire en ce moment. Et pourtant, je ressens beaucoup d'espérance. J'ai l'impression que nous devons continuer à nous battre, à nous exprimer et à manifester.»

Le rappeur Kendrick Lamar, lui, n'a pas fait de discours politique en recevant le prix du meilleur enregistrement pour *Luther*, mais sa collègue, SZA, a pris la parole: «Je sais que la situation actuelle est effrayante (...). Nous avons

besoin les uns des autres. Nous devons nous faire confiance et avoir confiance en nous-mêmes. Nous ne sommes pas gouvernés par le gouvernement, nous sommes gouvernés par Dieu.»

Prix du meilleur album pop, Lady Gaga a tenu un discours féministe: «Je voudrais m'adresser aux femmes dans le monde de la musique: je sais que, parfois, quand on est en studio avec une bande de mecs... Battez-vous pour vous imposer en tant que productrices. Faites en sorte que votre voix soit entendue haut et fort.» Le plus surprenant dans cette soirée

fut peut-être le discours de Jelly Roll, récompensé pour *Amen* dans la catégorie du meilleur groupe de musique country. «Je crois que la musique a le pouvoir de changer ma vie et que Dieu a le pouvoir de changer ma vie (...). Jesus n'appartient à aucun parti politique, Jesus n'appartient à aucun label de musique, Jesus est Jesus et tout le monde peut avoir une relation avec lui. Je t'aime, Seigneur.» Trevor Noah a fini par lâcher lors de l'attribution du meilleur album: «C'est la récompense que tout artiste veut, autant que Trump le Groenland. Cela fait sens, car l'île d'Epstein [le prédateur sexuel retrouvé pendu dans sa cellule en 2019 et dont la publication du dossier provoque un immense scandale] n'est plus disponible. Il en a besoin d'une autre avec Bill Clinton.» Donald Trump a vivement critiqué la cérémonie sur son réseau, Truth Social, et menacé de poursuites judiciaires son animateur. «Les Grammy Awards sont les PIRES», a-t-il écrit, traitant Trevor Noah de «parfait raté» et le menaçant de poursuites pour son allusion à l'affaire Epstein. ■

ARNAUD LE PARMENTIER



Bad Bunny, lors des Grammy Awards, à Los Angeles, le 1^{er} février.
DANIEL COLE/REUTERS

Josiane Balasko et Marilou Berry, un duo mère-fille bien accordé

La pièce «Ça, c'est l'amour» est servie par la complicité de jeu des actrices

THÉÂTRE

Jean Robert-Charrier a eu une bonne idée: réunir, pour la première fois sur scène, Josiane Balasko et sa fille, Marilou Berry. Le directeur des théâtres parisiens de la Porte-Saint-Martin et des Bouffes parisiens a écrit pour elles *Ça, c'est l'amour*, une histoire de famille et de violences conjugales qu'il a puisée dans la mémoire encore vive de sa propre adolescence.

Un soir de Noël, Frédérique (Josiane Balasko) débarque à l'improviste chez sa fille, Mathilde (Marilou Berry). Cette arrivée imprévue prend des airs de comédie douce-amère, mais assez vite l'ambiance devient pesante. Mathilde est obnubilée par la peur de réveiller son mari, et Frédérique s'inquiète de voir sa fille anxieuse et fatiguée. Enroulée sur un petit sapin de Noël, une guirlande électrique se met régulièrement à chanter, comme une touche de gaieté saugrenue d'un réveillon qui n'a pas été fêté.

Au fil des échanges entre Frédérique et Mathilde apparaissent le passé conjugal difficile de la mère et sa crainte de voir sa fille reproduire les mêmes erreurs, en s'enfermant dans une relation toxique. Mathilde a un fils, Eugène, 10 ans. Il n'est jamais sur scène, mais sa présence est essentielle dans les mots de sa mère et dans sa tentative de sauvegarder son

couple. Au lendemain de Noël, l'enfer conjugal, maelström de harcèlement psychologique et de violences verbales, éclate. Mais Mathilde trouve toujours des excuses à son mari («il bosse comme un dingue», «il est fatigué», «il a beaucoup de pression») et se persuade que, si elle reste soumise, les choses finiront par s'arranger.

Un immense bravo

L'intérêt de *Ça, c'est l'amour* n'est ni dans la mise en scène, ni dans le décor, qui pèchent par leur manque d'originalité, mais dans la construction dramatique du récit et, surtout, dans la qualité d'interprétation. Le duo mère-fille, d'une grande sincérité, fonctionne parfaitement. A ses côtés, Riad Gahmi campe Philippe, le mari de Mathilde, qui souffle sans cesse le chaud et le froid dans les relations avec sa femme et navigue avec perversité entre le pardon et l'humiliation. Ce comédien offre une partition précise, glaçante de vérité. ■

SANDRINE BLANCHARD

Cette pièce ne tombe jamais dans le pathos mais montre la complexité de la mécanique de l'emprise, ainsi que les traces laissées par la maltraitance familiale d'une génération à l'autre. Malgré des dialogues qui manquent parfois de profondeur, la tension dramatique tient le public en haleine. *Ça, c'est l'amour* n'a rien de révolutionnaire dans son traitement de la thématique des violences conjugales, sujet qui a fait l'objet, ces derniers mois, de plusieurs créations (dont l'excellent *Rose Royal*, toujours à l'affiche au théâtre La Pépinière, à Paris).

Mais ce spectacle vise juste grâce à la complicité de jeu entre Josiane Balasko et Marilou Berry. La mère et la fille s'étaient déjà retrouvées ensemble au cinéma. Avec la scène, elles se font comme un cadeau mutuel. Josiane Balasko est bluffante de naturel et Marilou Berry (Molière de la révélation féminine en 2006) démontre qu'il ne faut pas la cantonner aux comédies populaires. ■

SANDRINE BLANCHARD

Ça, c'est l'amour, de Jean Robert-Charrier, mise en scène Julie-Anne Roth, avec Josiane Balasko, Marilou Berry, Riad Gahmi, Lucie Baumann, au Théâtre des Bouffes parisiens (Paris 2^e), jusqu'au 26 avril.

Durée : 1 h 45. Tarif : de 14 euros à 56 euros.

A movie poster for "The Mastermind" directed by Kelly Reichardt. The poster features a man in a cap and coat standing next to a classic white car. The title "THE MASTERMIND" is written in large red letters. Below it, "JOSH O'CONNOR" is mentioned. The poster also includes the Cannes Film Festival logo and the text "FESTIVAL DE CANNES SÉLECTION OFFICIELLE 2025 COMPÉTITION". At the bottom, it says "UN FILM DE KELLY REICHARDT MERCREDI AU CINÉMA". Logos for various media outlets like Le Monde, Télérama, Cahiers Cinéma, Teaser, Sofilm, Sélection Obsession, BeauxArts, Le Gorafi, and SensCritique are at the bottom right.

A Angoulême, les élucubrations poétiques de Franky Baloney

L'auteur de bande dessinée déploie ses interventions facétieuses

RENCONTRE

ANGOULÈME - envoyé spécial

Le gang des cambrioleurs du Musée du Louvre a de nouveau frappé, à Angoulême cette fois. Des pièces exceptionnelles de l'histoire de la bande dessinée – la page 71 de *Tintin et les Picaros* (1975), d'Hergé ; la planche 44 du *Secret de l'Espadon* (1946), d'Edgar P. Jacobs ; la planche 24 de la *Balade de la mer salée* (1967), d'Hugo Pratt – ont été dérobées au musée municipal, comme en témoigne un alignement de cadres vides, accrochés à leurs cartels. Libre à chacun de croire ou de ne pas croire cette version fournie par l'« Office du tourisme de la bande dessinée », agence fouteuse installée dans le cadre du Grand Off, succédané du Festival international de la bande dessinée (FIBD) d'Angoulême.

D'autres élucubrations poétiques et potentielles sont offertes, au même endroit, à l'expertise du visiteur : un projet de ligne de métro entre la gare SNCF et le quartier du Champ-de-Mars, une cabine de téléportation permettant aux auteurs de science-fiction de voyager dans leur univers futuriste... Que penser, enfin, du cycle de conférences – toutes « complètes » – proposées aux purs bédéphiles : « *Le village des Schtroumpfs : illusion d'une démocratie ?* », « *L'origine des onomatopées du III^e siècle à nos jours* », « *Le banquet gaulois d'Astérix encourage-t-il un certain désordre alimentaire ?* »...

Si la dérisoire hyperbole représente un genre en soi dans la littérature dessinée, Frédéric Felder, alias Franky Baloney, n'est pas le dernier de ses prosélytes. Scénariste, ancien président de la maison d'édition Les Requins marins, compagnon de route de la troupe de Canal+ Groland, pour qui il écrivit des sketchs, le gaillard à moustaches – sorte de sosie de Superdupont, charentaises comprises – ne pouvait pas échapper à cette fête de la BD indépendante, montée à la hâte sur les bords de la Charente. Prolongé au-delà du Grand Off (1^{er} mars), son « Office du tourisme de la bande dessinée » est une invitation au rire rebelle et à la déconne gotbienne. Elle ne fait pas de mal, après la sidération qui a suivi l'annulation de l'édition 2026 du FIBD.

A Angoulême, Frédéric Felder est aussi venu défendre son nouvel album, *Moi, Franky, drogué, prostitué, directeur du festival de la bédé* (Le Monte-en-l'air, 132 pages, 15 euros, disponible à partir du 6 février), publié avec le dessinateur Bernard Khattou. Il y raconte ses neuf mois passés au



A Angoulême, le 29 janvier. CÉLINE LEVAIN/MIRAGE COLLECTIF POUR « LE MONDE »

Le gaillard à moustaches ne pouvait pas échapper à la fête de la BD indépendante montée à la hâte

née» est une invitation au rire rebelle et à la déconne gotbienne. Elle ne fait pas de mal, après la sidération qui a suivi l'annulation de l'édition 2026 du FIBD.

A Angoulême, Frédéric Felder est aussi venu défendre son nouvel album, *Moi, Franky, drogué, prostitué, directeur du festival de la bédé* (Le Monte-en-l'air, 132 pages, 15 euros, disponible à partir du 6 février), publié avec le dessinateur Bernard Khattou. Il y raconte ses neuf mois passés au

sein de la direction artistique de 9^e Art+, la société organisatrice du FIBD, pendant la crise due au Covid-19. Une expérience au goût amer et tenace.

Novlangue économique

« Ce que j'ai vécu est à ce jour ma pire expérience professionnelle, détaille-t-il. Je n'ai jamais compris quelle était ma capacité d'action, il n'y avait pas d'ordre de mission clair, mais une espèce de flou autour de la politique artistique dans laquelle s'immiscaient les services commerciaux. J'avais l'impression d'être un poulet à qui on a coupé les pattes avec un sécateur. » Sa tête finira par tomber : « Au bout d'un moment, on m'a dit que cela ne fonctionnait pas avec les équipes. J'ai été viré à l'américaine, en laissant mon ordinateur derrière moi. Cela m'a secoué après coup, je me suis retrouvé à la limite du burn-out. Cette violence est tellement éloignée du monde de la BD... »

Dans son livre au format poche, Felder/Baloney documente par le biais de l'humour ses non-relations avec le patron de 9^e Art+, Franck Bondoux, baptisé Bondox. Celui-ci y apparaît ivre d'autosatisfaction et obsédé par la recherche de débouchés financiers. Sa novlangue économique, à grand renfort de « cobranding » et d'« optimisation du yield », vient rapidement concasser les projets artistiques du trublion.

Afin de reconnecter le festival avec son public, Frédéric Felder avait proposé de construire à l'identique la fusée de Tintin dans *On a marché sur la Lune* et de simuler son décollage de la gare d'Angoulême. Il avait imaginé organiser une brocante où les bédéastes professionnels vendraient leurs rebuts d'atelier. Il avait pensé rendre hommage à Carlos Gimenez, le créateur de *Paracuellos* (Fluide glacial, 1977-2025), et aux *Fabuleux Freak Brothers* (Tête Rock Underground, 1992-2008), la série déjantée de Gilbert Shelton.

« Quasiment tout m'a été refusé », se souvient-il, avec suffisamment d'amertume pour baptiser « BD Vengeance » la collection qu'il vient de lancer au sein de la micro-maison d'édition Le Monte-en-l'air. Frédéric Felder compte envoyer son album à Franck Bondoux. « Que peut-on rêver de mieux que de devenir un personnage de bande dessinée ? », s'amuse-t-il. De multiples projets l'occupent en ce moment, comme la direction d'une collection sur la gastronomie chez Dargaud.

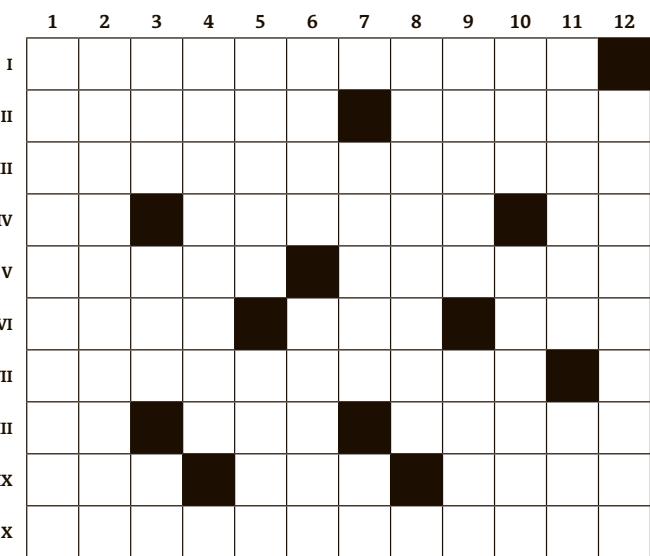
La bonne bouffe est, en fait, la véritable passion de ce collectionneur de livres de cuisine des années 1960. Tatouée sur son dos, une carte de France des fromages complète son appétence pour les recettes traditionnelles – comme les joues de porc mijotées à base de produits locaux, qu'une amie cuisinière propose à ses convives pendant le Grand Off. Son pseudonyme, Baloney, ne renvoie-t-il pas au nom d'un saucisson très populaire aux Etats-Unis et au Canada ? En anglais, le terme signifie aussi « foutaises ». ■

FRÉDÉRIC POTET

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 26 - 028
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 26 - 027

HORizontalement **I.** Juilletiste. **II.** Urbi et orbi. **III.** Bois. Araires. **IV.** Déblais. Ce. **V.** Lierre. Loi. **VI.** Armoire. Bang. **VII.** Ti. Na. Glacon. **VIII.** Ide. Rio. Sema. **IX.** Ointes. Mâtin. **X.** Ness. Fausset.
Verticalement **1.** Jubilation. **2.** Uro. Iridié. **3.** Ibidem. ENS. **4.** Liseron. **TS.** **5.** Le. Briare. **6.** Etaler. ISF. **7.** Tora. Ego. **8.** Trait. Mu. **9.** Ibis. Basas. **10.** Sir. Lacets. **11.** Economie. **12.** Enseignant.

HORIZONTALEMENT

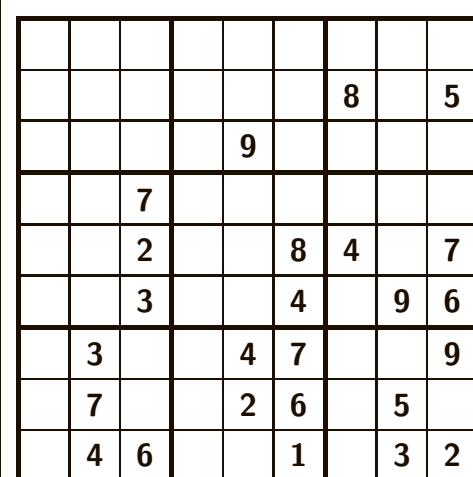
I. Entrée en force. **II.** Jolie en chanson. Remplacés par la photo numérique. **III.** Quand le sommaire se rapproche de l'élémentaire. **IV.** Le chlore. Brouillait et embrouillait. Neuf chez les Romains. **V.** Fatiguis. Pièce byzantine d'or ou d'argent. **VI.** Possessif. A consommer pur. La terre dans nos mots. **VII.** Flétrira sous le poids. **VIII.** Négation. Travail postal. Coule en France et en Allemagne. **IX.** Planté pour frapper fort. Personnel. Refus chez Tolstoï. **X.** Pour manger vite et pas toujours bien.

VERTICAMENT

1. Frappant notre corps et notre esprit. **2.** Mélangée subtilement. **3.** Chaudemment préparé. Du temps des colonies françaises. Mortel à la fin. **4.** Evacuat les toxines. **5.** Informations à London. Proche d'Héra pour porter son courrier. **6.** La vérité nue. Glossine velue. **7.** Sérusier, Bonnard et leurs copains. Le strontium. **8.** Apportent du confort aux fauteuils. **9.** Beaux et fins tissages indonésiens. Epouse du raja. **10.** Erotisé en plein cœur. Vit en couche. **11.** Prise d'air. Crie comme un cerf. **12.** Suites de notes dans une mesure binaire.

SUDOKU

N°26-028

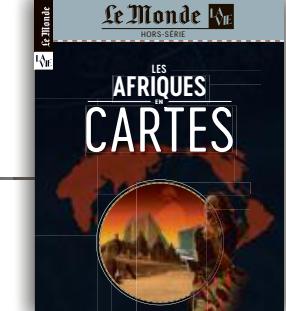


Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

UN HORS-SÉRIE | Le Monde

L'AFRIQUE
SANS MASQUE

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR LEMONDE.FR/BOUTIQUE - 14,90 €



Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 33 28 25 71 71.

Par courrier électronique : abonnement@lemonde.fr.

Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs

Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr. Emploi : www.talents.fr

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE
publicité
Directrice générale
Elisabeth Cialdella

67-69, avenue
Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél. : 01-57-28-39-26

Mid-Print, Gallargues le Montueux

L'imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France

Origine du papier : UK, France.

Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimer sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eutrophisation : Ptot = 0,083 kg/tonne de papier

Jean Doisy, rédacteur en chef de « Spirou », héros de l'ombre sorti de l'oubli

Sur France.tv, Thomas Zribi et Cyprien d'Haese retracent ses faits de résistance

DOCUMENTAIRE

Le nom de Jean Doisy n'est pas inconnu des amateurs de bande dessinée un tant soit peu férus d'histoire. Il fut le premier rédacteur en chef du journal *Spirou*, fondé en 1938 par les éditions Dupuis. Et c'est lui qui, en 1939, donna naissance à Fantasio, dandy fantaisiste et gaffeur appelé à devenir l'alter ego de Spirou, personnage au costume de groom créé par Rob-Vel. On doit également à Doisy la paternité, avec Jijé, en 1941, d'un détective du nom de Jean Valhardi, que des scénaristes et dessinateurs se passeront ensuite de main en main (Eddy Paape, René Follet, Jean-Michel Charlier, André-Paul Duchâteau...), avant de sombrer dans l'oubli.

Jean Doisy y sera tombé lui aussi si un travail patrimonial ne s'appliquait pas à restaurer son passé de résistant pendant la seconde guerre mondiale. Ainsi ce documentaire de Thomas Zribi et Cyprien d'Haese, qui prend appui, notamment, sur les recherches menées par Christelle et Bertrand Pisavy-Evernault dans *La Véritable Histoire de Spirou* (Dupuis, deux tomes, 2013 et 2016), une volumineuse et passionnante plongée dans les archives de la maison Dupuis. D'émanation catholique de droite, celle-ci n'en avait pas moins embauché Doisy, militant communiste non encarté, à la tête de *Spirou*. L'occupation de la Belgique par les forces nazies à partir de mai 1940 conduira l'ancien journaliste – de son vrai nom Jean-Georges Evrard – à « utiliser » le journal comme couverture, et outil de propagande à destination de son jeune public.

Des avatars de papier
Doisy va ainsi créer un club de lecteurs, « Les Amis de Spirou », invitant ses adhérents à se dissimuler derrière des avatars de papier et à faire allégeance à un « code d'honneur » promouvant le culte secret. « Un véritable apprentissage de la clandestinité », souligne le journaliste Didier Pasamonik, F. P.

qui fut commissaire de l'exposition « Spirou dans la tourmente de la Shoah », en 2023 au Mérimée de la Shoah à Paris.

Sans jamais nommer le conflit en cours, le Fureteur – l'un des nombreux pseudonymes de Doisy au sein du périodique – n'hésite alors pas à appeler ses lecteurs à rester « dignes » face à l'occupant. De mèche avec l'état-major du Front de l'indépendance, un mouvement de la Résistance intérieure belge, il parviendra alors à fournir 1 tonne de papier aux journaux clandestins pourchassés par la Gestapo.

Approché par le Comité de défense des Juifs – qui parviendra à sauver plus de 3 000 enfants juifs pendant la guerre –, il recrute Suzanne Moons, une résistante catholique qui se dépensera à chercher des planques en Belgique. L'interdiction de paraître de *Spirou* en 1943, due au refus de Dupuis d'imprimer *Signal*, le journal de la propagande nazie, ne mettra pas un coup d'arrêt aux activités parallèles de Jean Doisy. Il créera un théâtre de marionnettes itinérant dont le but caché sera de faire circuler dans tout le pays des résistants maquillés en techniciens.

Jean Doisy a également participé à l'infiltration de l'espion Victor Martin, parti enquêter en Haute-Silésie sur le sort des juifs déportés. Ce dernier ramènera des informations inédites sur le camp de concentration d'Auschwitz, comme ne manque pas de le rappeler le duo de réalisateurs dans leur portrait de Jean Doisy, riche en points de vue d'historiens et images d'époque. On regrettera juste, faute d'archives sonores, de ne pouvoir entendre la voix de ce héros de l'ombre, mort d'un cancer à l'âge de 55 ans, en 1955. Son dernier fait d'armes ? Refuser l'accès aux pages de *Spirou* d'un personnage en disgrâce appelé... Tintin, mais ne divulghâchons rien. ■

Spirou contre les nazis, de Thomas Zribi et Cyprien d'Haese (Fr., 2025, 52 min.)

La suppression des permissions de sortir des détenus maximise le risque de récidive

Les permissions ne sont pas des mesures laxistes, mais des moyens de préparer la réinsertion après la détention, assure un **collectif** de magistrats et d'artistes qui souhaite le retour des sorties collectives de prisonniers, restreintes depuis la fin 2025

Le régime carcéral des personnes condamnées est à nouveau au cœur de polémiques nourries par des contre-vérités. Un fait symbolisant un prétendu laxisme – comme l'autorisation donnée à un condamné pour trafic de drogue de rencontrer un futur employeur –, amplifié par la caisse de résonance médiatique, conduit trop souvent les responsables publics à durcir

EN PRISON, CES RESTRICTIONS ONT DES CONSÉQUENCES : ISOLEMENT ET TENSIONS, PERSONNELS EN PREMIÈRE LIGNE FACE À DES DÉTENUS PRIVÉS DE PERSPECTIVE

un régime présenté comme trop favorable. Si l'on juge le degré de civilisation d'une société à la manière dont elle traite ses prisonniers, selon la formule attribuée à [l'écrivain russe] Fiodor Dostoïevski (1821-1881), celles et ceux qui traillent en détention constatent une régression sociale préoccupante.

Les personnes condamnées ne sont pas seulement privées de liberté, elles sont aussi privées de dignité : dans des prisons suroccupées (86 229 personnes détenues pour un total de 63 613 places au 1^{er} décembre 2025, dont 6 400 sur des matelas au sol), elles ont un accès restreint au travail et aux soins. Et des directives récentes du garde des sceaux, Gérald Darmanin, les privent désormais de participer à des activités culturelles et sportives à l'extérieur de la prison.

Activité solidaire ou artistique

La peine, jadis conçue comme une vengeance, s'est civilisée. Sans perdre sa fonction rétributive – le crime se paie en années de prison –, elle doit aussi préparer un retour à la vie libre, qui ne se limite pas au moment où le condamné laisse derrière lui les portes de la prison. Après la peine s'ouvre une séquence pendant laquelle la personne devra vi-

vre sans blesser, sans violer, sans vendre de drogue. La criminologie nous enseigne que l'aménagement de la peine est la meilleure voie pour y parvenir.

Les condamnés à un emprisonnement de plusieurs années, voire décennies, peuvent bénéficier de permissions de sortir. Les permissions collectives font office de test pour une première sortie après un long enfermement : elles ont lieu sous contrôle pénitentiaire, ce qui sécurise grandement ce moment sensible. Elles sont aussi l'occasion d'un court retour dans la cité pour ceux qui vivent dans l'univers carcéral : participer à une sortie sportive, contribuer à une activité solidaire ou artistique.

A Nantes, des détenus participaient à l'accompagnement de personnes en situation de handicap lors d'activités en joëlettes [*fauteuil roulant handisport*]. A Rennes, un programme devait permettre à des condamnés d'échanger avec des ex-détenus devenus comédiens, et d'assister à leur spectacle au Théâtre national de Bretagne. « *Devait* », car fin 2025, après l'évasion d'un détenu lors d'une permission collective à Rennes (retrouvé quelques jours plus tard à son domicile et immédiatement réincarcéré), ces permissions ont été supprimées. Ces

cas ne sont pas isolés : les directives du ministre ont conduit à l'annulation, partout en France, de projets culturels ou sportifs comportant des sorties.

Cette réaction est une punition collective injuste et contre-productive pour des personnes qui, parfois depuis des années, construisent un projet. La réinsertion ne s'improvise pas mais se prépare pas à pas, par des permissions qui permettent de rechercher un emploi, de trouver un logement ou de renouer avec ses proches. Ces permissions ne sont ni des récompenses ni des gestes de laxisme mais des leviers concrets de préparation à la sortie.

La peur de l'incident

Or, à mesure que la politique pénitentiaire se laisse dicter par la peur de l'incident, les permissions sont réduites à l'extrême. Pourtant, en 2025, si l'on rapporte les évasions survenues lors de permissions aux milliers de permissions accordées par les juges, le taux de permissions « réussies » atteint 99,5 %.

Faut-il changer les règles pour diminuer le nombre résiduel d'évasions lors de permissions (concrètement, il s'agit souvent d'une non-réintégration de l'établissement pénitentiaire) ? Viser 100 % pour une décision comportant un risque relève de la démagogie. D'ailleurs, aucune politique publique ne poursuit jamais l'objectif de 100 % de réussite. Si non que dire de la prison dont on rappellera que les condamnés qui en sortent sans aménagement de peine récidivent pour 34 % d'entre eux dans l'année de leur sortie ? Ce taux d'échec de 34 % devrait, lui, interroger tous les acteurs du système pénalo-pénitentiaire.

Ainsi l'efficacité des permissions de sortir est-elle jugée à l'aune de l'exception. Des milliers de permissions sans incident ne suffisent pas à valoriser ce dispositif, mais une évasion lors d'une permission entraîne des restrictions généralisées. Les conséquences en détention sont très concrètes : isolement et tensions accrues, personnels en première ligne face à des détenus privés de perspective. Le milieu carcéral devient de plus en plus violent.

Nombre de citoyens considèrent que les condamnés ne devraient pas bénéficier d'activités perçues comme agréables alors que des personnes vivent avec la douleur d'un crime ou n'ont pas les moyens de se payer de telles activités. Ces réactions peuvent traduire une souf-

france, qui doit être respectée, mais procède plus souvent d'une incompréhension, qui doit être combattue. La confusion entre réinsertion et privilège resurgit régulièrement, alimentée par une méconnaissance de la réalité : les ateliers en prison visent toujours à préparer la sortie. La question n'est pas de savoir si les détenus « méritent » ces activités, mais si elles servent l'intérêt général.

Supprimer les permissions collectives, c'est aussi rendre la prison étanche à la société alors qu'elle devrait en être un lieu de réparation, et se priver d'un outil de pacification. L'accès à l'art, aux émotions qu'il offre, nourrit l'estime de soi, ouvre à d'autres cultures et favorise le vivre-ensemble. Pourquoi en priver les personnes détenues ? Une justice en quête du « zéro incident » qui supprime les permissions maximise en réalité le risque de récidive.

Rappelons aussi que le rôle de la justice n'est pas d'atténuer la gravité des crimes ni d'effacer la douleur des victimes, mais de garantir que la peine protège durablement la société. La réinsertion accompagnée prévient mieux la récidive que la surenchère punitive, c'est un fait établi. Une politique pénale fondée sur la raison commande donc le rétablissement des permissions de sortir collectives qui permettent à des milliers de personnes condamnées de préparer leur retour dans la société. ■

Parmi les signataires : Céline Beretto, présidente de l'Association nationale des juges de l'application des peines ; Vincent Boisdon, juge de l'application des peines au tribunal judiciaire de Rennes ; Jean-Pierre Chrétien-Goni, directeur artistique du Vent se lève ! Valérie Dassonville, directrice du festival Vis-à-vis ; Claire Guièze et Joris Mathieu, coprésidents du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles ; Claire Jenny, chorégraphe de la Compagnie Point-Virgule ; Tiago Rodrigues, directeur du Festival d'Avignon ; Kim Reuflet, juge de l'application des peines au tribunal judiciaire de Nantes ; Mathilde Thimotée, secrétaire générale du Syndicat de la magistrature. Retrouvez la liste complète des signataires sur Lemonde.fr

Baptiste Larseneur et Ali Saïb En matière d'éducation, le carcan de l'Etat étouffe l'innovation territoriale

L'ouverture et la fermeture des classes, les dotations en postes et la carte scolaire relèvent de l'Etat, mais ce sont les maires qui font face aux attentes des familles, constatent les deux experts, qui proposent de lancer une nouvelle étape de la décentralisation

MALGRÉ QUELQUES EXPÉRIMENTATIONS DANS LES TERRITOIRES RURAUX, L'ÉCOLE RESTE PRISONNIÈRE D'UN MODÈLE UNIFORMISÉ

Or c'est là que se loge une tension démocratique majeure. Si les décisions les plus structurantes – ouvertures et fermetures de classes, dotations en postes, carte scolaire – relèvent de la responsabilité de l'Etat, ce sont les

élus locaux qui font face aux attentes et aux colères des familles. Les maires se retrouvent ainsi en première ligne, sans disposer des leviers décisifs, alors que la déprise démographique devient une réalité majeure et durable. Cette dissociation met en lumière une fracture plus profonde : l'écart croissant entre les réalités territoriales et l'organisation de l'école. Entre transports longs, déclin démographique et absentéisme professoral, les réalités locales divergent. Pourtant, malgré quelques expérimentations dans les territoires ruraux, l'école reste prisonnière d'un modèle uniformisé.

Le périscolaire au second plan
Ainsi, la République accepte la différenciation sociale, à travers l'éducation prioritaire, mais continue d'ignorer la différenciation organisationnelle, pourtant in-

dispensable pour répondre aux spécificités des territoires. Ce carcan étouffe l'innovation territoriale. Privée de cap propre, l'action locale devient un simple amortisseur des décisions nationales, alors même que le cadre légal permettrait une réelle audace.

Nulle part ce paradoxe n'est plus visible que pour le périscolaire, qui concerne aujourd'hui près de neuf enfants sur dix et relève quasi exclusivement des communes. Bien qu'il structure le quotidien des familles et concentre des enjeux éducatifs et sociaux majeurs, il reste relégué au second plan, insuffisamment pensé et parfois sous-sécurisé.

Un autre exemple est celui de l'organisation d'un enseignement partiellement dispensé en distanciel, pour les élèves confrontés à de longs temps de transport, qui pourrait apporter une

réponse à des contraintes devenues intenables. Enfin, face au défi complexe du remplacement des enseignants, les collectivités pourraient garantir un accueil pédagogique minimal.

Ces quelques exemples sont loin d'être exhaustifs. Meilleure articulation entre temps scolaire et périscolaire, continuité éducative renforcée en lien avec les familles, innovations numériques locales ou encore, pourquoi pas, un complément de rémunération permettant d'attirer les enseignants sont autant de leviers que les communes peuvent inventer, expérimenter et évaluer.

Manque de volonté politique

Ce qui fait défaut, ce n'est ni la faisabilité technique, ni même le cadre juridique, mais la volonté politique d'assumer l'éducation comme un projet territorial à part entière.

En 2026, les citoyens attendent des candidats aux élections municipales qu'ils osent agir, y compris lorsque cela bouscule les cadres établis, sans se réfugier der-

rière les responsabilités de l'Etat. De Gaston Defferre [1910-1986] à Jean-Pierre Raffarin, la décentralisation a toujours posé la question de la responsabilité locale : elle se pose désormais avec une acuité nouvelle, parce que la qualité de l'école est devenue un marqueur territorial décisif. Une nouvelle étape de la décentralisation éducative s'impose, non par la loi seule, mais par l'audace locale et l'initiative politique. C'est à cette audace que les candidats aux élections municipales doivent aujourd'hui faire appel. ■

Baptiste Larseneur est expert associé sur les questions d'éducation à l'Institut Montaigne ; **Ali Saïb** est expert associé sur les questions d'éducation, d'enseignement supérieur et de recherche à l'Institut Montaigne, ancien recteur des académies de Caen et d'Aix-Marseille

Stephen Holmes Le plaisir de Trump réside dans le fait de voir les autres plier sous sa volonté

Comme le montrent ses tentatives d'annexer le Groenland, le président des Etats-Unis rejette toute idée de coopération avec d'autres pays et ne souhaite qu'obtenir leur soumission, constate le professeur de droit

Ils s'imaginaient être des compagnons de route du président américain dans sa révolte contre l'internationalisme libéral : Nigel Farage au Royaume-Uni, Jordan Bardella en France, Alice Weidel en Allemagne, Matteo Salvini en Italie, Robert Fico en Slovaquie, Viktor Orban en Hongrie et Mateusz Morawiecki en Pologne doivent déchanter. En menaçant d'avaler tout ou partie du Groenland, territoire européen [*l'île est un territoire autonome danois*], Trump a brisé les illusions enfantines de ses admirateurs européens.

Ils ont réagi par le silence, des dérobades et des balbutiements. Ils ont pris conscience qu'ils n'avaient jamais été des partenaires juniors du chef d'Etat, mais seulement des jouets jetables. Et que leur affinité idéologique avec lui ne leur donnait droit à aucune considération. Normalement, une affinité idéologique implique des relations mutuelles, mais c'est ce que Trump rejette. La réciprocité lui donne l'impression d'être détrôné. Les populistes ne sont pas les seuls à s'être fourvoyés : les dirigeants européens ont commis une erreur similaire. Imaginant que Trump pouvait être apaisé, ils ont manifesté leur volonté de coopérer, de faire des concessions. Ils ont mal compris à qui ils avaient affaire. Trump ne cherche pas une coopération volontaire, mais une soumission.

Certains commentateurs affirment que l'Europe «s'est rebellée» au Forum de Davos, en janvier et a contraint Trump à «reculer». Encore une illusion. Son vague «concept d'accord» sur le Groenland est moins une concession qu'une nouvelle diversion destinée à semer la confusion pendant qu'il met en œuvre son plan

pour prendre le contrôle du Groenland, *de facto* ou *de jure*. Non seulement il continue d'exiger «*le droit, le titre et la propriété*», mais il a réussi à amener les dirigeants européens à concéder la souveraineté des Etats-Unis sur le terrains où se trouve une base militaire américaine – une victoire en soi. L'idée selon laquelle les Européens auraient réussi à la faire reculer sous-estimate largement à la fois l'instabilité émotionnelle de Trump et sa duplicité invétérée.

Comportement abusif

Pour le président américain, forcer l'acquiescement n'est pas un moyen d'atteindre une fin, mais un aboutissement émotionnel. Son plaisir réside dans la coercition elle-même, dans le fait de voir les autres plier sous le poids de sa volonté. Ceux qui se conforment spontanément à cette volonté le privent de cette satisfaction. L'apaisement échoue car il offre à Trump quelque chose dont il ne veut pas.

Trump aurait pu chercher à acquérir le Groenland par absorption progressive – en exploitant les dépendances, en finançant des mandataires, en fabriquant le consentement. Mais lorsque le Danemark a offert au président américain, lors de la semaine précédant la réunion de Davos, à peu près tout sauf la souveraineté, Trump a rejeté l'offre. La soumission de l'Europe semble avoir plus d'importance à ses yeux que l'île elle-même.

La loyauté se cultive et porte ses fruits au fil du temps, après un échange d'enga-

gements. Elle exige que les deux parties croient en un avenir où la tolérance sera réciproque. Une idée qui n'a donc pas sa place dans le monde de Trump. Ce qui l'intéresse, c'est la soumission, aujourd'hui. Si Trump ne peut pas comprendre la logique du partenariat, c'est qu'il ne croit pas à l'avenir qu'elle est censée préparer. Pourquoi investir dans des alliances alors que demain est soit un horizon irréel, soit le problème de quelqu'un d'autre ?

Qualifier le comportement abusif de Trump de «*transactionnel*», c'est passer à côté de cette pathologie. Le plaisir qu'il tire à rabaisser les autres et à s'exalter lui-

même n'est pas seulement un défaut de caractère. C'est la conséquence d'un rapport au temps particulier, ou de ce que nous pourrions appeler le nihilisme temporel. Prenez son attitude vis-à-vis de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). L'engagement en matière de défense collective, prévu par l'article 5 du traité, est un engagement concernant le futur, un serment d'agir lorsqu'une crise surviendra, potentiellement dans plusieurs décennies. C'est la loyauté institutionnalisée. Tout l'édifice repose sur l'hypothèse que les parties honorent leurs engagements, même lorsque la défection pourrait être avantageuse.

Coup de pied en récompense

Mais Trump ne voit pas les choses ainsi. Pour lui, les contributions à l'OTAN ne sont qu'un tribut dû aux Etats-Unis en échange d'une protection. L'Alliance n'est pas un pacte de défense mutuelle, mais un racket. Et encore, le racket repose généralement sur une promesse crédible : payez, et vous ne serez pas maltraité. Trump, lui, peut très bien empêcher l'argent et incendier quand même l'entreprise qu'il est censé protéger. D'où les menaces tarifaires à l'encontre des alliés qui respectent pourtant déjà leurs engagements envers l'OTAN.

Dans son système de pensée, aucun paiement ne peut acheter la sécurité : elle n'est pas à vendre. Ce que les acheteurs peuvent acheter, c'est juste le privilège de s'abaisser devant l'homme que le

secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, a appelé avec obséquiosité «*daddy* [papa] – et d'être récompensés par un coup de pied dans les dents.

Le fait que Trump ait retiré ses menaces de droits de douane après avoir rencontré Rutte à Davos, évoquant «*le cadre d'un accord futur*» sur le Groenland sans donner plus de détails, ne change rien. Certains appellent ce schéma TACO (Trump Always Chickens Out, «*Trump se dégonfle toujours*»), mais bluffer et changer d'avis tout en gardant tout le monde frénétiquement concentré sur lui n'est pas vraiment un recul. Il a obtenu ce qu'il voulait : le spectacle télévisé d'une Alliance en pleine confusion et d'un secrétaire général de l'OTAN bâissant son anneau.

Ce que révèle la tentative de Trump de s'emparer du Groenland, ce n'est pas son hostilité envers l'Europe, mais son hostilité envers le concept même de relations mutuelles. Et ceux qui s'agenouillent devant lui ne sont pas mieux lotis que les autres. Ils croient construire une relation. Du point de vue de Trump, il n'y a rien à construire. Car il n'a rien à proposer, si ce n'est le spectacle de sa propre domination. ■



LE VAGUE «CONCEPT D'ACCORD» DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN SUR LE GROENLAND EST MOINS UNE CONCESSION QU'UNE NOUVELLE DIVERSION DESTINÉE À SEMER LA CONFUSION

Après le Forum économique mondial de Davos, qui s'est tenu du 19 au 23 janvier, l'Europe a poussé un immense soupir de soulagement : elle s'est sortie d'une crise interne qui menaçait de devenir la plus grave qu'ait jamais connue l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), déclenchée par la tentative américaine d'annexer le Groenland. Mais cette expérience aidera-t-elle les Européens à s'unir, plutôt que de se reposer sur les Etats-Unis ? Ou, lors de l'inévitable prochaine crise, feront-ils apparaître, une fois de plus, de profondes divisions ? Et l'Europe est-elle prête à suivre le mouvement lancé par le premier ministre canadien, Mark Carney, dont l'appel à la résistance face à l'impérialisme américain a été applaudie à Davos ?

Si l'Europe peine à trouver sa propre voie sur la scène internationale, c'est qu'elle reste prisonnière d'une dépendance cognitive envers Washington, analyse la directrice du cercle de réflexion Carnegie Europe

Rosa Balfour La dépendance européenne vis-à-vis des Etats-Unis est profondément ancrée dans les inconscients européens

Si l'Europe peine à trouver sa propre voie sur la scène internationale, c'est qu'elle reste prisonnière d'une dépendance cognitive envers Washington, analyse la directrice du cercle de réflexion Carnegie Europe

Unis est donc loin de n'être que matérielle : elle est profondément ancrée dans les inconscients européens. Il existe en Europe un certain nombre de nuances de transatlantisme, d'intensité variable. Et cette diversité fait que l'Europe met du temps à assimiler les leçons de l'année 2025. Dans certains pays comme le Royaume-Uni et l'Allemagne, les liens transatlantiques historiques ont façonné des générations entières de diplomates et de mandarins de la politique étrangère. Pendant toute la crise du Groenland, par exemple, Londres a pris des pincettes avec Washington, et le premier ministre, Keir Starmer, n'a haussé le ton que lorsque Donald Trump a dénigré le rôle des troupes britanniques dans la guerre en Afghanistan (2001-2021). Dans l'est de l'Europe, les Américains occupent une place centrale depuis la fin de l'ère soviétique : pour ces pays focalisés sur la menace russe, c'est une priorité que les Etats-Unis restent engagés sur le Vieux Continent.

Et puis il y a les trumpistes : la présidente du conseil italien, Giorgia Meloni, est parvenue, jusque-là avec habileté, à s'attirer les bonnes grâces de Trump, et ce sans rompre avec le camp européen. Un travail d'équilibrisme rendu possible par la retenue des nostalgiques du transatlantisme. Reste à savoir combien de temps ce double jeu pourra durer.

Cette convergence se fait jusqu'à présent sentir dans la politique européenne. Ce fut notamment le cas lorsque l'Allemagne et l'Italie ont poussé l'UE à accepter, en juillet, un accord commercial avec les Etats-Unis qui lui est défavorable : à leurs yeux, il fallait avant toute chose éviter l'escalade. A l'extrême du spectre trumpiste se trouve le premier ministre hongrois, Viktor Orban, qui a depuis longtemps cessé de travailler avec ses partenaires européens et a rejoint le Conseil de la paix de Trump [*l'organisation créée par le président américain le 15 janvier pour faire concurrence à l'ONU*]. Les autres approches, comme celles de la France ou de

l'Espagne, restent minoritaires. Preuve de leur dépendance cognitive, les Européens ont passé un temps fou à tenter de vouloir comprendre ce qui pouvait bien se passer dans la tête de Trump, au lieu de faire ce qui s'imposait : se forger leur propre vision du monde et des récentes évolutions des affaires internationales.

Seigneurs féodaux

Aujourd'hui, les Etats-Unis sont dirigés par un président sénile, imprévisible et vindicatif, certes, mais cela ne suffit pas à expliquer ce qui se produit dans le pays. En premier lieu, la structure du pouvoir présidentiel américain permet à un seul individu d'exercer une influence colossale. Et les sautes d'humeur nocturnes du président américain ainsi que ses publications sur les réseaux sociaux saturent les médias et empêchent journalistes et observateurs de comprendre les mutations profondes qui sont en train de redessiner la démocratie américaine.

A la concentration sans précédent de pouvoirs entre les mains d'un système exécutif qui piétine le droit national et international s'ajoute la docilité du pouvoir législatif, la complaisance du système judiciaire et le soutien de l'élite économique et financière, laquelle amortit le choc des guerres économiques trumpiniennes

pour le pays. C'est dans ce contexte que Trump a pu mettre en œuvre son agenda à une vitesse fulgurante, sans quasiment rencontrer de résistance de la part des contre-pouvoirs institutionnels. Dans cette société qui affiche moult caractéristiques d'une ploutocratie, il est très facile de soumettre des institutions comme les médias, les universités et les ONG à des pressions financières et judiciaires considérables afin de les réduire au silence.

Tout autour de ce pouvoir gravitant des sortes de seigneurs féodaux en quête des faveurs du monarque, qu'ils manipulent pour servir leurs intérêts. Ils lui offrent le spectacle éblouissant de victoires militaires – avec par exemple l'enlèvement du président vénézuélien, Nicolas Maduro – et lui apportent des raisons de lancer de nouvelles manœuvres de politique étrangère.

Ces seigneurs féodaux représentent des intérêts organisés et profondément ancrés dans la société américaine : comme la diaspora cubaine, liée au secrétaire d'Etat, Marco Rubio ; les entreprises des technologies, soutenues politiquement par le vice-président, J. D. Vance ; les nativistes d'America First, rassemblés derrière le chef de cabinet adjoint de la Maison Blanche, Stephen Miller ; le complexe militaro-in-

dustriel ou encore le secteur immobilier. Tout ce petit monde rivalise d'ardeur pour obtenir les faveurs présidentielles et inscrire ses intérêts en bonne place dans l'agenda personnel du président.

L'Europe ne peut se contenter de cajoler Trump et de chercher désespérément à le comprendre. Ce n'est pas ainsi qu'elle parviendra à mettre sur pied une stratégie capable de le dissuader de s'attaquer aux intérêts européens, de le convaincre de soutenir un minimum l'Ukraine, de l'empêcher de brader des territoires européens à la Russie, et encore moins d'éviter une guerre commerciale mondiale.

Naviguer à vue, de crise en crise, ne saurait être une option, maintenant que l'Europe est devenue une cible idéologique dans la stratégie de sécurité nationale américaine. Cette approche chaotique ne permet pas de protéger le droit international. A l'heure actuelle, rien ou presque ne permet d'espérer que les institutions et la société américaines puissent rectifier l'orientation politique de cette première année de mandat de Trump dans un avenir proche. Le féodalisme combiné à la concentration des pouvoirs a reconfiguré le pouvoir américain, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Par conséquent, en plus de se protéger, l'Europe doit impérativement trouver sa voie et sa stratégie propres dans ce monde de prédateurs. ■

Traduit de l'anglais par Valentine Morizot.

L'EUROPE NE PEUT SE CONTENTER DE CAJOLER TRUMP ET DE CHERCHER DÉSÉSPÉRÉMENT À LE COMPRENDRE

Rosa Balfour est directrice du cercle de réflexion Carnegie Europe

Raisa Inocêncio

« Dans l'inconscient collectif, la sexualité féminine est synonyme de danger »

La philosophe brésilienne analyse, dans son nouvel ouvrage, « Guérir Vénus. Décoloniser l'amour », comment depuis l'Antiquité un imaginaire masculin s'est déployé, faisant de la déesse romaine une figure incarnant la beauté, mais servant aussi à marginaliser les femmes

ENTRETIEN

L'écriture de *Guérir Vénus. Décoloniser l'amour* (Wild-project, 2025), de Raisa Inocêncio déroulera plus d'un lecteur. La philosophe et artiste brésilienne « pirate » la langue française, qu'elle travaille tantôt en universitaire, tantôt en *callejera*, en fille de la rue, elle qui vient d'un milieu populaire. Néanmoins, la chercheuse associée à l'université de Brasilia ainsi qu'à l'Université fédérale de Rio de Janeiro déploie une riche démonstration. A travers la relecture de Platon, de Georges Cuvier et d'autres médecins du XIX^e siècle ainsi qu'un nouveau regard porté notamment sur les tableaux de Botticelli, elle observe comment la déesse romaine, souvent présentée comme idéal féminin, est aussi utilisée pour désigner une femme maléfique.

A tel point que « cette figure, avec ses attributs érotiques et féminins, est convoquée la majorité du temps pour réprimer, marginaliser ou inférioriser les femmes ». Dans une approche intersectionnelle et décoloniale, l'autrice étudie comment ces diverses représentations s'inscrivent dans une culture patriarcale violente, qui brutalise les femmes selon qu'elles sont blanches, noires, bourgeoises, pauvres, trans... de manière à la fois spécifique et similaire.

Vénus incarne un idéal de beauté mais également une

nature féminine maléfique. Comment l'expliquer ?

La conception platonicienne de l'amour, telle qu'elle est formulée notamment dans le *Banquet*, avec le discours de Pausanias, installe une bipolarité de Vénus – Aphrodite pour les Grecs. La déesse est ainsi décrite comme étant à la fois céleste et populaire, représentant aussi bien un idéal féminin qui peut mener au beau et au bien, qu'une fille facile, sans valeur morale. Cette dualité exerce une forte influence en Occident, de la pensée chrétienne à la modernité.

Le regard masculin a donc dessiné un idéal féminin, qu'il suspecte toujours de dissimuler une nature maléfique. Saint Augustin, par exemple, emploie le nom de Vénus pour désigner un diable féminin. Et à partir de l'Epoque moderne, on parle de maladies « vénériennes » – qui vient de Vénus : seule la femme est rendue responsable des maladies sexuellement transmissibles. Si bien

« UN CERTAIN TYPE D'ÉROTISME, QUI S'INSCRIT DANS UNE DOMINATION MASCULINE PLUS LARGE, SEXISTE ET RACISTE, EST DEVENU HÉGÉMONIQUE »

que dans l'inconscient collectif, la sexualité féminine est synonyme de danger. Ces discours sur Vénus participent au déploiement d'une culture de domination patriarcale.

En quoi cette image double de Vénus participe-t-elle à une culture du viol ainsi qu'à la prédatation physique et symbolique des corps féminins, que vous nommez la « chasse aux femmes » ?

Cette femme maléfique, il faut la contrôler. Cela a abouti, en Europe, à la chasse aux sorcières, qui s'inscrit dans un mouvement plus large de capture des femmes, capture symbolique de leur image, mais aussi physique, réelle. Autre exemple, lorsque Botticelli peint *L'Histoire de Nastagio degli Onesti*, il met en scène une chasse aux femmes, avec des chiens, qui finit par un mariage. Les images, les mots ont un impact concret sur le réel. Ils traduisent et forment une culture.

Cette chasse aux femmes, c'est l'enfermement des femmes dans leur corps et leur nudité. Ce n'est pas une histoire ancienne. On continue d'exposer les corps nus des femmes. Il n'y a qu'à regarder la programmation des musées. Les artistes du collectif américain Guerrilla Girls ont ainsi souligné que moins de 3 % des artistes exposés au Metropolitan Museum of Art [à New York] sont des femmes alors que celles-ci représentent 83 % des nus. C'est un choix de curation qui est l'expression

de ce regard, alors qu'au même moment on enferme les femmes dans l'espace privé de mille et une manières, en les surchargeant de tâches domestiques, en leur recommandant de ne pas sortir seules la nuit, etc.

Quelle est la particularité de cette figure de Vénus lorsqu'elle est appliquée aux femmes noires ?

Elles sont hypersexualisées. Depuis l'Epoque moderne, on fantasme beaucoup sur elles. De nombreux hommes de science ont écrit sur la soi-disant proximité de ces femmes avec la nature, sur la taille de leurs fesses, de leur sexe... Ces femmes étaient vues du côté de l'animaux et ont été dépossédées de leur intelligence. L'histoire de Sarah Baartman [née en 1788 ou 1789, et morte en 1815], qu'on a appelée la Vénus hottentote, est à ce titre révélatrice.

Cette femme khoïkhoï, d'Afrique du Sud, a été exhibée en Europe à cause de la taille de ses fesses. Mais elle a toujours refusé de montrer son sexe. Or, après sa mort à Paris, Cuvier a disséqué son corps et ses parties génitales, dont il a réalisé un moulage et qu'il a ensuite conservées dans du formol. Il voulait ainsi mesurer la taille de ses organes génitaux pour décider si les Khoïkhoïs appartenaient à la même humanité que les Blancs. Sa destinée rappelle que quand vous êtes une femme non blanche, vous resterez toujours per-



YANN LEGENDRE

que et traitée différemment. Malgré ce que vous direz, vous serez toujours définie par un regard masculin blanc.

Dans ce contexte, quel est le rôle de l'érotisme ?

L'érotisme est quelque chose qui est en chacun de nous. Le problème, c'est qu'un certain type d'érotisme, qui s'inscrit dans une domination masculine plus large, sexiste et raciste, est devenu hédonique. La question qui se pose alors, c'est comment repenser l'érotisme sans ces rapports de domination et en faire une relation qui mobilise le désir et la joie.

Dans quelle mesure cette double Vénus peut-elle devenir une figure d'émancipation ?

D'abord, en ne la réduisant pas à un statut de victime et en lui redonnant sa capacité d'agir par elle-même. Sarah Baartman, Joséphine Baker [1906-1975] n'ont pas seulement eu à subir. Elles ont

été aussi actrices de leur destin. Sarah Baartman parlait plusieurs langues, elle a revendiqué avoir signé un contrat d'actrice. Elle était peut-être aliénée. Et même si elle était soumise à un maître, elle s'est battue pour exister.

Quant à Joséphine Baker, elle a joué avec la négrophilie en vogue en France dans l'entre-deux-guerres, avec l'engouement pour les arts dits « nègres ». C'était une femme intelligente et courageuse qui a ensuite pris une part active dans la Résistance. Ces femmes étaient complexes. La première étape de l'émancipation, c'est la prise de conscience de la situation pour ensuite se réparer et se soigner. Avoir un discours sur soi, c'est poser un premier acte de dignité. C'est penser par soi-même, sans peur ni honte, pour déconstruire ces représentations des femmes, de la beauté et de l'amour. Et s'affirmer. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SÉVERINE KODO-JGRANDVAUX

Mark Carney ou la volonté d'émanciper le Canada des Etats-Unis

ANALYSE

Le Canada est sans cesse dépeint comme écrasé par son voisin américain. Dans une célèbre métaphore, Pierre Elliott Trudeau, premier ministre (1968-1979, 1980-1984), l'avait résumé ainsi, dès 1969 : « C'est comme dormir avec un éléphant. Si douce et placide que soit la bête, on subit chacun de ses mouvements et de ses grognements. » En 2026, la bête est tonitrueante et casse tout. Mais le voisin canadien, lui, cherche désormais à quitter le lit. Car dans le monde d'aujourd'hui, selon les mots du premier ministre actuel, Mark Carney, au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, le 20 janvier, citant l'historien grec Thucydide, « les forts agissent selon leur volonté et les faibles en subissent les conséquences ». Le Canada est donc à la recherche d'une troisième voie, pour peser face aux puissances hégémoniques, à l'heure où l'ordre international s'efface.

« Ses mots ont fixé une réalité que les Canadiens ressentent mais n'expriment pas forcément, ce qui peut réconforter », estime Asa McCorcher, titulaire de la chaire Relations Canada-Etats-Unis à l'université St. Francis Xavier, en Nouvelle-Ecosse. Le discours de l'ex-patron de la Banque d'Angleterre (2013-2020), d'une précision chirurgicale, a acté un changement d'ère : Donald Trump n'est pas une parenthèse. Adieu la *pax americana* et l'âge des traités internationaux – plus ou moins – respectés.

Ses mots tournent aussi la page du Canada de l'ère Justin Trudeau (2015-2025), perçu comme candide sur la scène internationale. L'ex-premier ministre s'était notamment fait sévèrement recadrer en 2022 par le président chinois Xi Jinping, lors d'une altercation filmée, pour avoir divulgué à la presse le contenu d'une conversation entre eux. Et son voyage en Inde, en 2018, avait tourné au fiasco absolu. « L'échec de la campagne de Justin Trudeau pour obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'Organisation des nations unies l'illustre : il y avait beaucoup de maladresses derrière de hautes ambitions », note Asa McCorcher. Le Canada version Mark Carney adopte, lui, une realpolitik assumée, flexible sur les principes, reconnaissant, à Davos, que tous les partenaires du pays « ne partagent pas nécessairement l'ensemble de [ses] valeurs ».

Marges d'indépendance étroites
Le discours du 20 janvier a quelque chose de rassurant : si les poussées hégémoniques sont incontestables, l'aspphyxie des puissances intermédiaires peut être contrée, à condition qu'elles s'allient. Ottawa se veut le « canari dans la mine », en espérant devenir vite le guide d'une coalition d'Etats adeptes du libre-échange et des principes démocratiques : « Si les Etats-Unis ne veulent plus mener, le Canada le fera », disait Mark Carney, le 3 avril 2025. Avec qui s'allier alors ? Le premier ministre canadien mise sur des coalitions à « géométrie variable », formées au gré des enjeux du moment. En moins d'un an à la tête du pays,

il tire déjà un bilan comptable de cette doctrine : 12 accords commerciaux et de sécurité conclus, dont des partenariats avec la Chine et le Qatar, en attendant une possible entente avec l'Inde. Mais ce concept séduisant d'alliances contextuelles n'est pas sans péril. « Se rapprocher de puissances autoritaires comme la Chine, selon l'intérêt du moment, reviendrait à renoncer à des principes supérieurs au profit d'un gain rapide : ce serait du trumperisme, d'une certaine manière », note Daniel Fried, ex-ambassadeur américain en Pologne (1997-2000). Il estime plutôt que le Canada doit refuser de transiger sur ses valeurs, en attendant que l'orage Trump passe.

D'autant que les coalitions au cas par cas pourraient vite être empêchées : des marges d'indépendance existent pour Ottawa, mais elles restent étroites. Dans une renégociation de l'accord de libre-échange Canada-Etats-Unis-Mexique, en vigueur depuis 2020, Washington pourrait, par exemple, tenter de restreindre l'exportation de certains minéraux critiques vers la Chine par des clauses sur les chaînes d'approvisionnement sécurisées. « Mark Carney raisonne en banquier : toute diversification réduit le risque de dépendance, comme on répartit un portefeuille d'investissement. Mais, à l'heure actuelle, les Etats-Unis sont incontournables, et nous restons à la place du petit frère... », observe Asa McCorcher. Le retour triomphal de Mark Carney au Canada après Davos s'est d'ailleurs conclu par un atterrissage brutal. Il a découvert que, pour l'instant, l'honnêteté a un prix, et que la confi-

guration actuelle du monde l'écrase de tout son poids. Son discours du 20 janvier a reçu une pluie d'éloges. En représailles, Trump a menacé Ottawa de droits de douane de 100 % si le Canada concluait un accord définitif avec Pékin. Le président américain, qui, en octobre 2025, qualifiait encore Mark Carney de « leader de classe mondiale », lui réserve désormais le titre railleur de « gouverneur du Canada », dont il affublait déjà Justin Trudeau.

Surtout, Washington resserre son étreinte. Alors que le premier ministre canadien prononçait, jeudi 22 janvier, sur les plaines d'Abraham à Québec – lieu symbolique où la France, lors d'une brève bataille, en 1759, perdait la province au profit des Anglais –, un discours sur l'unité canadienne, le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, encourageait plus qu'à demi-mot l'Alberta à rejoindre les cinquante étoiles du drapeau américain. Le mouvement sécessionniste de cette province de l'Ouest y gagne du terrain : un référendum sur l'indépendance albertaine pourrait avoir lieu dès 2026. Les Etats-Unis comptent bien en profiter : depuis le mois d'avril 2025, des membres de l'administration Trump ont rencontré à trois reprises des membres du groupe séparatiste. « Le pouvoir des moins puissants commence par l'honnêteté », soulignait Mark Carney à Davos. Mais Ottawa, en quête d'une nouvelle place plus lumineuse sur la scène mondiale, peut-il encore dormir tranquille ? ■

ELIOTT DUMOULIN
(MONTREAL, CORRESPONDANCE)

LE PREMIER MINISTRE CANADIEN MISE SUR DES COALITIONS À « GÉOMÉTRIE VARIABLE », FORMÉES AU GRÉ DES ENJEUX DU MOMENT



ÉCONOMIE | CHRONIQUE

PAR STÉPHANE LAUER

La dédollarisation en chantant

Un président des Etats-Unis ne devrait pas dire ça. Tandis que le dollar chutait à son plus bas niveau depuis 2022, en passant à 1,2 pour 1 euro, Donald Trump déclarait lors d'un déplacement dans l'Iowa, mardi 27 janvier : «Je trouve ça formidable!», estimant que la valeur actuelle du billet vert est «excellente» et que la devise américaine «se porte à merveille». Cet enthousiasme a été tout de suite interprété par les cambistes comme un encouragement à continuer à se débarrasser de leurs dollars. Le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, a eu beau tenter d'éteindre l'incendie en affirmant dès mercredi que les Etats-Unis restent attachés à une monnaie forte, le message a été reçu cinq sur cinq par les marchés : le dollar n'est plus perçu comme la valeur refuge qu'il a été.

Après le feuilleton des droits de douane, les Etats-Unis sont en train de s'infliger un nouveau dommage sur la foi d'un raisonnement erroné. Même si M. Trump a envoyé des messages contradictoires sur le dollar depuis son premier mandat, il garde une obsession qu'il répète comme un mantra : une monnaie faible stimule les exportations et l'emploi, tandis qu'une devise trop forte étouffe l'économie. Le raisonnement, d'un simplisme confondant, est démenti par des dizaines de données empiriques.

Un dollar plus faible peut effectivement doper les exportations des entreprises américaines. Mais celles-ci ne représentent qu'un peu plus de 10 % du produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis. Pour les 90 % restants, le calcul à courte vue de M. Trump n'est pas une bonne nouvelle. L'effet miroir d'une baisse du billet vert est une augmentation du coût des importations, qui se traduira par plus d'inflation, et réduira les marges de manœuvre de la Réserve fédérale (Fed) pour baisser ses taux, comme le réclame pourtant le président des Etats-Unis. Autrement dit, si la préoccupation première de M. Trump était réellement le pouvoir d'achat des Américains et une politique monétaire plus souple pour doper la croissance, il devrait plutôt s'inquiéter de la faiblesse du dollar.

En fait, quand M. Trump dit que la valeur du billet vert est «excellente», il s'adresse un autosatisfecit. La baisse du dollar est le fruit de sa politique imprévisible, qui incite alliés et investisseurs étrangers à prendre leurs distances. Entre les menaces d'annexion du Groenland, les pressions sur la Fed, les réductions d'impôts qui creusent le déficit, et son style de leadership qui accentue la polarisation politique dans le pays, la défiance vis-à-vis des Etats-Unis s'est installée. Résultat : le billet vert a perdu 12 % depuis l'arrivée de M. Trump à la Maison Blanche.

Si ses efforts pour faire chuter le dollar ont été couronnés de succès, le bilan sur les exportations américaines laisse dubitatif. Selon les derniers chiffres disponibles, en novembre 2025, elles ont fortement reculé, faisant repartir de plus belle le déficit commercial à la hausse, qui a doublé en un mois. La capacité d'exportation d'un pays ne dépend pas seulement des effets de change. Il faut aussi que

TRUMP N'ENVISAGE PAS LE DOLLAR COMME UN PILIER DE LA STABILITÉ FINANCIÈRE MONDIALE

LES ÉTATS-UNIS S'INFILIGENT UN NOUVEAU DOMMAGE SUR LA FOI D'UN RAISONNEMENT ERONÉ

sa production soit adaptée à la demande étrangère. L'exemple de l'automobile est proverbial : qui veut des énormes SUV et pick-up fabriqués aux Etats-Unis, à part les Américains eux-mêmes ? Par ailleurs, la baisse du dollar ne pèse pas grand-chose face aux effets de la guerre commerciale qu'il a engagée, et dont l'une des conséquences a été de freiner les échanges avec la Chine. Dans le domaine agricole, les exportations américaines ont été divisées par deux, malgré la faiblesse du dollar.

L'avertissement de Buffett
En revanche, celle-ci pèse sur les coûts de fabrication des entreprises américaines qui doivent payer leurs intrants beaucoup plus cher. Tandis que la compétitivité des Etats-Unis s'érode, les prix à la consommation sont orientés à la hausse. Pas sûr que les Américains, déjà ulcérés par la baisse de leur pouvoir d'achat, trouvent «formidable» la chute du billet vert. Elle ne fera qu'alimenter l'attentisme de la Fed et renchérira le coût de leurs crédits.

Sur les marchés financiers, la politique erratique de M. Trump et l'incapacité de M. Bessent à assurer la supervision de la monnaie nationale alimentent le «marché de la dévaluation», c'est-à-dire que les investisseurs parient sur une détérioration de l'exception financière américaine. Le prix de l'or est un bon baromètre. Après un bond de 64 % en 2025, la hausse s'est poursuivie en janvier, avant que la perspective de la nomination de Kevin Warsh à la tête de la Fed fasse un peu retomber la fièvre.

Autre indicateur, le swap de change, un instrument permettant aux investisseurs détenant des actifs étrangers de se couvrir contre le risque de forte dépréciation de la devise du pays où ils ont investi. Là aussi, toutes les anticipations sur la valeur du dollar sont orientées à la baisse. Enfin, dernier signe de la défiance ambiante : le rendement des obligations du Trésor qui reste élevé malgré les baisses de taux décidées par la Fed. Le légendaire investisseur, Warren Buffett, dont la société, Berkshire Hathaway, dispose de 350 milliards de dollars de liquidités, déclarait en mai 2025 : «Nous ne voudrions pas posséder d'actifs libellés dans une devise en chute libre, et c'est ce qui nous inquiète le plus concernant le dollar.» Venant de quelqu'un qui a toujours été un optimiste invétéré sur le potentiel de l'économie américaine, l'avertissement mérite d'être écouté.

Au lieu de cela, M. Trump continue de fragiliser le statut du dollar en poursuivant une équation impossible : disposer de l'avantage de la monnaie de référence sans en assumer les contreparties. Il n'envisage pas le dollar comme un pilier de la stabilité financière mondiale, mais comme un levier rhétorique et électoraliste au service d'une stratégie de communication opportuniste. Trump ou la dédollarisation en chantant : cette perspective doit tous nous inquiéter, car elle accroît la volatilité financière, menace la stabilité des chaînes de valeur dans un monde surendetté, et nourrit l'incertitude des investisseurs qui tôt ou tard se lasseront devant tant d'irresponsabilité. ■

GAZA : LE PLAN DE TRUMP PIÉTINE

ÉDITORIAL M

La réouverture du point de passage de Rafah vers l'Egypte, dimanche 1^{er} février, devrait être une étape importante sur le long chemin visant à alléger les souffrances des Palestiniens qui survivent dans des conditions dramatiques à Gaza. On en est loin, car il ne s'agit, au mieux, que d'un entrebâillement. Il y a pourtant urgence. Des centaines de Palestiniens ont besoin d'être soignés à l'extérieur, compte tenu de l'anéantissement, après les bombardements israéliens, des infrastructures de santé à Gaza. L'acheminement d'une aide alimentaire devenue cruciale reste également tributaire de la puissance occupante israélienne.

Cette sombre réalité était totalement absente de la présentation, dans le cadre du

Conseil de la paix mis sur pied à Davos, en janvier, de plans futuristes pour l'étroite bande de terre. Cette omission a fait de cette présentation, assurée par le gendre du président des Etats-Unis Jared Kushner, une obscénité. Ce qui a été exposé à cette occasion était en fait très proche du fantasmatique projet de «Riviera» évoqué par Donald Trump en 2025 et qui avait fait scandale à juste titre.

Les Palestiniens en étaient absents et ils le sont toujours, tout comme est passé sous silence leur droit à disposer de leur propre Etat. Le gouvernement de Benjamin Nétanyahou ne se contente pas de refuser avec virulence cette perspective, il met tout en œuvre, à Gaza comme en Cisjordanie, pour la rendre impossible. Par le passé, des projets volontaristes ont déjà été élaborés pour ce territoire, mais ils étaient alors associés à des négociations de paix s'inscrivant dans la solution des deux Etats. Cette dernière était à peine esquissée dans le plan en 20 points présenté avec emphase par Donald Trump, lors du sommet de Charm El-Cheikh, en Egypte, le 13 octobre 2025.

Depuis, l'immobilisme l'a emporté. Le rapatriement du dernier corps d'otage israélien, capturé lors des massacres du 7-Octobre perpétrés par le Hamas, doit pourtant permettre le passage à une phase marquée par un retrait militaire israélien partiel. Cette phase doit être consa-

crée à la remise en route d'institutions palestiniennes et au désarmement indispensable de la milice islamiste, parallèlement au déploiement d'une force de sécurité internationale.

Huit pays musulmans qui pourraient composer cette force ont condamné le 1^{er} février les violations répétées par Israël – qui en renvoie la responsabilité aux Palestiniens – du cessez-le-feu théoriquement en vigueur à Gaza. Ces violations ont entraîné la mort de plus de 500 Palestiniens, et des centaines de blessés sont à déplorer. Il ne s'agit pas du seul signal inquiétant. En décidant d'interdire les missions à Gaza de l'organisation Médecins sans frontières, parce que cette dernière refuse les diktats d'une puissance occupante qui ne dispose d'aucune légitimité dans l'étroite bande de terre, Israël témoigne de son mépris envers la crise humanitaire qui y perdure. La France a également suspendu un programme d'accueil de Palestiniens en arquant des difficultés rencontrées.

L'Etat hébreu sait pouvoir compter sur la passivité renouvelée de pays encore mobilisés il y a quelques mois, mais qui se contentent désormais de l'apparence du cessez-le-feu à Gaza. L'histoire de ce conflit asymétrique prouve pourtant que la pression sur la partie la plus forte constitue le seul moyen pour éviter que le plan de Trump ne se transforme en fiasco. ■

Le Monde
HORS-SÉRIE

ÉDITION 2026

LE BILAN DU MONDE

+ ATLAS DE 198 PAYS

+ 14 PAGES DE DÉBATS : FRANÇOISE THOM, FRANÇOIS ECALLE, MYRIAM BENRAAD, JÉRÔME PERRIER, BLANDINE CHELINI-PONT, PHILIPPE CHAILLOU, LAURENCE BARRY, ROMAIN FATHI...

UN ORDRE MONDIAL POSTOCCIDENTAL**Le Monde**

Rupture dans l'ordre international depuis le retour des impérialismes prédateurs américain, russe et chinois. L'Union européenne, cible de ces puissances qui préfèrent le recours à la force et à la dérégulation, est aussi stigmatisée pour son attachement au droit international, aux libertés et au multilatéralisme. La France, qui n'échappe pas à cette nouvelle configuration, tente de sortir de sa longue crise politique, alors que les menaces contre la paix augmentent à l'échelle d'un monde de moins en moins occidental.

Pour mieux mesurer la portée de cette peur collective, *Le Bilan du Monde* dresse l'état des lieux des 198 pays du globe après une année d'épreuves et d'événements locaux et globaux.

Chez votre marchand de journaux et sur Boutique.lemonde.fr.